

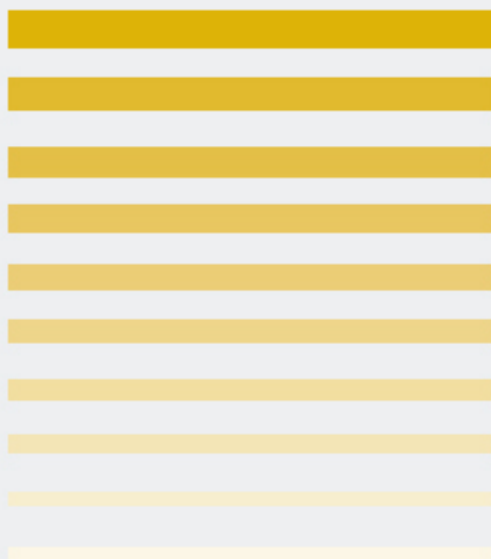


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 14 - Numéro 18

11 mai 2017



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	71
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	205
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	212
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	219
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées	328
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	335
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	349
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LAMF

TMF : Tribunal administratif des marchés financiers

CSF : Chambre de la sécurité financière

ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF

OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité

OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 mai 2017 – 9 h 30					
2017-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Exigo conseils financiers Inc., Pierre-Luc Bernier et Philippe Beaudoin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Harrisson Bourassa Avocats & Ass	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
11 mai 2017 – 9 h 30					
2017-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Exigo conseils financiers Inc., Pierre-Luc Bernier et Philippe Beaudoin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Harrisson Bourassa Avocats & Ass	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 mai 2017 – 14 h 00					
2017-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada Inc. et Ghislain DJA Parties intimées Agronomix France Partie intimée Banque de Montréal et Banque Royale du Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Greenspoon Bellemare	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> et demande prolongation de blocage	Audience pro forma
2016-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gescoro Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot & associés I.I.p. s.e.n.c.r.l	Lise Girard	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 mai 2017 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc., Frederick Langford Sharp Parties intimées Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc R. Labrosse LCM Avocats inc.	Lise Girard	Demande introductive d'instance	Audience pro forma
12 mai 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Conférence préparatoire

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 mai 2017 – 9 h 30					
2016-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Corriveau et Eagle premium financière inc. Parties intimées Carl Bachand Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jodoin & Associés société d'avocats s.a	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et mesure de redressement	Audience au fond
16 mai 2017 – 14 h 00					
2017-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gerson Paul Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cordeau & Charles avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
19 mai 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-Claude Vachon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 mai 2017 – 9 h 30					
2017-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe d'Assurances Royale York Inc. et Antoine Zoulalian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
1 ^{er} juin 2017 – 14 h 00					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Steve Carson Partie intimée Martin Giroux Partie intimée Yannick Jetté Partie intimée Unissa Assurances Inc. Partie intimée Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morency Société d'Avocats, sncrl Lévesque Lavoie Avocats inc. Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Conférence de gestion

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 juin 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Moyens préliminaires	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			
6 juin 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Moyens préliminaires	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 juin 2017 – 14 h 00					
2016-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pouya Hajiani Partie intimée Mahsa Sotoudeh et Bahador Bakhtiari Parties intimées RBC Direct Investing Inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Cardinal Léonard Denis, Avocats	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte et demande	Audience pro forma
15 juin 2017 – 14 h 00					
2017-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe McHugh Inc. et Corey McHugh Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cabinet de services juridiques Inc.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 juillet 2017 – 9 h 30					
2017-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Schneider Nicolas (personnellement et faisant affaires sous la raison sociale Schneider Nicolas) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
29 août 2017 – 9 h 00					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gilles Fiset Partie intimée Procureure générale du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc. M ^e Bernard Roy (Justice – Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience au fond À Rouyn- Noranda Tribunal administratif du travail Salle d'audience Jules Arsenault

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 août 2017 – 9 h 00					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gilles Fiset Partie intimée Procureure générale du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc. M ^e Bernard Roy (Justice – Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience au fond À Rouyn-Noranda Tribunal administratif du travail Salle d'audience Jules Arsenault
5 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Josh Baazov Partie intimée Craig Levett Partie intimée David Baazov Partie intimée Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro, Polnick, Lighter Avocats Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., S.r.l. Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			
7 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			
18 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			
20 septembre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés LHRA avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
3 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés LHRA avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
4 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévy Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés LHRA avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés LHRA avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
6 octobre 2017 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Les associés LHRA avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			
11 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	David Baazov Partie intimée	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt			
13 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Conférence préparatoire
	Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées	Pelletier & Cie Avocats			
	Jocelyn Deschênes Partie intimée				

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 octobre 2017 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Conférence préparatoire
23 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l..	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
24 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l..	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
26 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
27 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
30 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
31 octobre 2017 – 9 h 30					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
7 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
8 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
10 novembre 2017 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et requête de Craig Levett en rejet sommaire de la demande de l'Autorité	Audience au fond
9 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
11 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
15 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
17 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
19 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
23 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux et Luc Vallée Parties intimées Jocelyn Deschênes Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
29 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
30 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
1 ^{er} février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
2 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
6 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
7 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
9 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
12 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
14 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers DSL, s.e.n.c.r.l./llp Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
23 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
7 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

10 mai 2017

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 33-319 du personnel des ACVM : Le point sur le Document de consultation 33-404 des ACVM, Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients.

(Texte publié ci-dessous)



Canadian Securities
Administrators

Autorités canadiennes
en valeurs mobilières

Avis 33-319 du personnel des ACVM

Le point sur le Document de consultation 33-404 des ACVM, Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients

Le 11 mai 2017

Introduction

Le 28 avril 2016, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) ont publié le *Document de consultation 33-404 des ACVM, Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients* (le **document de consultation**). Ce document visait à recueillir des commentaires sur des projets de mesures réglementaires visant à renforcer les obligations que les conseillers, les courtiers et les représentants en valeurs mobilières (les **personnes inscrites**) ont envers leurs clients. Le présent avis renferme un résumé succinct du processus de consultation mené jusqu'à maintenant, dégage certains des grands thèmes qui y ont été abordés et expose l'orientation que les ACVM adopteront à l'égard des diverses propositions présentées dans le document de consultation.

Contexte

Le document de consultation visait à recueillir des commentaires sur des projets de mesures réglementaires destinées à rehausser les obligations des personnes inscrites envers leurs clients, soit :

- un ensemble de modifications (les **réformes ciblées**) au *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le **Règlement 31-103**) et d'indications potentielles;
- un projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client accompagné d'indications.

La British Columbia Securities Commission n'a pas mené de consultation sur le projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client.

Document de consultation

i) Principales préoccupations

Le document de consultation fait état des cinq principales préoccupations entourant la relation client-personne inscrite que les ACVM avaient soulevées, soit :

- le fait que les clients n'obtiennent pas la valeur ou les rendements auxquels ils pourraient raisonnablement s'attendre en investissant;
- le décalage entre les attentes et les obligations qui est créé, dans certains cas, par la confiance ou la dépendance trop grandes des clients à l'égard des personnes inscrites;
- les conflits d'intérêts;
- l'asymétrie de l'information entre les clients et les personnes inscrites;
- le fait que les clients n'obtiennent pas les résultats que la réglementation est conçue pour leur donner.

ii) Réformes ciblées

Les ACVM ont élaboré un ensemble de modifications ciblées au Règlement 31-103 dont l'interaction aurait pour effet de concilier les intérêts des personnes inscrites et de leurs clients en rehaussant certaines des obligations qu'elles ont envers eux. Les projets de réformes ciblées touchaient aux aspects suivants :

- les conflits d'intérêts;
- la connaissance du client;
- la connaissance du produit;
- la convenance au client;
- l'information sur la relation;
- la compétence;
- les titres;
- les désignations;
- le rôle de la personne désignée responsable et du chef de la conformité;
- l'obligation fiduciaire légale envers les clients qui accordent un mandat discrétionnaire.

iii) Norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client

Le document de consultation visait également à recueillir des commentaires sur un projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client qui constituerait la norme générale et le principe directeur en fonction desquels toutes les autres obligations envers les clients seraient interprétées. La norme proposée n'est pas une obligation fiduciaire. Voici les principes servant à l'interpréter qui étaient énoncés dans le document de consultation :

- agir au mieux des intérêts du client;
- éviter ou contrôler les conflits d'intérêts en priorisant l'intérêt du client;
- fournir de l'information complète, claire et pertinente en temps opportun;
- interpréter la loi et les ententes avec le client en favorisant l'intérêt de celui-ci en cas d'interprétations raisonnablement conflictuelles;

- agir avec diligence.

Processus de consultation

La période de consultation a pris fin le 30 septembre 2016 et les ACVM ont reçu plus de 120 mémoires. Le présent avis résume les principaux thèmes et enjeux soulevés dans les commentaires. De plus amples détails sur les commentaires reçus pendant la consultation seront fournis au cours du processus de formulation des projets de règlements. Près de 85 % des mémoires reçus provenaient d'intervenants du secteur (notamment des personnes inscrites, des associations sectorielles et des cabinets d'avocats) et environ 15 % d'intervenants n'appartenant pas au secteur (dont des investisseurs, des groupes de défense des investisseurs et des universitaires).

Après la publication du document de consultation, les ACVM ont également procédé à de vastes consultations en personne, notamment en tenant des activités de communication avec des personnes inscrites, des rencontres avec des personnes physiques et des groupes d'intervenants, des conférences et des rencontres avec des membres d'organismes d'autoréglementation (**OAR**). Elles ont par ailleurs tenu une série de tables rondes à Vancouver, Toronto, Halifax, Montréal et Calgary qui leur ont permis de recueillir des commentaires auprès d'autres intervenants et d'explorer les principaux thèmes abordés dans les mémoires.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont pris part à notre exercice de consultation jusqu'à maintenant en présentant des mémoires ou en participant aux activités susmentionnées. Nous savons gré aux intervenants d'avoir pris le temps de fournir des commentaires aussi détaillés, abondants et pertinents. Ce processus nous a permis de recueillir une grande quantité de renseignements que nous avons étudiés attentivement et que nous continuerons d'utiliser pour poursuivre notre réflexion.

Les commentaires recueillis ont été essentiels pour formuler bien des propositions figurant dans le document de consultation. Comme il est indiqué ci-après, nous avons étudié attentivement les commentaires des intervenants et procéderons à la mise en œuvre des réformes ciblées en tenant compte de ceux-ci.

Thèmes abordés dans le cadre de la consultation

i) Réformes ciblées

Les commentaires des intervenants du secteur couvraient un très large éventail d'opinions sur les propositions. Voici certains des principaux thèmes qui ressortent de la consultation sur les projets de réformes ciblées :

- les projets de réformes ciblées sont trop normatifs;
- selon la catégorie d'inscription, il serait difficile pour les sociétés inscrites de mettre en œuvre certaines des réformes proposées;

- les projets de réformes ciblées ont une trop grande portée pour ce qui est de leur approche et de leur application, bon nombre d'intervenants les ayant décrits comme étant trop uniformes pour tenir compte des différences entre les catégories d'inscription, les modèles d'entreprise ou les besoins diversifiés des clients en matière de conseils financiers;
- les obligations actuelles, qu'elles soient prévues par la législation en valeurs mobilières, y compris le Règlement 31-103, par les règles des OAR ou par les codes d'éthique, suffisent pour répondre aux préoccupations soulevées dans le document de consultation;
- les réformes proposées auront d'importantes conséquences inattendues, notamment la réduction potentielle du nombre de produits que les sociétés offrent et des types de produits que les personnes inscrites recommandent à leurs clients;
- avant de donner suite à d'autres réformes, les ACVM devraient mesurer l'incidence d'autres démarches réglementaires, soit la deuxième phase du MRCC et le régime d'information au moment de la souscription;
- les projets de réformes ciblées ne tiennent pas compte de la valeur des conseils et des conseillers ni de celle que ces derniers apportent aux clients et négligent l'importance du jugement des représentants.

Les commentaires des intervenants n'appartenant pas au secteur couvraient également un large éventail d'opinions sur les propositions. Voici certains des principaux thèmes abordés par les groupes de défense des investisseurs et ces intervenants dans le cadre de la consultation sur les projets de réformes ciblées :

- les ACVM devraient mettre l'accent sur la rémunération et les incitatifs pour que le secteur adopte un modèle de conseils axé sur le client plutôt que sur les incitatifs;
- la communication d'information n'est pas une solution efficace pour régler les conflits d'intérêts;
- l'utilisation des titres dans la relation avec le client devrait être limitée;
- en l'absence d'une norme générale d'agir au mieux des intérêts, les projets de réformes ciblées ne suffisent pas pour protéger efficacement les investisseurs.

ii) Norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client

Voici certains des principaux thèmes abordés par le secteur dans le cadre de la consultation sur le projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client :

- elle sera source d'incertitude légale et réglementaire, ce qui risque d'avoir d'importantes conséquences inattendues;
- elle pourrait entraîner un manque d'harmonisation entre les différents territoires;
- elle donne lieu à des questionnements concernant sa mise en œuvre ainsi que l'évaluation et la supervision de la conformité;
- on ignore comment elle s'appliquerait à l'ensemble des catégories d'inscription et des modèles d'entreprise;
- parmi les quelques intervenants du secteur qui étaient en faveur du projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client, certains ont laissé entendre qu'elle serait préférable aux projets de réformes ciblées, et que si une norme fondée sur des principes était adoptée, davantage d'obligations normatives dans les réformes ciblées ne seraient pas nécessaires.

Voici certains des principaux thèmes abordés par les groupes de défense des investisseurs et les intervenants n'appartenant pas au secteur dans le cadre de la consultation sur le projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client :

- la norme est un principe directeur nécessaire;
- la norme est nécessaire parce qu'il existe une inégalité dans les relations entre les investisseurs et les personnes inscrites et que la transmission d'information ne suffit pas à la corriger;
- les investisseurs sont déjà convaincus que les personnes inscrites agissent dans leur intérêt et la norme réduirait le décalage entre les attentes et les obligations;
- certains intervenants suggèrent d'écarter la norme d'agir au mieux des intérêts au profit d'une norme fiduciaire pour l'ensemble des personnes inscrites;
- il faut se demander comment une norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client s'appliquerait à certains modèles d'entreprise.

Orientation sur les principaux aspects de la consultation

i) Réformes ciblées

Nous avons étudié attentivement les commentaires des intervenants et passé en revue les réformes ciblées présentées dans le document de consultation à la lumière des questions qu'ils soulevaient.

Les ACVM ont toujours la ferme intention de régler les enjeux associés à la relation client-personne inscrite et de hausser les attentes envers les personnes inscrites, notamment en conciliant les intérêts de celles-ci et de leurs clients, en améliorant les résultats pour les investisseurs et en clarifiant la nature de la relation client-personne inscrite. Pour ce faire, nous mettrons en œuvre certaines réformes dans chacun des domaines ciblés, ce qui améliorera grandement, à notre avis, la norme de conduite des personnes inscrites.

Les ACVM reconsidéreront certains projets de réformes ciblées, notamment :

- la collecte obligatoire de renseignements fiscaux de base proposée dans les réformes relatives à la connaissance du client;
- l'aspect de la proposition sur la connaissance du produit qui imposerait la réalisation d'une enquête de marché sur un ensemble raisonnable de produits et la différenciation des obligations relatives à la connaissance du produit, selon que la société a une liste de produits exclusifs ou une liste de produits mixtes ou non exclusifs;
- l'ajout possible d'un aspect de « caractère raisonnable » ou d'une autre modification à l'obligation faite aux représentants de comprendre et d'examiner la structure, la stratégie de produit, les caractéristiques, les coûts et les risques de chaque titre figurant sur la liste de la société
- l'obligation par défaut d'évaluer la convenance au client au moins tous les 12 mois en l'absence d'un événement déclencheur, et l'obligation d'évaluer la convenance en cas d'événements de marché significatifs touchant les marchés financiers auxquels le client est exposé.

Les ACVM reconsidéreront aussi le libellé de certains projets de réformes ciblées à la lumière des commentaires reçus. Par exemple, celui de la proposition selon laquelle une personne inscrite doit s'assurer que le produit qu'elle recommande est « le plus susceptible de satisfaire les besoins et objectifs du client, compte tenu de sa situation financière et de son profil de risque, et d'un examen de la structure, des caractéristiques, de la stratégie, des coûts et des risques des produits figurant sur la liste de la société » sera revu.

En ce qui concerne l'application de toutes les réformes ciblées, nous tenterons de trouver des moyens de répondre aux préoccupations concernant l'uniformité de l'approche en adaptant les propositions en fonction du contexte. Par exemple, certaines propositions relatives à la convenance ou à la connaissance du client pourraient être assouplies selon la nature de la relation entre le client et la personne inscrite.

Nous envisageons également d'apporter des changements pour peaufiner ou éliminer plusieurs éléments normatifs des réformes ciblées.

Les éléments susmentionnés ne constituent pas une liste exhaustive des révisions ou des changements que nous pourrions apporter aux réformes ciblées proposées dans le document de consultation.

Les ACVM publieront des avis détaillés lors de la publication pour consultation des projets de règlement, et les parties intéressées auront la possibilité de commenter les changements proposés.

La prochaine étape consistera à rédiger un projet de modification du Règlement 31-103 ainsi qu'un projet d'indications. Les ACVM ont décidé de prioriser certaines réformes dans la prochaine phase des travaux. Il s'agit des projets de modifications touchant les domaines suivants, qui permettront de régler les enjeux soulevés dans le document de consultation :

- les conflits d'intérêts;
- la convenance au client;
- la connaissance du client;
- la connaissance du produit;
- l'information sur la relation;
- les titres et les désignations.

Nous collaborerons avec les OAR au fur et à mesure que nous peaufinerons ces réformes. Nous travaillerons avec eux pour contrôler la conformité aux règlements existants et aux réformes ciblées une fois mises en œuvre, et prendre des mesures d'application de la loi afin d'obtenir les résultats souhaités.

À l'issue de notre analyse des diverses réformes, il est apparu que celles qui touchent à la compétence pourraient nécessiter une démarche à plus long terme pour nous permettre de poursuivre nos travaux. Nous comptons donc en faire un projet distinct.

Nous comptons par ailleurs donner suite aux réformes proposées pour imposer une obligation fiduciaire légale envers les clients qui accordent un mandat discrétionnaire et clarifier le rôle de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, bien que le calendrier de travail ne soit pas encore fixé.

ii) Norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client

Les ACVM ont toujours la ferme intention de mettre en place les réformes ciblées. Nous sommes unanimes quant à la nécessité d'apporter des changements et de hausser les attentes en vue de renforcer notablement la norme de conduite et de recentrer la relation client-personne inscrite sur les intérêts du client.

Dans le document de consultation, la CVMO et la FCNB se sont prononcées en faveur d'une norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client qui servirait de principe directeur, alors que de leur côté, la BCSC, l'Autorité, l'ASC et la CVMM avaient de sérieuses réserves sur les avantages d'introduire une telle norme en plus des réformes ciblées.

La CVMO et la FCNB comptent poursuivre l'élaboration d'une norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client et procéderont à d'autres consultations auprès des intervenants et des OAR pour tenir compte des commentaires reçus sur cette proposition durant le processus de consultation.

L'Autorité, l'ASC, la CVMM et la BCSC ne poursuivront pas les travaux sur le projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client. À leur avis, dans le contexte réglementaire et commercial actuel, la mise en œuvre des réformes ciblées pour répondre aux enjeux soulevés se traduira perceptiblement et concrètement par de meilleurs résultats pour tous les investisseurs et servira leur intérêt. Ainsi, ces réformes exigeront des personnes inscrites qu'elles gèrent les conflits en faisant passer l'intérêt du client avant le leur. La BCSC et l'Autorité sont également d'avis que l'introduction d'une norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client dans le contexte réglementaire actuel, dans lequel les conflits entre les personnes inscrites et leurs clients persisteraient, pourrait aggraver l'un des enjeux soulevés par les ACVM, à savoir la confiance et la dépendance trop grandes des clients à l'égard des personnes inscrites.

La NSSC et la FCAA se concentrent sur la finalisation des réformes ciblées. Vu les commentaires reçus sur le projet de norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client, elles ont des réserves à son sujet dans sa version actuelle. Elles pourraient envisager de réexaminer une telle norme réglementaire à condition qu'elle soit révisée en profondeur pour la clarifier et la rendre prévisible. À cette fin, elles tiendront compte de l'issue des consultations menées auprès des intervenants et des OAR par la CVMO et la FCNB.

Calendrier des prochaines étapes

Au cours de l'exercice 2017-2018, les ACVM donneront priorité aux travaux sur de nombreuses réformes ciblées, lesquels déboucheront sur des projets de règlements qui seront publiés pour consultation, donnant ainsi aux intervenants une autre occasion de se faire entendre. Les membres qui mènent d'autres travaux sur la norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client le feront en parallèle.

Autres consultations des ACVM

Les ACVM sont conscientes de la corrélation entre les questions soulevées dans le document de consultation et le *Document de consultation 81-408 des ACVM – Consultation sur l'option d'abandonner les commissions intégrées* publié le 10 janvier 2017 et dont la période de consultation prend fin le 9 juin prochain. Le personnel continuera de coordonner les considérations réglementaires liées à ces projets.

Questions

Veuillez adresser vos questions à l'une des personnes suivantes :

Sophie Jean
Directrice de l'encadrement des
intermédiaires
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4801
Sans frais : 1 877 525-0337
Sophie.jean@lautorite.qc.ca

Jason Alcorn
Senior Legal Counsel
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
Nouveau-Brunswick
506 643-7857
jason.alcorn@fcnb.ca

Jane Anderson
Director, Policy & Market Regulation and
Secretary to the Commission
Nova Scotia Securities Commission
902 424-0179
jane.anderson@novascotia.ca

Chris Besko
Director, General Counsel
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
204 945-2561
Sans frais (au Manitoba uniquement) :
1 800 655-5244
chris.besko@gov.mb.ca

Sarah Corrigan-Brown
Associate General Counsel
British Columbia Securities Commission
604 899-6738
scorrigan-brown@bcsc.bc.ca

François Vaillancourt
Analyste expert en réglementation –
pratiques de distribution
Direction de l'encadrement des
intermédiaires
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4806
Sans frais : 1 877 525-0337
Francois.vaillancourt@lautorite.qc.ca

Bonnie Kuhn
Senior Legal Counsel
Market Regulation
Alberta Securities Commission
403 355-3890
bonnie.kuhn@asc.ca

Liz Kutarna
Deputy Director
Capital Markets, Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority of
Saskatchewan
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca

Maye Mouftah
Senior Legal Counsel
Compliance and Registrant Regulation
Commission de valeurs mobilières de
l'Ontario
416 593-2358
mmouftah@osc.gov.on.ca

Erin Seed
Senior Legal Counsel
Compliance and Registrant Regulation
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
416 596-4264
eseed@osc.gov.on.ca

Isaac Filaté
Senior Legal Counsel, Capital Markets
Regulation
British Columbia Securities Commission
604 899-6573
ifilate@bcsc.bc.ca

Sonne Udemgba
Deputy Director
Legal, Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority of
Saskatchewan
306 787-5879
sonne.udemgba@gov.sk.ca

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
108551	CROUSSETTE, ALAIN	1a	2017-05-04
112931	FRASER, MANON	1a, 2a, 6a	2017-05-03
115310	GRAVEL, JEAN-CLAUDE	1a, 2a	2017-05-05
116378	HÉON, PIERRE	1a, 2a	2017-05-09
117728	LABELLE, DOMINIQUE	4a	2017-05-05
135463	MONTPETIT, SYLVIE	4a	2017-05-05
136783	LACASSE, FRANCINE	5b	2017-05-08
137546	BONNEAU, MICHELLE	5a	2017-05-09
139205	MATHURIN, GINETTE	5a	2017-05-08
144221	DUPUIS, MARIETTE	4b	2017-05-04
146495	LALANDE-DANSEREAU, THIERRY	1a	2017-05-05
148207	COULOMBE, ERIC	6a	2017-05-05
152643	ROBILLARD, BENOIT	4a	2017-05-04
156694	ST-ONGE, JOANNE	4a	2017-05-05
157271	GÉNÉREUX, MICHELLE	3a	2017-05-05
162479	OSTIGUY, CLAUDINE	4b	2017-05-05
167989	AISSAOUI, KHEIREDDINE	5a	2017-05-04
173987	BILODEAU, JESSYCA	4b	2017-05-08
174534	LAVIGNE, MARTIN	1a	2017-05-03
175985	GRANDMONT, NEIGELINE	4a	2017-05-05
176227	VEILLEUX, JANICE	3b	2017-05-08
177042	LACHANCE-MUKERJI, SIMON	4a	2017-05-03
178844	RAINVILLE, AUDREY	4a	2017-05-08
179565	EATON, JONATHAN	1a	2017-05-03
185295	DUFOUR, AUDREY	4b	2017-05-05
185611	PERRON, MARYSE	3c	2017-05-04
185688	BADRO, GEORGES	4a	2017-05-03

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
187407	MASSOUH, NADER	1a	2017-05-09
189218	FERRON-GUILLEMETTE, MAXIME	1a	2017-05-09
189994	DUBEAU, LISA	1b	2017-05-03
190526	JOUBERT, GUILLAUME	4b	2017-05-04
194870	BERNIER, STÉPHANE	1a	2017-05-05
195454	MEDEIROS, MICHAEL JOHN	3b	2017-05-08
196947	VERREAULT, SABRINA	4b	2017-05-05
197609	VERSCHURE, ANTHONIUS	1a	2017-05-05
200645	TARDIF, KLARA	5b	2017-05-08
202418	POZER, NICKOLAS	3b	2017-05-08
203421	BOUCHER, MÉLANIE	3b	2017-05-09
204029	PIERRO, ROSE-VALERIE	4b	2017-05-03
204849	MICHELIN, CÉDRICK	1a	2017-05-04
205520	MARTEL BELMIHOUB, MYRIAM	3b	2017-05-09
205853	SIROIS, ROXANNE	3b	2017-05-08
205908	FRECHETTE, GENEVIEVE	3b	2017-05-08
205918	LAFLAMME, FRANCOIS-XAVIER	3b	2017-05-03
207049	LURASCHI, JULIA	4c	2017-05-09
208324	CAO, CHRISTINE	1a	2017-05-05
210798	PLOUFFE, MARC-ANDRE	1a	2017-05-09
211142	HAMELIN, CHRISTINE	4b	2017-05-09
211394	BENSIMON, JOSEPH	1a	2017-05-08
211444	ADAM, MYLENE	1a	2017-05-08
211974	VU, MINH CHAU	1a	2017-05-09
212389	SHINK, SAMUEL	1a	2017-05-09
212613	LACHANCE, FRANCIS	4b	2017-05-03
212765	TANO, AKA ANGE OLIVIER	1a	2017-05-09
213027	MARQUIS, ALEXANDRE	1a	2017-05-05
213417	HAMEL, JONATHAN	4b	2017-05-08
213663	VERMETTE, GABRIEL	3b	2017-05-08
213815	SANOU SANDWIDI, MARIE COLETTE	1b	2017-05-04
214192	DUCEPPE, FRANCIS	1a, 6a	2017-05-05
214470	MICHON-LANTEIGNE, BIANCA	4b	2017-05-05
214917	MANSARE, LUCIEN	1b	2017-05-04
215212	RIOUX-GAGNON, DOMINIQUE	3b	2017-05-08

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
215486	HOVINGTON, KARINE	1a	2017-05-05
215580	BERNARD, RACHEL	1a	2017-05-08
215597	TREMBLAY, CHARLES-DAVID	3b	2017-05-03
215960	AARAB, YASSINE	1a	2017-05-05
216095	MARCHAND, DANIEL	1a	2017-05-08
216170	BOUCHER, YVES	1a	2017-05-08
216442	MALTAIS-TREMBLAY, LAURENCE	1a	2017-05-05
216649	KERVYN DE MEERENDRE, Y-VI FRANÇOIS	1a	2017-05-08
216747	MAINVILLE, SÉBASTIEN	1a	2017-05-05
216819	FRANCOEUR, JESSICA	4b	2017-05-08
217301	LUSIGNAN, FRANÇOIS	4a	2017-05-05
217553	DUCASSE, GABRIEL	1a	2017-05-05
217651	LAFRANCE, PATRICK	1a	2017-05-09
217674	JEUNE, FRANCIS	1a	2017-05-03
217779	QUINN, CLOVIS	1b	2017-05-04
218105	LETOURNEAU, ANNIE	1a	2017-05-08
218303	AYOTTE, SOPHIE	4b	2017-05-08
218327	THIBAUT-DUBUC, CAMILLE	3b	2017-05-03
218617	MASON-BLANCHET, JEAN-MARC	1a	2017-05-08
218689	AKAKPO, GEDEON	1a	2017-05-08
218846	BERARD, PRISCILLA	3b	2017-05-03

Non-renouvellement

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité n'a pas été renouvelée à la date d'échéance. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date d'annulation de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une remise en vigueur et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende mentionnée ci-dessous pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, C et E.

Disciplines et catégories de disciplines		Mentions spéciales
1a	Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b	Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a	Assurance collective de personnes	
2b	Régime d'assurance collective	
2c	Régime de rentes collectives	
3a	Assurance de dommages (Agent)	
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a	Assurance de dommages (Courtier)	
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a	Expertise en règlement de sinistres	
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a	Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
100708	AUBIN, RÉJEAN	3a	2017-05-01
100774	AUDET, DENIS	3a	2017-05-01
102118	BÉLANGER, MARGOT	3a	2017-05-01
102226	BÉLISLE, RAYMONDE	3a	2017-05-01
103672	BOILY, LOUISE	3b	2017-05-01
104261	BOUCHARD, SUZIE	3b	2017-05-01
106132	LECLERC, DIANE	3a	2017-05-01
106520	CHAMPAGNE, ANGÈLE	3a	2017-05-01
109871	DESMARAIS, ANDRÉ	3a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
110800	DUBÉ, DENISE	3a	2017-05-01
111737	EL-CHAMI, BASSAM	6a	2017-05-01
111742	ELEMQUIES, CATHERINE	4a	2017-05-01
111843	ÉTHIER, JOHANNE	6a	2017-05-01
111900	FAGNAN, MICHÈLE	6a	2017-05-01
111905	FAILLE, CAROLE	6a	2017-05-01
111910	FAINER, PHILIP	1a, 6a	2017-05-01
111944	FANCY, ZAHIR AHMED	1a, 2a	2017-05-01
112018	FAUCHER, NORMAND	5a	2017-05-01
112127	FERNET, JOHANNE	6a	2017-05-01
112171	FILIGNO, ANGIE	4a	2017-05-01
112219	FILLION, DAVE	3a	2017-05-01
112308	FLAMAND, MARCEL	1a	2017-05-01
112360	FOISY, PIERRETTE	3b	2017-05-01
112445	FOREST, MARIE-NICOLE	4b	2017-05-01
112449	FORESTER, GEORGES	1a	2017-05-01
112586	FORTIN, BRUNO	6a	2017-05-01
112607	FORTIN, DANIELLE	3a	2017-05-01
112627	FORTIN, GASTON	6a	2017-05-01
112664	FORTIN, LAURENT	5a	2017-05-01
112902	FRANCOEUR, PIERRE	3a	2017-05-01
113084	GABY, JEAN WISLER	1a	2017-05-01
113189	GAGNÉ, LOUISE	5a	2017-05-01
113192	GAGNÉ, LYNE	3a	2017-05-01
113210	GAGNÉ, NATHALIE	4a	2017-05-01
113235	GAGNÉ, STEEVE	2c, 6a	2017-05-01
113434	GAGNON, LINDA	6a	2017-05-01
113525	GAGNON, PIERRE	4a	2017-05-01
113533	GAGNON, RENALD	1a, 6a	2017-05-01
113545	GAGNON, ROBERT	1a	2017-05-01
113547	GAGNON, ROBERT	1a	2017-05-01
113675	GAMPEL, NAT	1a	2017-05-01
113774	GAROFALO, MARIO	6a	2017-05-01
113845	GAUDETTE, DANIEL	3a	2017-05-01
113883	GAUDREAU, ALINE	6a	2017-05-01
113893	GAUDREAU, DIANE	3a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
114029	GAUTHIER, JEAN-MARC	4a	2017-05-01
114072	GAUTHIER, MICHEL	6a	2017-05-01
114196	GÉLINAS, LUCILLE	4b	2017-05-01
114232	GENDRON, ALAIN	4a	2017-05-01
114246	GENDRON, GAÉTAN	3a	2017-05-01
114423	GIASSON, SOPHIE	1a	2017-05-01
114457	GIGUÈRE, ALAIN	6a	2017-05-01
114476	GIGUÈRE, GUYLAINE	4a	2017-05-01
114841	GIROUX, PASCALE	6a	2017-05-01
114890	GOBEIL, CAROLE	5a	2017-05-01
114909	GODBOUT, CAROLE	3a	2017-05-01
114921	GODBOUT, LISE	3a	2017-05-01
114929	GODBOUT, ROGER	4a	2017-05-01
115113	GOUDREAULT, YVES	1a, 2a	2017-05-01
115132	GOULET, ANDRÉ	1a, 2b	2017-05-01
115188	GOUR, ROBERT	3b	2017-05-01
115191	GOURDE, MICHEL	3a	2017-05-01
115202	GOYER, GHISLAINE	1a	2017-05-01
115280	GRATTON, LOUISE	4a	2017-05-01
115294	GRAVEL, DENIS	3b	2017-05-01
115297	GRAVEL, DIANE	3a	2017-05-01
115363	GRECO, MARIA A.	1a, 2a	2017-05-01
115380	GREFFORD, GUY	1a	2017-05-01
115438	GRENIER, DANIEL	1a	2017-05-01
115504	GRENON, DIANE	3a	2017-05-01
115549	GRONDIN, ANDRÉ	6a	2017-05-01
115597	GROULX, PAUL	4a	2017-05-01
115645	GUAY, MARIE-ANDRÉE	4a	2017-05-01
115672	GUÉNETTE, ANDRÉ	1a, 2a	2017-05-01
115896	GUNN, JANET	5a	2017-05-01
115897	GUNN, MICHEL	1a	2017-05-01
116150	HARNOIS, JOHANNE	3a	2017-05-01
117008	JEAN, BARBARA	3b	2017-05-01
117169	JOHNSON, NICOLE	3a	2017-05-01
117962	LACHANCE, FRANÇOISE	3a	2017-05-01
118886	DESROCHES LAMY, LUCIE	3a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
119764	LATTANZIO, ELIO	3a	2017-05-01
119820	GIRARD, DIANE	4b	2017-05-01
119854	LAUZIER, MARIELLE	3b	2017-05-01
119919	FOREST, GINETTE	3b	2017-05-01
121417	LESSARD, ALAIN	3a	2017-05-01
121843	L'HEUREUX, DIANE	3a	2017-05-01
122741	MARCOTTE, STEVE	3a	2017-05-01
123690	MERCIER, JOHANNE	3a	2017-05-01
125692	PAQUET, LINE	3a	2017-05-01
126309	PELLERIN, ANNIE	3a	2017-05-01
127749	POULIOT, RITA	3a	2017-05-01
130272	SANSCHAGRIN, SYLVIE	3a	2017-05-01
131728	SULTANALI, KARIM	3a	2017-05-01
133513	TURGEON, FRANCINE	3a	2017-05-01
134810	FIORITO-ZILIC, ANTONIETTA	4a	2017-05-01
135430	FONTAINE, PAUL	1a	2017-05-01
135556	GAUTHIER, ROBERT	5a	2017-05-01
136227	GIASSON, MARIE-JOSÉE	6a	2017-05-01
136710	GRAVEL, CAROLE	4a	2017-05-01
136890	BEAUDET, JACQUES	5a	2017-05-01
136937	GAGNON, JOSÉE	5a	2017-05-01
136940	GAUTHIER, DANIEL	5a	2017-05-01
136944	GODBOUT, ANNIE	1b	2017-05-01
136957	MIRANDETTE, ESTELLE	3b	2017-05-01
137041	BÉLISLE, PIERRETTE	5a	2017-05-01
137083	GIROUARD, MICHELLE	5a	2017-05-01
137937	GOULET, JULIE	6a	2017-05-01
137959	FRANCOEUR, ROBERT	5a	2017-05-01
138088	GAGNÉ, MICHELINE	5a	2017-05-01
138503	GAGNÉ, ANTOINE	5a	2017-05-01
138629	FORGET, FRANCINE	4a	2017-05-01
139338	FRAPPIER, JOCELYNE	5a	2017-05-01
139958	FRIZE, PATRICK	1a	2017-05-01
140298	GINGRAS, CHRISTIAN	5a	2017-05-01
141231	GABORIAUD, CHRISTOPHE	2b	2017-05-01
141854	EDWARDS, CHRISTINE	2b	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
142057	FILION, CAROLE	4b	2017-05-01
142391	FLEURENT, RITA	4b	2017-05-01
142565	FORTE, MIRIAM	6a	2017-05-01
144614	GIANCOLA, PATRICIA	6a	2017-05-01
148742	BOLDUC, MÉLANIE	5b	2017-05-01
148830	SASSEVILLE, FRÉDÉRIC	3b	2017-05-01
149318	FAVREAU, NATHALIE	1a	2017-05-01
150054	EVANGELISTA, MARCO	6a	2017-05-01
150186	AUBUT, PASCAL	3b	2017-05-01
150379	FORTIN, JOSÉE	4b	2017-05-01
150784	FONTAINE, MARIE-EVE	1a	2017-05-01
151355	SÉGUIN, MARIE-JOSIANNE	4a	2017-05-01
151532	GAGNON, FRIDJI	6a	2017-05-01
153322	ARPIN, JEAN FRANÇOIS	5a	2017-05-01
153620	GAGNÉ, CINDY	6a	2017-05-01
154680	GIBOULEAU, CHANTAL	1a, 2a	2017-05-01
154820	FAFARD, CAROLINE	1a	2017-05-01
155036	GAUTHIER, MONIQUE	2b	2017-05-01
155301	GIRARD, LOUIS-LÉON	1a	2017-05-01
155972	PELLETIER, SONIA	5b	2017-05-01
155977	PICARD, MARTINE	3b	2017-05-01
156382	FAVREAU, SIMON	3a	2017-05-01
156963	RHÉAUME, SABRINA	3b	2017-05-01
157590	FOSTER-CARRIÈRE, BARBARA	3a	2017-05-01
157741	ÉTHIER, SERGE	4c	2017-05-01
158308	GAGNON, MICHELINE	4b	2017-05-01
158393	FOREST, GINETTE LABELLE	4b	2017-05-01
158569	GAUTHIER, NATHALIE	3a	2017-05-01
158669	GUILLEMETTE, LORRAINE	3b	2017-05-01
158673	LEMAY, JOSIANE	3b	2017-05-01
159240	EL-KHOURY, YOUSSEF	1a	2017-05-01
159679	GINGRAS, ISABELLE	4a	2017-05-01
160205	FORTIER, JEAN	4c	2017-05-01
160673	HACALA, JACQUELINE	3a	2017-05-01
160812	GINGRAS, ISABELLE	5b	2017-05-01
161131	GUILBERT, CATHERINE	1a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
161622	GINGRAS, ELAINE	1a	2017-05-01
161892	GIRARD, CLAUDETTE	1b	2017-05-01
162152	GALENO, VITO	1a	2017-05-01
162354	GAUDREAU, DIANE	3b	2017-05-01
162783	GAGNON, MARIE-CLAUDE	5a	2017-05-01
163372	EMOND, DENISE	3b	2017-05-01
163437	GAUDET LANE, GHISLAINE	4a	2017-05-01
163510	GAGNÉ, RENÉ	4a	2017-05-01
163671	FYFE, ANDRÉ	4a	2017-05-01
164164	GARNEAU, SANDRA	3b	2017-05-01
164564	GIRARD, LUCILLE	4b	2017-05-01
165164	JOBIN, ALEXANDRA	3b	2017-05-01
165285	PARADIS, DOMINIQUE	3b	2017-05-01
165287	ROBERGE, MARIE-CHRISTINE	3b	2017-05-01
165506	MARTEL, CYNTHIA	3a	2017-05-01
166233	EL-HAYEK, GRICE	6a	2017-05-01
166365	GRENON, HÉLÈNE	4a	2017-05-01
166469	FOURNIER, MARC-ANDRÉ	6a	2017-05-01
166795	FORTIN, GINETTE	5a	2017-05-01
167210	ARESTA, PATRICK	5b	2017-05-01
167394	GARCIA MARTINEZ, CLEOFÉ ALEJANDRA	1a	2017-05-01
167547	FORTIN, SIMON	5b	2017-05-01
167647	FRADETTE, CINDY	3a	2017-05-01
167804	COULOMBE, MARIO	5a	2017-05-01
167846	LAVERDIÈRE-BOUTIN, JEAN-FRANÇOIS	3b	2017-05-01
168571	DANIS, MAXIME	3b	2017-05-01
169404	FORTIN, JOCELYNE	1b	2017-05-01
170544	THÉRIAULT, AUDRÉE-EVE	3b	2017-05-01
170945	GILBERT, LUC	3c	2017-05-01
171323	GUÉRIN YOUNGER, MARC	1a	2017-05-01
171432	GRAVELINE, SYLVIE	1a	2017-05-01
171896	GAGNON, LISETTE	1a	2017-05-01
172009	GAGNÉ, SÉBASTIEN	5b	2017-05-01
172308	GALARNEAU, CÉDRIC	3b	2017-05-01
172316	GUAY, JEAN-FRANCOIS	6a	2017-05-01
174931	GAGNON, MARILYN	6a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
176045	BEAUDOIN, VÉRONIQUE	3b	2017-05-01
176252	KEMMOUNE, SAMIR	3b	2017-05-01
176482	FAGUY, FRANÇOIS	1a, 6a	2017-05-01
176752	EVANS, TODD	1a	2017-05-01
176756	GUERTIN, JACQUES	4b	2017-05-01
177041	GUIHAIRE, MARTINE	4b	2017-05-01
177533	LAVERDIÈRE BOUTIN, KAVEN	3b	2017-05-01
177740	GOUDREAU, CHANTAL	3b	2017-05-01
177806	GAUTHIER-FORTIN, MATHIEU	3b, E	2017-05-01
178333	GRENIER, CAROLINE	4b	2017-05-01
179020	BÉLANGER, JONATHAN	5a	2017-05-01
179229	GRAY, NOVIA	4a	2017-05-01
179599	EL KHAIAT, JOSÉ-NOËL	1a	2017-05-01
179820	ERRHAIMI, ADIL	6a	2017-05-01
180204	DIARRA, SOKHNA	3b	2017-05-01
181225	GUECIOUEUR, CHERIFA	3a	2017-05-01
181533	GRENIER, JEAN-FRANÇOIS	5a	2017-05-01
181973	GRESSER, DAPHNEY	3b	2017-05-01
182232	CÔTÉ, JULIE	3b	2017-05-01
182458	BEAUCHAMP, NANCY	5a	2017-05-01
183357	GAREAU, DOMINIQUE	3b	2017-05-01
183899	GAGNON, ELISABETH	3b	2017-05-01
183957	EMOND, PIERRE LUC	6a	2017-05-01
184467	HOULE, CHRISTIAN	3b	2017-05-01
185006	GUERRA-GARCIA, MARGARITA	2b	2017-05-01
185156	ARPIN, FRANCE	3b	2017-05-01
185165	GOULET, MATHIEU	3b	2017-05-01
185388	GINGRAS, JENNIFER	3b	2017-05-01
185450	GAUTHIER, CLAUDE	1a	2017-05-01
185911	FORTIN, NADINE	4b	2017-05-01
186282	FRÉCHETTE, ISABELLE	1a	2017-05-01
186318	GIROUX, CAROLINE	1a, 2b	2017-05-01
186943	AUBÉ, KARINE	3b	2017-05-01
187046	GONZALEZ ZAMORA, CÉSAR AUGUSTO	3b	2017-05-01
187162	LAINESSE, VÉRONIQUE	3b	2017-05-01
187366	FORTIER, MARC	3b	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
187404	GASS, SHANNON	1b	2017-05-01
187523	GUITIAN, ERGIO	6a	2017-05-01
187619	FORTIN, PHILIPPE	4a	2017-05-01
188043	GEMME, SYLVIE	4b	2017-05-01
188082	GRENIER-DION, ISABELLE	4b	2017-05-01
188220	BERNARD-LÉONARD, PIER-OLIVIER	3b	2017-05-01
188294	KABALU, KALUPU CEDRIC	3a	2017-05-01
188745	GENDRON-CARRIER, CHARLES	1a, 6a	2017-05-01
189271	LÉVESQUE TURCOTTE, CATHERINE-ANAÏS	5b	2017-05-01
189790	LONGPRÉ, MARIE-CHRISTINE	3b	2017-05-01
190019	GIBBS, OLUSHOLA	1a	2017-05-01
190121	GIRVAN, ANDREW	1a	2017-05-01
190276	GAGNON-VÉZINA, MAUDE ISABELLE	4b	2017-05-01
190445	GÉLINAS, MARIE PIÈRE	1a	2017-05-01
190720	GRONDIN, KARINE	3b	2017-05-01
191717	VALLIÈRES, NICOLAS	3b	2017-05-01
191971	EL RHAIB, DRISS	1a	2017-05-01
192326	LAVERTUE, JESSICA ANN	3a	2017-05-01
193407	FORTIER, SABRINA	4b	2017-05-01
193945	FORTIER, MARTIN	3b	2017-05-01
194058	GAUTHIER, WESTLEY	1b	2017-05-01
194300	GROLEAU, JESSIKA	1a	2017-05-01
194843	EL FAKIRI, SAAD	3b	2017-05-01
194979	GELEYN, ALEXANDRE	6a	2017-05-01
195260	GUIZANI, ANIS	1a	2017-05-01
195587	FÉLIX, ANGELINE	5c	2017-05-01
195588	FORTUNÉ, ESAÏE	3b	2017-05-01
196162	FALL, IBRAHIMA	1a	2017-05-01
196304	GOUIN, STÉPHANE	4b	2017-05-01
196378	GRAVEL, JONATHAN	1a	2017-05-01
196576	GAGNON, CHANTAL	4a	2017-05-01
196803	GUIMONT-FORTIN, MARIE-PIERRE	1a	2017-05-01
197186	FORTIN, SOPHIE	3a	2017-05-01
197411	GAUDREAU, CHARLES	1a	2017-05-01
197479	FILALI, ALADINE	4a	2017-05-01
198121	GUILLEMETTE, CHARLES	1a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
198479	VIGNEAULT, LOÏS	3b	2017-05-01
198519	GRENIER, ALEXANDRE	1a	2017-05-01
198752	PROVOST, VICKY	3b	2017-05-01
198756	GEOFFROY, JULIE	1a	2017-05-01
198827	GRECH-CHARRON, MAXIME	3b	2017-05-01
199356	BOSSÉ, JENNY	4b	2017-05-01
199361	VINCENT, ISRAËL	3b	2017-05-01
199365	FLEURANT, NORMAND	3b	2017-05-01
200101	ESTAFANOUS, LILIAN	1a	2017-05-01
200367	FILION, GERMAIN	1a	2017-05-01
200389	GUERTIN, LOUIS	3a	2017-05-01
200439	TALBOT, ANNIE	3b	2017-05-01
200449	FADLON, VICTOR	1a	2017-05-01
200455	FORTIN, JONATHAN	4a	2017-05-01
200524	GIRARD, AMÉLIE	5b	2017-05-01
201415	TOBAL DEL VALLE, SABRINA	3b	2017-05-01
201448	HAECK, PIERRE LUC	3b	2017-05-01
201452	BERGERON, KATE	3b	2017-05-01
201456	BOLDUC, ANNE-MARIE	3b	2017-05-01
201458	PICHETTE-FOURNIER, EVE	3b	2017-05-01
201491	FORTIER-CUNNINGHAM, VICKY	3b	2017-05-01
201588	TETREAULT, FRANCIS	4b	2017-05-01
201796	FRANK, MATHIEU	1a	2017-05-01
201869	TURGEON, STÉPHANIE	3b	2017-05-01
201883	ROBERGE, ALEXANDRE	3b	2017-05-01
202068	GUPTA, AJAY	1a	2017-05-01
202076	GAGNÉ, ÉRIC	1a	2017-05-01
202114	GAUDOT, KAROLINE	1b	2017-05-01
202505	GEVRY-GAGNON, VINCENT	1a	2017-05-01
202581	LANDRY, OLIVIER	3b	2017-05-01
202748	FOURNIER, CATHERINE	3b	2017-05-01
203061	BARROSO LAPA, ROXANNE	3b	2017-05-01
203066	HARVEY-DE ROY, NICOLAS	3b	2017-05-01
203085	EUSTACHE, PIERRE-PHILIPPE	3b	2017-05-01
203176	ALAIN, STEPHANIE	5b	2017-05-01
203719	GUNNESS, DHARAMRAJ COOMAR	1a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
203874	GUZMAN VEGA, OSMANIS	3b	2017-05-01
203937	FISSET, DAVID	3a	2017-05-01
204187	EL-BAHAR GAGNE, STEPHANIE	1a	2017-05-01
204235	GENEREUX, MYLENE	3b	2017-05-01
204334	GAGNON-LAROUCHE, MAXIME	4b	2017-05-01
204335	GIROUX, ALEXANDRE	1b	2017-05-01
204410	RIVARD-FRANCOEUR, MARIE-PASCALE	3b	2017-05-01
204569	GILBERT, BIANCA	5b	2017-05-01
204653	GIARD-CHOINIÈRE, LUDOVIC	6a	2017-05-01
204927	LAFLAMME, MELANIE	3b	2017-05-01
204938	GAUTHIER, JEAN-FRANCOIS	1a	2017-05-01
205171	GAGNON, CORINNE	3a	2017-05-01
205190	FARES, JENNIFER	1a	2017-05-01
205372	GILBERT POTVIN, IANN	1b	2017-05-01
205804	EL LAIA, ABDERRAZZAK	1b	2017-05-01
205840	JOBIN-CHANTAL, JESSICA	5b	2017-05-01
205877	LEBEL, SAMUEL	3b	2017-05-01
205878	IODICE, REBECCA	3b	2017-05-01
205884	GRENIER-LETOURNEAU, CATHERINE	3b	2017-05-01
205897	MARCHITELLO, CYNTHIA	3b	2017-05-01
205913	CHILVERS, CATHERINE	3b	2017-05-01
206155	FLOOKES, VALERIE	1a	2017-05-01
206292	FERLAND, MARIKA	3b	2017-05-01
206301	GAZAILLE, GUILLAUME	1a	2017-05-01
206531	GIRARD, YAN	1a	2017-05-01
206532	GOLBAN, ALEXEI	1a	2017-05-01
206562	GIROUX, MARTIN	3b	2017-05-01
206635	GONZALEZ HECHAVARRIA, BERTHA YURA	1a	2017-05-01
206894	GAMACHE, STÉPHANIE	1a	2017-05-01
207007	FERLAND, ERIC	3b	2017-05-01
207039	GHAMRAOUI, OUTOUR	1a	2017-05-01
207044	FOURNIER, JEAN-FRANCOIS	3b	2017-05-01
207109	GRONDINES, MAGALIE	3a	2017-05-01
207413	BERTRAND-AUCLAIR, JESSICA	3b	2017-05-01
207525	CAMPAGNA, MARIE PHILIP	3b	2017-05-01
207689	GOYETTE, MYRIAM	1a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
207960	COUTURE, ANTONY	3b	2017-05-01
207991	GHAZAL, ORLANDO	1a	2017-05-01
208026	GRONDIN, GENEVIEVE	1a	2017-05-01
208053	GUIMONT, STÉPHANIE	5a	2017-05-01
208147	FONTAINE, STEVE	4a	2017-05-01
208190	GUTHRIE, MEGHAN	4b	2017-05-01
208276	ELIASY, FAHIMA	3b	2017-05-01
208286	GAGNON, STÉPHANE	1a	2017-05-01
208424	GAGNÉ, CAROLYNE	1a	2017-05-01
208435	CABRERA, PATRICIO	5b	2017-05-01
208472	GÉLINAS GIRARD, PIERRE-ALAIN	1a	2017-05-01
208542	LEDUC, ALEXANDRE	3b	2017-05-01
208571	GUTIERREZ SUAREZ, EIMY JOHANNA	4b	2017-05-01
208747	GUERRIER, JOSEPH JUNIOR	3b	2017-05-01
208841	GERARD SAROLEA, PIERRE-OLIVIER	1a	2017-05-01
209009	GAGNÉ, JONATHAN	5b	2017-05-01
209025	GODIN, SYLVAIN S	1a	2017-05-01
209027	GUICHARD JOLY, ISABELLE	4a	2017-05-01
209176	FADEU, JONAS	1a	2017-05-01
209187	MARCOTTE, JEANNE	5b	2017-05-01
209242	AZANDOSSESSI, FABERT STEVENS	3b	2017-05-01
209247	CAMPEAU, ELENA	3b	2017-05-01
209297	FLEBUS, BERNARD	1a	2017-05-01
209408	GAUDREAU REMILLARD, MARTIN	4c	2017-05-01
209576	ROSS, VINCENT	5b	2017-05-01
209641	GOURAIGE-FREDERIC, ANDREE	1a	2017-05-01
209648	GAGNÉ, MARTIN	1a	2017-05-01
209805	PALMQUIST, LARRY	3b	2017-05-01
210009	EDWARDS, OVETT	3b	2017-05-01
210038	GAUTHIER, GHISLAIN	1a	2017-05-01
210081	GROULX, CINDY	1a	2017-05-01
210151	GRENIA, MATTHEW	1a	2017-05-01
210393	ST-AMANT, VALERIE	5b	2017-05-01
210459	ST-PIERRE, SARAH	3b	2017-05-01
210460	GOURGUE-THIBERT, GENEVIÈVE	5b	2017-05-01
210463	LABLACK, GHYSLENE	3b	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
210497	LABRECQUE, AUDREY	3b	2017-05-01
210499	LAFORGE, SOPHIE	3b	2017-05-01
210509	FRENETTE-SIMONEAU, JEAN-DANIEL	1a	2017-05-01
210594	AUCLAIR-PEPIN, JULIE	3b	2017-05-01
210618	GROLEAU-HAMEL, JULIEN	3b	2017-05-01
210633	FITZGERALD, SCOTT	1b	2017-05-01
210634	GAKOU, GAOUSSOU	1a	2017-05-01
210637	PERREAULT, AMELIE	3b	2017-05-01
210654	GUÉRIN, MARIE-CHRISTINE	1a	2017-05-01
210687	PILAVCI, SULE	3b	2017-05-01
210708	GAUVIN-DIETLIN, NOELIE	3b	2017-05-01
210751	GAGNON, MELANIE	3b	2017-05-01
210853	GAUCHE, JULIE	3b	2017-05-01
210871	FLEURENT, ETIENNE	1a	2017-05-01
210885	GOUPIL, MAGALIE	1b	2017-05-01
210887	FONTAINE, MELANIE	1b	2017-05-01
210907	GRIGOROPOLI, SERGHEI	1a	2017-05-01
211100	FRASER FLORIAN, JORGE ALBERTO	1a	2017-05-01
211149	GAUTHIER, CATHERINE	1a	2017-05-01
211174	FRASER, ALICIA	4b	2017-05-01
211178	GORDON, ERIN	4b	2017-05-01
211236	FILLION, JULIE	1a	2017-05-01
211417	GAGNON, SERGE	1a	2017-05-01
211418	GIRARD, JUSTINE	3b	2017-05-01
211441	EL HELOU, RIMA	3b	2017-05-01
211459	FOURNIER, ALEXANDRA	1a	2017-05-01
211493	GIRARD, JOSÉE-FRANCE	1a	2017-05-01
211542	EL BARRAMI, ABDERRAHIM	4a	2017-05-01
211702	FRIGON, ALEXANDRE	1a	2017-05-01
211705	LEBEL, DOMINIQUE	3b	2017-05-01
211720	GARCIA, JAVIER	1a	2017-05-01
211793	EMOND, JULIE	3b	2017-05-01
211812	GIANAN, ANNIE ROSE	4c	2017-05-01
211865	FONTAINE, CHRISTIAN	1b	2017-05-01
211874	GOURDE, FREDERIC	1a	2017-05-01
211880	GRAVEL, CHANTAL	1a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
212225	GUAY, JÉRÉMIE	1a	2017-05-01
212297	GOSSELIN, CLAIRE MARIE	1a	2017-05-01
212378	FFRENCH, KATHLEEN	2c	2017-05-01
212388	ETIENNE, CAROLDE	1b	2017-05-01
212420	KEVORKIAN, SEVAG	3b	2017-05-01
212434	FUGERE, NICOLAS	1a	2017-05-01
212507	ROUSSEL, VINCENT-PIERRE	3b	2017-05-01
212511	DROLET, VERONIQUE	3b	2017-05-01
212526	GAGNON, MARTIN	1b	2017-05-01
212542	FABRE, MÉLANIE	1b	2017-05-01
212646	GAGNON-DÉSIR, MYRIAM AUDREY	1b	2017-05-01
212807	GRÉGOIRE, KATY	1a	2017-05-01
212887	FABRE, SERGIO	1a	2017-05-01
213028	GUERTIN, ROXANNE	1a	2017-05-01
213123	EL SHERIF, SAMIR	1a	2017-05-01
213222	GAUTHIER, MÉLANIE	1a	2017-05-01
213254	ALLARD COSSETTE, JEAN-CHRISTOPHE	3b	2017-05-01
213270	GRAVEL, KATRINE	1a	2017-05-01
213277	LAPOINTE, ANTONI	3b	2017-05-01
213344	GADBOIS, KATHERINE	5b	2017-05-01
213355	GAUTHIER-SAVARD, PATRICK	1a	2017-05-01
213361	LANDRY, YVAN	5b	2017-05-01
213381	MAROIS, PIERRE	5b	2017-05-01
213422	GAGNON, SHANI	1a	2017-05-01
213485	GENDRON, LOUISE	1a	2017-05-01
213488	FERLAND, KELINA	1a	2017-05-01
213491	FERLATTE, STEVEN	4b	2017-05-01
213498	FOURNY, YOAN	1a	2017-05-01
213504	FOURNIER, ANNABELLE	1a	2017-05-01
213577	GABAUD, JESSICA	1a	2017-05-01
213662	FLEURY, MANON	3b	2017-05-01
213739	GOMEZ SAAVEDRA, JUAN DIEGO	4b	2017-05-01
214029	GOULET-COURTEMANCHE, NIKO	1b	2017-05-01
214076	GAUTHIER, JESSY	1a	2017-05-01
214213	EL YOUSOUFY, AHMED	1b	2017-05-01
214235	WYRCHOWNY, PAUL	3b	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
214253	MITCHELL, CHRISTINA	3b	2017-05-01
214330	FONGANG, MICHAEL LAZARE	1a	2017-05-01
214447	GIRARD-TREMBLAY, AMELIE	4b	2017-05-01
214532	WHITE, ALEXANDRA	3b	2017-05-01
214608	GAGNÉ, SANDRA	1b	2017-05-01
214715	SHEDLEUR, FRANCOIS	3b	2017-05-01
214731	GHAILANE, AMINE	1a	2017-05-01
214770	FONTAINE, STEVE	1b	2017-05-01
214788	FOURNIER, VERONIQUE	1a	2017-05-01
214796	GAMARRA, STEVE	1b	2017-05-01
214921	GINGRAS, MELANIE	3b	2017-05-01
214966	GARON, WILLIAM	1b	2017-05-01
215041	GAGNÉ-LANGLOIS, JOANIE	4b	2017-05-01
215073	ÉDEME, MARCEL ANDRÉ	1b	2017-05-01
215257	GAGNON, MARYSE	1b	2017-05-01
215306	FOURNIER SAUVÉ, JONATHAN	4b	2017-05-01
215379	PLEAU -TREMBLAY, ROXANNE	3b	2017-05-01
215380	TREMBLAY, KARINE	3b	2017-05-01
215386	PAIN, VANESSA	3b	2017-05-01
215411	FRENETTE, CHRISTIANE	1a	2017-05-01
215427	GALLANT, GERVAIS	1a	2017-05-01
215747	GIRARD, MARIE-EMILIE	1b	2017-05-01
215763	FORTIER, LINDA	1b	2017-05-01
215769	GAGNIER, MIREILLE	1a	2017-05-01
215891	GRENIER, MAXIME	1b	2017-05-01
215964	GOULET, SHANY	1b	2017-05-01
216064	FRAPPIER, RÉBECCA	1a	2017-05-01
216134	GINGRAS, NATACHA	1a	2017-05-01
216386	FOREST, JEAN-MARC	1a	2017-05-01
216412	GAUTHIER, FRÉDÉRIC	1a	2017-05-01
216418	FRANCOEUR, JESSICA	1b	2017-05-01
216506	GIRARD, JOANIE	1a	2017-05-01
216555	FORTIN, OLIVIER	1b	2017-05-01
216592	GAGNÉ, JOSÉE	1a	2017-05-01
216655	GILBERT, JESSICA	1b	2017-05-01
216769	GRATTON, GINETTE	1a	2017-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
216857	GINGRAS -TREMBLAY, LYDIA-EMY	1b	2017-05-01
216865	GILLET, NATHALIE	1b	2017-05-01
216877	GIROUARD, GUYLAINE	1a	2017-05-01
216929	GUILLEMETTE, JEAN	1a	2017-05-01
216967	CARRIER, ANDRÉANNE	3b	2017-05-01
216975	F CASTILLOUX, MARIE-SOPHIE	3b	2017-05-01
217467	DUBÉ, STÉPHANIE	3b	2017-05-01
217545	GINGRAS, TOMMY	1a	2017-05-01
217550	GUILLOT, JEAN-MATHIEU	3b	2017-05-01
217654	GIRARD-MOREL, MICKAEL	1a	2017-05-01
217984	EL KESHAWI, RIM	3b	2017-05-01
218037	GASSI, MOHAMMED	1a	2017-05-01
218081	GAUVIN LEMAY, GABRIEL	1b	2017-05-01
218083	GROSSO, MIKAEL	1a	2017-05-01
218370	GALLANT, MIGUEL	1b	2017-05-01

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
508795	GAETAN CHARLEBOIS	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2017-05-04
512671	INTERGROUPE SOLUTIONS INC.	Assurance de dommages	2017-05-09
515235	JOSIANNE DELAMBRE	Assurance de personnes	2017-05-08
515588	FRANÇOIS DAOUST	Assurance de personnes	2017-05-08
600438	BÉLANGER PAQUET CABINET D'ASSURANCE INC.	Assurance de personnes Planification financière	2017-05-09
601793	ADAMO CAFAGNO	Assurance de personnes	2017-05-04

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CORPORATION FINANCIERE STONEBRIDGE	Cahill	James	2017-04-28
GESTION DE PLACEMENTS HIGHSTREET	Basaraba	Adrian	2017-04-27
MANULIFE SECURITIES INVESTMENT SERVICES INC.	Hutfloetz	Lisa	2017-05-08
SERVICES FINANCIERS FOSTER & ASSOCIES	Rogers	Eleanor	2017-04-28
SERVICES FINANCIERS FOSTER & ASSOCIES	Foster	Morley	2017-04-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CORPORATION FINANCIERE STONEBRIDGE	Cahill	James	2017-04-28
GESTION DE PLACEMENTS HIGHSTREET	Basaraba	Adrian	2017-04-27

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CORPORATION FINANCIERE STONEBRIDGE	Cahill	James	2017-04-28
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	Vallée	Sébastien	2017-05-08
GESTION DE PLACEMENTS HIGHSTREET	Basaraba	Adrian	2017-04-27

3.5.4 Les nouvelles inscriptions**Cabinets de services financiers**

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602573	PLACEMENT G.C.G. INC.	François Beaudry	Assurance de personnes Planification financière	2017-05-05
602574	SIERRA ASSURANCE INC.	Yves Saint-Loup	Assurance de dommages	2017-05-08
602575	9334-9579 QUÉBEC INC.	Simon Lépine	Assurance de personnes	2017-05-05
602578	9350-3878 QUÉBEC INC.	Gianni De Pastena	Assurance de personnes	2017-05-08
602580	GROUPE FINANCIER DOYON ET LAROSE INC.	Adrien Doyon	Assurance de personnes	2017-05-09

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Veillez noter que les décisions administratives rendues par l'Autorité des marchés financiers à l'égard d'un cabinet, représentant autonome ou société autonome sont publiées sous forme de tableau à la section 3.8.4 de ce Bulletin.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1194

DATE : 18 avril 2017

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	Membre
M. Michel McGee	Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

MICHEL JUTRAS (certificat numéro 191710)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom du consommateur concerné ainsi que de tout renseignement permettant de l'identifier.

[1] Le 8 mars 2017, le comité de discipline de la *Chambre de la sécurité financière* s'est réuni à l'Hôtel Holiday Inn Express & Suites, sis au 1500, rue Johnson Est, en la ville de Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 8W5, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

CD00-1194

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

« 1. Dans la région de Saint-Hyacinthe, le ou vers le 30 juin 2015, l'intimé a contrefait la signature de L.C. sur l'accusé de réception du contrat 00-5371113-8, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2), 11, 16 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, c. D-9.2, r.3). »

[2] D'entrée de jeu, l'intimé qui se représentait lui-même, enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'égard de l'unique chef d'accusation contenu à la plainte.

[3] Après l'enregistrement de son plaidoyer, les parties présentèrent au comité leurs preuves et représentations sur sanction.

PREUVE DES PARTIES

[4] Alors que la plaignante versa au dossier une preuve documentaire cotée P-1 à P-5, elle ne fit entendre aucun témoin.

[5] Quant à l'intimé, il ne déposa aucune pièce mais choisit de témoigner.

[6] Son témoignage consista essentiellement à résumer le contexte factuel rattaché à l'infraction.

[7] Les parties soumièrent ensuite au comité leurs représentations respectives.

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[8] La plaignante débuta ses représentations en indiquant qu'elle suggérerait au comité d'imposer à l'intimé, à titre de sanction, une période de radiation temporaire de deux (2) mois.

CD00-1194

PAGE : 3

[9] Elle ajouta réclamer de plus la publication de la décision et la condamnation de ce dernier au paiement des déboursés.

[10] Elle poursuivit ensuite en soulignant la gravité objective de l'infraction commise par l'intimé, signalant notamment que le comité n'était pas confronté à une « *simple faute technique*. »

[11] Rappelant que ce dernier avait contrefait la signature du client sur un accusé de réception de contrat, elle insista sur l'importance de la signature au document en cause.

[12] Elle signala qu'après la réception du document signé, l'assureur était en droit de croire que le contrat avait été livré et que le représentant avait couvert avec le client plusieurs points, dont le degré de protection garanti par la police, la confirmation du bénéficiaire nommé, la façon de procéder à une réclamation, les stipulations particulières du contrat, etc.

[13] Bien qu'elle reconnut que l'intimé n'avait pas été animé d'une intention frauduleuse ou malveillante elle rappela que ce dernier avait admis avoir commis « *une erreur de jugement*. »

[14] Au plan des éléments subjectifs du dossier, elle mentionna son absence d'antécédent disciplinaire, sa reconnaissance des faits et le plaidoyer de culpabilité enregistré dès la première occasion.

[15] Elle concéda de plus que, selon son évaluation, compte tenu notamment des conséquences subies à la suite de sa faute, il ne posait, à son opinion, qu'un risque de récidive peu élevé.

CD00-1194

PAGE : 4

[16] Elle insista néanmoins, considérant la gravité indéniable de l'infraction, que la sanction suggérée, en plus d'être conforme aux précédents jurisprudentiels applicables, était à son avis, juste et appropriée.

[17] Elle indiqua que celle-ci tenait compte de tous les critères applicables en matière de sanction, soit :

- « a) *La protection du public;*
- b) *La dissuasion de commettre à nouveau le même type de faute;*
- c) *L'exemplarité; le message de la part des autorités étant que le type d'infraction en cause, qui porte atteinte à l'image de la profession et aux valeurs des membres de la Chambre, ne serait pas toléré;*
- d) *Le droit de l'intimé de reprendre l'exercice de la profession lorsqu'il aura purgé sa sanction. »*

[18] Elle termina en déposant à l'appui de sa recommandation, un cahier d'autorités comportant huit décisions antérieures du comité¹ qu'elle commenta.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[19] L'intimé débuta ses représentations en indiquant qu'au moment des événements reprochés, il était accablé, fatigué et « *sous la pression* » des échéances d'une fin de trimestre.

[20] Il indiqua que le directeur des ventes avec qui il agissait alors conjointement et de qui le dossier relevait, lui avait déclaré « *avoir parlé au consommateur en cause, que*

¹ *Chambre de la sécurité financière c. Gras*, C.D.C.S.F. Montréal, n° CD00-0881, 3 janvier 2012; *Chambre de la sécurité financière c. Michaud*, C.D.C.S.F. Montréal, n° CD00-0990, 18 décembre 2013; *Chambre de la sécurité financière c. Benjamin*, C.D.C.S.F. Montréal, n° CD00-1040, 14 mars 2014; *Chambre de la sécurité financière c. Turcotte*, C.D.C.S.F. Montréal, n° CD00-0916, 3 avril 2014; *Chambre de la sécurité financière c. Cabana*, C.D.C.S.F. Montréal, n° CD00-0952, 28 juillet 2014 et 3 juin 2015; *Chambre de la sécurité financière c. Guernon*, 2015 QCCDCSF 4; *Chambre de la sécurité financière c. Dorion*, 2015 QCCDCSF 5; *Chambre de la sécurité financière c. Gagné*, 2016 QCCDCSF 24.

CD00-1194

PAGE : 5

le document avait été expédié à ce dernier pour signature et qu'il devait lui être retourné par la poste mais qu'il ne lui parviendrait pas à temps pour rencontrer les échéances fixées par l'employeur. »

[21] Il expliqua que c'est ainsi que, surmené et stressé par les objectifs de son employeur, il avait pris la malheureuse décision de signer l'accusé de réception de la police en y contrefaisant la signature du client.

[22] Il affirma ensuite, qu'ayant, à la suite des événements, « *tout perdu* », le risque qu'il ne récidive, tel que la plaignante l'avait mentionné, était nul.

[23] Il souligna qu'en conséquence de sa faute, il avait été congédié par son employeur, ce qui lui avait occasionné « *une perte de plus de 100 000 \$* », soit la perte de sa clientèle qu'il évaluait à 70 000 \$ ainsi que la perte d'une somme d'environ 23 000 \$, qui lui aurait autrement été versée par son employeur.

[24] Il ajouta que c'était sans compter les revenus dont l'avait privé sa cessation d'emploi.

[25] Il termina en indiquant que, sur le plan personnel, il avait été privé de beaucoup, qu'il s'était retrouvé « *serré financièrement* », qu'il avait songé à faire faillite et que « *pour arriver* », il occupait maintenant trois emplois.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[26] Selon l'attestation de droit de pratique produite au dossier, l'intimé a débuté dans le domaine de la distribution de produits d'assurance le ou vers le 7 juillet 2011.

CD00-1194

PAGE : 6

[27] Il n'a aucun antécédent disciplinaire.

[28] Il a collaboré à l'enquête de la syndique et reconnu les faits qui lui sont reprochés.

[29] Dès la première occasion, il a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'unique chef d'accusation porté contre lui.

[30] Comme conséquence des gestes fautifs qu'il a posés, il a, le ou vers le 17 septembre 2015, été congédié par son employeur.

[31] Il a repris l'exercice de la profession du 20 octobre 2015 au 21 février 2016 pour le compte du cabinet *Distribution financière Sun Life (Canada) inc.*, mais celui-ci a mis fin à son emploi lorsqu'avisé de l'ajout de certaines obligations à sa certification.

[32] Par décision de l'*Autorité des marchés financiers (AMF)*, il s'est vu imposer, le 22 février 2016, des conditions à son certificat.

[33] Il lui a alors notamment été prescrit, pour une période de deux ans, d'exercer ses activités sous la responsabilité d'une personne nommée par le dirigeant responsable du cabinet auquel il serait rattaché.

[34] Il a ensuite repris ses activités à titre de représentant en assurance de personnes du 2 mai 2016 au 31 mai 2016, pour le cabinet *Michel Jutras Services financiers inc.*, mais selon ce qu'il a déclaré, la personne qui devait superviser ses activités de représentant, a quitté le cabinet et il a dû cesser d'exercer, n'étant plus en mesure de respecter les conditions qui lui avaient été imposées par l'*AMF*.

CD00-1194

PAGE : 7

[35] Depuis lors, il exerce ou aurait exercé des emplois dans un tout autre domaine.

[36] Selon ses affirmations, il aurait, à la suite des événements et notamment comme conséquence de la perte de son emploi, subi une perte qu'il évalue à 100 000 \$, ayant été privé de sa clientèle, dont il estime la valeur à 70 000 \$, ainsi que d'une somme d'environ 23 000 \$ qui lui aurait autrement été payée par son employeur. Il aurait alors songé à déclarer faillite.

[37] Au moment de l'infraction il occupait un poste de directeur de ventes. Il aurait agi tel qu'il lui a été reproché afin d'atteindre les objectifs que lui avait fixés son employeur.

[38] La preuve ne révèle pas qu'il ait été animé d'une intention malveillante ou frauduleuse.

[39] Elle ne démontre pas non plus que le client ou l'assureur en cause ait subi un préjudice.

[40] Néanmoins, la gravité objective de l'infraction qu'il a commise ne fait aucun doute.

[41] Il s'est reconnu coupable d'avoir contrefait la signature d'un client sur l'accusé de réception d'un contrat d'assurance.

[42] Ce type d'infraction, qui touche directement à l'exercice de la profession, est de nature à déconsidérer celle-ci.

CD00-1194

PAGE : 8

[43] Dans l'affaire *Brazeau c. Chambre de la sécurité financière*², la Cour du Québec a émis les principes qui doivent guider le comité lors de l'imposition de sanctions dans les cas, comme en l'espèce, de contrefaçon de signature.

[44] La Cour y a indiqué : « *le fait d'imiter des signatures ou de les utiliser est en soi un geste grave qui justifie une période de radiation. Cette période de radiation sera plus ou moins longue toutefois, selon que la personne concernée aura posé ses gestes avec une intention frauduleuse ou non.* »

[45] Après révision et analyse des circonstances propres au présent dossier, compte tenu des éléments tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants qui lui ont été présentés, le comité est d'avis, qu'en l'espèce, la condamnation de l'intimé à une radiation temporaire de deux (2) mois, telle que proposée par la plaignante, serait une sanction juste et appropriée, adaptée à l'infraction, conforme aux précédents jurisprudentiels applicables et respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont il ne peut faire abstraction.

[46] Le comité condamnera donc l'intimé sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte à une radiation temporaire de deux (2) mois.

[47] Enfin, en l'absence de motifs qui le justifieraient de s'écarter des règles habituelles, il ordonnera la publication, aux frais de l'intimé, de la décision, et condamnera ce dernier au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé;

² 2006 QCCQ 11715.

CD00-1194

PAGE : 9

DÉCLARE l'intimé coupable de l'unique chef d'accusation contenu à la plainte;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

– Sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période de deux (2) mois;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a eu son domicile professionnel, ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26.

(S) François Folot

M^e François Folot
Président du comité de discipline

(S) Bruno Therrien

M. Bruno Therrien, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(S) Michel McGee

M. Michel McGee
Membre du comité de discipline

M^e Alain Galarneau
Pouliot, Caron, Prévost, Bélisle, Galarneau

CD00-1194

PAGE : 10

Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représentait lui-même

Date d'audience : 8 mars 2017

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1008

DATE : 5 avril 2017

LE COMITÉ : M^e Claude Mageau
M. Marc Binette, Pl. Fin.
M. Antonio Tiberio

Président
Membre
Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

MICHEL MARCOUX, représentant de courtier en épargne collective (certificat numéro 122786, BDNI 1755241)

Partie intimée

DÉCISION SUR REQUÊTE POUR ARRÊT DES PROCÉDURES

[1] Les 24, 25 et 26 octobre 2016, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « comité ») s'est réuni au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage, Montréal, pour procéder à l'audition de la Requête en arrêt des procédures présentée par l'intimé (la « Requête »).

[2] Au terme de l'audition, le comité a réclamé les enregistrements audio de l'audition et ceux-ci lui sont parvenus le 2 décembre 2016, date de début du délibéré.

CD00-1008

PAGE : 2

LA REQUÊTE

[3] La Requête a été dénoncée et déposée le 19 juillet 2016 et elle était accompagnée des pièces R-1 à R-36 produites à son soutien.

[4] À la Requête, l'intimé demandait initialement le rejet de la plainte disciplinaire amendée datée du 16 mai 2014.

[5] La Requête a par la suite été amendée verbalement lors de l'audition du 26 octobre 2016 par le procureur de l'intimé pour demander l'arrêt des procédures.

[6] La plainte disciplinaire amendée contient les vingt-quatre (24) chefs d'accusation suivants :

CONCERNANT E.L. ALIAS « GALA »

1. À Montréal, le ou vers le 10 novembre 2005, l'intimé a fait défaut de remettre avec diligence à E.L., directement ou par l'entremise de Dominion Investment, la somme de 25 000 \$ reçue de Clarington suite à la vente du 8 novembre 2005 des parts du fonds IA-Clarington Petites sociétés canadiennes-A #521-239851001 détenues dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
2. À Montréal, le ou vers le 10 novembre 2005, l'intimé a fait défaut de remettre avec diligence à E.L., directement ou par l'entremise de Dominion Investment, la somme de 24 088,62\$ reçue de Fidelity suite à la vente du 8 novembre 2005 des parts du fonds Fidelity Potentiel Canada #515-14664643 détenues dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
3. À Montréal, le ou vers le 10 novembre 2005, l'intimé a fait défaut de remettre avec diligence à E.L., directement ou par l'entremise de Dominion Investment, la somme de 72 056,26\$ reçue de Fidelity suite à la vente du 8 novembre 2005 des parts du fonds Fidelity Étoile du Nord-A #553-14664643 détenues dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur*

CD00-1008

PAGE : 3

la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

4. À Montréal, le ou vers le 22 décembre 2005, l'intimé a fait défaut de remettre avec diligence à E.L., directement ou par l'entremise de Dominion Investment, la somme de 9 660,47 \$ reçue de Fidelity suite à la vente du 19 décembre 2005 des parts du fonds Fidelity Potentiel Canada #515-14664643 détenues dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
5. À Montréal, le ou vers le 22 décembre 2005, l'intimé a fait défaut de remettre avec diligence à E.L., directement ou par l'entremise de Dominion Investment, la somme de 25 000\$ reçue de Fidelity suite à la vente du 19 décembre 2005 des parts du fonds Fidelity Étoile du Nord-A #553-14664643 détenues dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
6. À Montréal, le ou vers le 13 janvier 2006, l'intimé a fait défaut de remettre avec diligence à E.L., directement ou par l'entremise de Dominion Investment, la somme de 5 000 \$ reçue de Clarington suite à la vente du 11 janvier 2006 des parts du fonds IA-Clarington Petites sociétés canadiennes-A #521-239851001 détenues dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
7. À Montréal, depuis le ou vers le 12 novembre 2009, l'intimé fait défaut de remettre à E.L. la somme d'environ 40 805,35\$, soit le solde du produit des ventes des parts des fonds IA-Clarington Petites sociétés canadiennes-A #521-239851001 (25 000 \$ et 5 000 \$), Fidelity Potentiel Canada #515-14664643 (24 088,62\$ et 9 660,47 \$), Fidelity Étoile du Nord-A #553-14664643 (72 056,26\$ et 25 000\$), effectuées entre vers les 8 novembre 2005 et 11 janvier 2006, dans le compte de « Dominion Investment 03350 (Gala) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1).
8. À Montréal, depuis le ou vers le 20 avril 2010, l'intimé fait défaut remettre à E.L. les valeurs totalisant environ 53 293,32\$US apparaissant sous la forme de « LIQUIDITÉ #001-LIEN DOMINION INVESTMENT » au relevé du compte « Dominion Investment 03350 (Gala) » détenu auprès d'Avantages Services

CD00-1008

PAGE : 4

financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

9. À Montréal, depuis le ou vers le 20 avril 2010, l'intimé fait défaut de remettre à E.L. les valeurs totalisant environ 261 838,19\$ apparaissant sous la forme de « LIQUIDITÉ #002-LIEN DOMINION INVESTMENT » au relevé du compte « Dominion Investment 03350 (Gala) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
10. À Montréal, depuis le ou vers le 20 avril 2010, l'intimé donne à E.L. ou aux procureurs d'E.L. des informations ou explications fausses, trompeuses ou mensongères pour justifier son omission de lui remettre la somme d'environ 261 838,19\$ apparaissant sous la forme de « LIQUIDITÉ #002-LIEN DOMINION INVESTMENT » au relevé du compte « Dominion Investment 03350 (Gala) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 2, 7, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

CONCERNANT P.N. ALIAS « SNAKE »

11. À Montréal, depuis le ou vers le 28 juillet 2009, l'intimé n'a pas effectué le transfert demandé vers Clover Asset Management du produit de la vente des parts du fonds BluMont Hirsch long/short #450-00065789 d'une valeur d'environ 269 956,01\$, détenues auprès d'Avantages Services financiers inc. dans le compte de « Dominion Investment 03352 (Snake) » dont il était le représentant, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
12. À Montréal, depuis le ou vers le 28 juillet 2009, l'intimé donne à P.N. des informations ou explications fausses, trompeuses ou mensongères pour justifier son omission de remettre à P.N. et/ou de transférer à Clover Asset Management le produit de la vente des parts du fonds BluMont Hirsch long/short #450-00065789 d'un montant d'environ 269 956,01\$ détenues auprès d'Avantages Services financiers inc. dans le compte de « Dominion Investment 03352 (Snake) », contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 2, 7, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1).
13. À Montréal, le ou vers le 28 juillet 2009, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 172 728,97\$ provenant du produit de la vente des parts du fonds BluMont Hirsch long/short #450-00065789 effectuée dans le

CD00-1008

PAGE : 5

compte de « Dominion Investment 03352 (Snake) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

14. À Montréal, le ou vers le 9 novembre 2009, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 20 000\$ provenant du produit de la vente des parts du fonds BluMont Hirsch long/short #450-00065789 effectuée dans le compte de « Dominion Investment 03352 (Snake) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
15. À Montréal, le ou vers le 16 février 2011, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 20 000\$ provenant du produit de la vente des parts du fonds BluMont Hirsch long/short #450-00065789 effectuée dans le compte de « Dominion Investment 03352 (Snake) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
16. À Montréal, le ou vers le 16 mars 2011, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 19 000\$ provenant du produit de la vente des parts du fonds BluMont Hirsch long/short #450-00065789 effectuée dans le compte de « Dominion Investment 03352 (Snake) » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

CONCERNANT LES CLIENTS « DOMINION »

17. À Montréal, le ou vers le 20 avril 2010, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 1 000 000\$, soit la somme d'environ 523 549,86\$ et 491 750,64\$US, à partir de comptes « Dominion Investment » au profit d'autres comptes « Dominion Investment » détenus auprès d'Avantages Services financiers inc. et dont il est ou était le représentant, contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

GESTION DU COMPTE EN FIDÉICOMMIS

18. À Montréal, de vers juillet 2005 à vers août 2010, l'intimé a fait défaut de s'assurer que tout solde débiteur en fidéicommis de chacun de ses clients soit comblé sans délai, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution*

CD00-1008

PAGE : 6

de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 2, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

CD00-1008

PAGE : 7

ENVERS LA PROFESSION

19. À Montréal, le ou vers le 13 juin 2013, l'intimé a déclaré faussement aux enquêteurs du syndic de la Chambre de la sécurité financière, qu'il n'était pas et qu'il ne savait pas qui était le propriétaire véritable du compte « Dominion Investments D.I. 02814 (Fremiol) », contrevenant ainsi aux articles 342 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 14 et 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

CONCERNANT O.B. ALIAS « INSECT »

20. À Montréal, depuis août 2002, l'intimé a détourné ou a permis que soient détournés les placements détenus dans le compte « Dominion Investment (Fremiol) 02814 D.I. Propriétaire : Dominion Investments - INSECT », dont la valeur était de 184 083,92\$ et 178 068,01 \$US en août 2002, au profit d'autres comptes « Dominion Investment » détenus auprès d'Avantages Services financiers inc. et dont il est ou était le représentant, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
21. À Montréal, depuis 2002, l'intimé donne à O.B. des informations ou explications fausses, trompeuses ou mensongères au sujet de ses placements effectués dans le compte « Dominion Investment (Fremiol) 02814 D.I. Propriétaire : Dominion Investments - INSECT », contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 2, 7, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
22. À Montréal, depuis 2010, l'intimé fait défaut de remettre à O.B. les placements effectués dans le compte « Dominion Investment (Fremiol) 02814 D.I. Propriétaire : Dominion Investments - INSECT » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., dont la valeur était de 184 083,92\$ et 178 068,01 \$US en août 2002, contrevenant ainsi aux articles 160, 160.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);
23. À Montréal, le ou vers le 21 juillet 2009, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 41 501,64\$ provenant du produit de la vente des parts du fonds BDC Contrat à terme – Serie 7 #007-00222299 effectuée dans le compte de « Dominion Investment (Fremiol) 02814 D.I. Propriétaire : Dominion Investments - INSECT » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1);

CD00-1008

PAGE : 8

24. À Montréal, le ou vers le 24 août 2009, l'intimé a détourné ou a permis que soit détourné un montant d'environ 13 945,93\$ provenant du produit de la vente des parts du fonds BluMont Man-IP 220-Serie #002-00071522 effectuée dans le compte de « Dominion Investment (Fremiol) 02814 D.I. Propriétaire : Dominion Investments - INSECT » détenu auprès d'Avantages Services financiers inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 6, 10 et 14 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 7.1).

[7] L'intimé demande l'arrêt des procédures pour les motifs suivants :

« ABUS DE DROIT »

75. *L'intimé est victime d'un acharnement équivalent à de l'abus de pouvoir et de l'abus de droit de la part de la Plaignante et de son enquêteuse en ce que:*

75.1. *L'enquête a été ouverte après le rejet de la plainte de 2011 concernant tous les chefs reliés à Dominion.*

75.2. *Tous les faits pertinents étaient disponibles pendant l'enquête ayant conduit à la plainte de 2011, sauf les recours à la Cour supérieure.*

75.3. *Tous les faits pertinents découlent de la gestion du compte de Dominion de 2000 jusqu'au gel de 2006, puis de la liquidation de ce compte et des sous-comptes en 2009 et 2010.*

75.4. *Lors de la plainte de 2011 et de l'audition sur celle-ci, la Plaignante n'a pas jugé bon de soumettre les questions qu'elle tente maintenant de soulever.*

75.5. *La nouvelle plainte démontre que la Plaignante cherche à tout prix à obtenir une condamnation de l'Intimé.*

75.6. *L'attitude de l'enquêteuse en 2013 démontre cet acharnement autant par les exigences en termes de délai, son ignorance délibérée des procureurs de l'Intimé en de nombreuses occasions, ses demandes répétées et abusives de documents compte tenu du fait qu'elle avait emporté la quasi-totalité des documents pertinents lors des saisies illégales et abusives.*

75.7. *L'enquêteuse a excédé ses pouvoirs et procédé illégalement à des saisies abusives tant par le seul fait de les réaliser, que par la façon de les documenter et de ne pas documenter le retour de documents et pièces.*

75.8. *En se présentant sans mandat et sans droit aux bureaux de ASF, l'enquêteuse agissait dans le but délibéré d'intimider l'Intimé ou les autres représentants de courtier qui travaillaient dans son entreprise et qui pouvaient être à l'œuvre dans ces bureaux.*

CD00-1008

PAGE : 9

75.9. Compte tenu du fait que les activités visées par l'enquête ont eu lieu entre 2000 et 2010, la précipitation de l'enquêteur et ses intimidations répétées sont absolument injustifiables en plus d'être abusives.

INSTRUMENTALISATION

76. La Plaignante a agi sous la pression de deux (2) personnes décrites comme les clients de l'Intimé, E. L. et P. N., et son attitude s'écarte de la défense raisonnée des droits du public, l'enquêteuse au dossier ayant utilisé sa position pour agir pour le compte de ces personnes d'une façon qui s'apparente à ce qu'aurait fait un enquêteur privé embauché pour soutenir leurs recours devant la Cour supérieure.

77. La remise des pièces ayant servi de preuve prima facie pendant l'audition sur radiation provisoire, lesquelles ne sont pas encore déposées légalement dans le cadre de l'enquête sur culpabilité, constitue une atteinte aux droits de l'Intimé à une défense pleine et entière autant dans le présent dossier que dans les dossiers devant la Cour supérieure.

78. Cette utilisation de certaines pièces dans les dossiers devant la Cour supérieure démontre que ces personnes ont utilisé la Plaignante pour leurs fins et sans soucis de la protection du public, puisque plusieurs de ces pièces qui concernent des tiers, ont été dénoncées dans les dossiers de la Cour Supérieure sans en tenir compte.

79. Le traitement du dossier de l'Intimé par l'enquêteuse de la Plaignante et la façon dont il a été utilisé par des tiers sont de nature à discréditer l'administration de la justice et laisse planer un doute à l'effet que les motifs ayant entraîné le dépôt de la plainte ne sont pas reliés à la protection du public, contrairement à la mission de la Plaignante.

DÉLAIS

80. Les délais entre la connaissance des faits reliés au dossier Dominion, en 2006, et le dépôt de la première plainte en 2011 étaient longs, mais ils pouvaient s'expliquer par la volonté de laisser aux tribunaux et à l'AMF qui étaient saisis du dossier de Dominion, le temps de finaliser leur travail.

81. Ces délais deviennent abusifs lors du dépôt de la seconde plainte en 2013.

82. L'Intimé avait réorganisé ses activités après la fin du dossier Dominion, d'abord en rattachant ASF au courtier Mérici puis en 2014 en supportant le rattachement des deux représentants de courtier avec qui il travaillait, au courtier MICA Capital Inc.

83. Les procédures avaient déjà miné la carrière de l'Intimé, lequel ne pouvait plus s'assurer en tant que représentant de courtier dès le mois de juin 2014, ce qui a entraîné la suspension volontaire de sa licence.

84. L'intimé a cessé d'agir comme représentant à toutes pratiques depuis le début des procédures en 2013 et définitivement depuis la fin de mai 2014.

CD00-1008

PAGE : 10

85. Les procédures visant l'Intimé ont été largement diffusées par la Plaignante, qui avait même retenu les services d'un relationniste au moment de l'audition en 2014, ce qui a occasionné un stress intense et des problèmes de santé à l'Intimé.

86. La situation est abusive en ce que l'Intimé fait de nouveau face à des procédures disciplinaires reliées à l'affaire Dominion, plus de 10 ans après le début de cette affaire et après avoir été sanctionné une première fois par l'AMF en 2009 et acquitté pour l'essentiel par le Comité de discipline de la CSF en 2012.

87. L'Intimé a été radié temporairement par le Comité de discipline en août 2014 et la décision en appel, rendue après un délibéré de huit (8) mois a soulevé de larges doutes sur cette décision même si elle ne l'a pas cassée, le Tribunal s'en remettant au tribunal de première instance en vertu de la règle de la déférence.

88. Les procédures à répétition et les délais ont détruit la carrière et les ressources financières de l'Intimé.

89. Le traitement de ce dossier, l'abus de droit dans la conduite de l'enquête, l'instrumentalisation de celles-ci au profit de deux puis trois parties privées ayant déjà poursuivi l'Intimé devant la Cour supérieure et les délais font en sorte que l'Intimé ne pourra pas obtenir justice, qu'il a été maintenu dans une situation intolérable et que les procédures sont maintenant injustes au point où il est dans l'intérêt de la justice et de l'équité du processus administratif de mettre fin aux procédures contre l'Intimé. »

LA CONTESTATION DE LA PLAIGNANTE

[8] Le 11 octobre 2016, la plaignante a contesté par écrit la Requête et a produit au soutien de cette contestation écrite les pièces IRR-1 à IRR-17, IRR-19 et IRR-21 à IRR-53.

[9] Essentiellement, la plaignante demande le rejet de la Requête pour les raisons suivantes :

« 119. Les délais invoqués par l'intimé n'ont rien d'excessif;

120. L'enquête de 2013 s'est déroulée sur quelques mois, avec diligence, malgré les protestations des procureurs de l'intimé qui ne voyaient pas l'urgence de presser l'intimé;

121. L'intimé tente de créer un amalgame entre les présentes procédures disciplinaires et celles initiées en 2011 de manière à y puiser un argument « d'acharnement » de la part de la Plaignante alors que les allégations enquêtées et la nature des reproches sont complètement différentes d'un dossier à l'autre;

122. Par cet amalgame, l'intimé cherche par ailleurs à créer l'illusion de délais excessifs;

CD00-1008

PAGE : 11

123. Il en va de même pour l'enquête de l'AMF, qui ne visait même pas l'intimé et dont les délais ne peuvent pas être imputés à la Plaignante;

124. L'intimé a lui-même contribué fautivement aux délais qu'il invoque par les gestes d'entrave qu'il a commis tant lors de l'enquête de l'AMF que lors de l'enquête de 2013;

125. La conduite de l'enquêtrice de la Plaignante est en tout temps demeurée diligente, professionnelle et respectueuse, et les reproches de l'intimé à son endroit sont injustes et mal fondés;

126. N'eût été de la décision de l'intimé de révoquer le mandat de Me Jeansonne deux (2) jours juridiques francs avant le début des auditions sur culpabilité, les auditions sur culpabilité auraient été complétées en 2014;

127. L'intimé n'invoque aucun préjudice anormal ou atteinte à ses droits fondamentaux découlant des procédures dont il demande l'arrêt; »

LA PREUVE DE L'INTIMÉ

[10] En plus des pièces R-1 à R-36 produites au soutien de la Requête, l'intimé a déposé lors de l'audition les pièces R-37 à R-41 en liasse.

[11] Les pièces de l'intimé furent déposées avec le consentement du procureur de la plaignante, celui-ci admettant leur authenticité, mais non leur contenu.

TÉMOIGNAGE DE L'INTIMÉ

[12] Le premier témoin entendu au soutien de la Requête fut l'intimé lui-même.

[13] Il indique avoir obtenu son permis d'exercice et débuté sa carrière à titre de représentant en 1996.

[14] L'intimé indique qu'au moment où la plainte disciplinaire du 9 septembre 2013 a été déposée (pièce R-1), il était toujours représentant en épargne collective pour Mérici Services Financiers Inc. (« Mérici »).

[15] Il mentionne qu'en mai 2014, il a décidé de ne pas renouveler son permis d'exercice.

CD00-1008

PAGE : 12

[16] Il avait été, jusqu'en 2010, représentant chez Avantages Services Financiers Inc. (« Avantages »).

[17] Dominion Investments Ltd. (« Dominion ») était une cliente d'Avantages depuis environ 2000 et il y avait alors environ vingt-cinq (25) sous-comptes pour Dominion chez Avantages.

[18] Il indique que les problèmes avec Dominion ont commencé en 2006 quand le dirigeant de Dominion, Martin Tremblay (« M. Tremblay »), a été arrêté aux États-Unis.

[19] Il indique qu'il avait été renversé par la nouvelle de cette arrestation et que celle-ci a eu un très grand impact sur lui.

[20] Une ordonnance de blocage a été par la suite émise par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (« BDRVM ») en janvier 2006 concernant Dominion et M. Tremblay.

[21] Il indique avoir eu une visite des enquêteurs de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») avant l'émission de ladite ordonnance de blocage.

[22] Il mentionne que l'impact pour Avantages a alors été dévastateur étant donné que tous les journaux se sont accaparés de cette nouvelle concernant Dominion et M. Tremblay.

[23] En septembre 2006, il indique que des enquêteurs de l'AMF accompagnés d'huissiers se sont présentés aux bureaux d'Avantages pour saisir des documents informatiques suite à une ordonnance judiciaire.

[24] Une copie du disque dur du système informatique a été faite par les enquêteurs et cette perquisition a duré près de quatre (4) heures.

CD00-1008

PAGE : 13

[25] Il témoigne à l'effet qu'avant 2006, il y avait eu deux (2) ou trois (3) inspections de la part de l'AMF aux bureaux d'Avantages et il ajoute que ces inspections n'avaient pas mené à des sanctions, mais plutôt à un processus pédagogique.

[26] En mars 2008, l'AMF lui a signifié des constats d'infraction pour entrave.

[27] Il indique que l'avocat qui le représentait lui avait alors suggéré de plaider coupable aux infractions reprochées.

[28] Par la suite, l'intimé dépose la pièce R-37, qui contient des coupures de journaux couvrant la période de 2008 à 2016 et où il a alors été question de l'intimé et des procédures pénales et disciplinaires entreprises contre lui.

[29] Il indique qu'en ce qui concerne les infractions d'entrave ci-haut mentionnées, il avait la possibilité de plaider coupable à celles-ci avec comme sentence des amendes totales de 15 000 \$.

[30] Après avoir consulté, il a finalement décidé en mars 2009 de plaider coupable aux infractions reprochées.

[31] L'intimé déclare que cette séquence l'impliquant avec Dominion lui avait été très préjudiciable, car les médias l'associaient à M. Tremblay et Dominion.

[32] Il mentionne que l'ambiance chez Avantages était alors devenue difficile.

[33] Il avait perdu aussi un collaborateur, M. Goulet, et les employés étaient plus ou moins motivés compte tenu de ce qui se passait.

[34] Il indique que son plaidoyer de culpabilité a eu un impact important sur sa réputation.

CD00-1008

PAGE : 14

[35] Par la suite, il réfère à la pièce R-6 qui est la lettre d'ouverture d'enquête reçue de la syndique de la Chambre de la sécurité financière (« CSF ») qui lui avait été envoyée le 2 octobre 2008, l'informant qu'un dossier d'enquête à son égard concernant des allégations de ne pas avoir exercé ses activités avec intégrité avait été ouvert.

[36] Il mentionne qu'il était alors très mécontent et très déçu, étant donné que selon lui, lorsqu'il s'était entendu avec son procureur pour plaider coupable aux infractions d'entrave ci-haut mentionnées, il avait compris que tous les dossiers de l'AMF seraient clos.

[37] Il indique que c'est à ce moment qu'il a arrêté sa collaboration avec le journal Le Devoir et qu'il était alors exaspéré de la situation dans laquelle il se trouvait.

[38] En 2010, il mentionne que sa principale collaboratrice, au niveau de l'administration, M^{me} Gagnon, qui était à l'emploi d'Avantages depuis de nombreuses années, était alors démotivée et qu'elle a finalement quitté Avantages après plusieurs semaines de réflexion.

[39] C'est à ce moment-là qu'il a décidé avec son associé de l'époque, qu'Avantages cesserait de détenir des permis d'exercice et qu'il serait dorénavant lui-même rattaché à Mérici.

[40] Il est alors devenu représentant de Mérici et il n'avait plus à gérer la conformité et le compte en fidéicomis des clients, comme c'était le cas avant pour Avantages.

[41] Il mentionne qu'il avait alors comme proches collaborateurs son fils et M. Bruno Ballarano (« M. Ballarano »).

CD00-1008

PAGE : 15

[42] Peu longtemps après le début de sa nouvelle association avec Mérici, il indique que la première plainte disciplinaire portée contre lui a été émise le 28 avril 2011 (pièce R-9).

[43] Il ajoute que dans les heures suivant la sortie de la plainte disciplinaire, les détails de celle-ci étaient déjà dans les médias.

[44] Il témoigne à l'effet que cette plainte disciplinaire a été vraiment dommageable à sa réputation, car elle remettait en question ses méthodes de conduite et qu'on y alléguait qu'il n'avait pas agi avec intégrité, compétence et professionnalisme.

[45] Il indique qu'à cause de celle-ci, il passait la plupart de son temps à rassurer ses clients et que, par conséquent, la situation n'était pas bonne pour le développement des affaires.

[46] En référant plus particulièrement aux onglets 3 et 4 de la pièce R-37, qui contient des articles publiés en 2012 et en 2013 concernant les décisions du comité où il avait été trouvé coupable de trois chefs d'accusation le 7 avril 2012 (pièce R-10) et condamné à une radiation temporaire de deux (2) mois le 13 février 2013 (pièce R-11), il réitère que les journaux ont alors publié des titres dévastateurs à son égard.

[47] Par la suite, il réfère à la pièce R-12, soit un avis d'ouverture de dossier de la syndique de la CSF, envoyé à l'intimé en date du 27 mars 2013, l'informant qu'un autre dossier d'enquête avait été ouvert à son égard à la suite d'allégations concernant un manquement aux règles applicables à l'exercice de ses activités à titre de représentant.

[48] Il indique qu'il était alors moins souvent au bureau, qu'il était divorcé et que ce divorce avait été causé, entre autres, par ses problèmes au travail.

CD00-1008

PAGE : 16

[49] Il mentionne que c'était plutôt M. Ballarano et son fils qui s'occupaient du bureau alors qu'il devait encore se battre contre les autorités réglementaires.

[50] Il témoigne à l'effet qu'il était alors suivi pour anxiété par un médecin qui lui avait dit de ne plus aller au bureau et d'avoir d'autres occupations.

[51] Il prétend que l'AMF aurait dû avoir transmis à la CSF toute l'information pertinente concernant le dossier Dominion et il ne s'expliquait pas alors pourquoi, un nouveau dossier d'enquête avait été ouvert à son égard à la CSF.

[52] Il mentionne qu'aux bureaux d'Avantages, l'accès au système informatique n'était plus comme auparavant.

[53] Il indique qu'il a alors rejoint une ancienne employée d'Avantages à savoir, M^{me} Mariza Brifo-Edmond, pour l'aider à trouver la documentation demandée par la syndique eu égard à cette nouvelle enquête.

[54] Il mentionne qu'elle venait travailler aux bureaux le soir et en dehors de ses heures de travail régulier pour l'aider à colliger la documentation demandée.

[55] Il témoigne à l'effet qu'il y a eu, selon lui, du harcèlement de la part de la syndique compte tenu qu'il s'agissait de documents concernant des incidents remontant à 2006.

[56] Par la suite, il dépose la pièce R-38, qui est un billet médical en date du 25 juin 2013, qui lui prescrivait un « *arrêt de travail pour raisons médicales* ».

[57] Il ne voyait pas quelle était l'urgence pour la syndique d'obtenir l'information demandée, et il considérait qu'il s'agissait de harcèlement de sa part, car elle aurait dû

CD00-1008

PAGE : 17

avoir déjà reçu de la part de l'AMF ladite information suite à l'enquête de l'AMF qui avait mené à des accusations d'entrave portées contre lui en 2008.

[58] Par la suite, il mentionne que le 8 juillet 2013, M. Ballarano communiqua avec lui pour lui dire qu'il y avait deux (2) enquêteurs à ses bureaux avec une lettre de M^e Caroline Champagne, disant qu'ils pouvaient prendre les documents demandés.

[59] Il dépose à cet effet comme pièce R-39, un document intitulé « *attestation d'enquêteur de la CSF en vertu des articles 339 et 340 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers* » signé par la syndique, M^e Caroline Champagne, attestant que M^e Brigitte Poirier était autorisée à agir à titre d'enquêteur pour la syndique.

[60] L'intimé indique que les enquêteurs ont montré à M. Ballarano leurs cartes professionnelles, mais il souligne qu'on pouvait être sceptique de l'authenticité de tels documents, étant donné qu'on sait comment de nos jours il est facile de fabriquer et falsifier de tels documents.

[61] Il ajoute que les enquêteurs sont partis par la suite de ses bureaux avec les documents dont on trouve la liste à la pièce R-23.

[62] Il indique que ces documents ont été retournés à son bureau quelques jours plus tard.

[63] Il mentionne que les enquêteurs sont revenus une autre fois par la suite au mois de juillet 2013 et à cet effet, il réfère à la pièce R-25, qui est une copie d'une autre liste manuscrite de documents qui ont alors été saisis.

CD00-1008

PAGE : 18

[64] Il témoigne à l'effet que cette saisie de documents n'a pas été faite par des huissiers suite à une ordonnance judiciaire et qu'aucun document officiel de saisie n'a été fait.

[65] Il considère que cette façon de procéder est illégale, compte tenu que souvent dans le passé il avait été témoin de visites faites par des représentants de différentes autorités gouvernementales, où il y avait eu préalablement des autorisations judiciaires et que par la suite une liste officielle de documents saisis avait été faite.

[66] Il indique qu'après les visites des enquêteurs en juillet 2013, il n'est plus jamais revenu à ses bureaux.

[67] Il mentionne qu'en septembre 2013, il a fait l'objet d'une deuxième plainte disciplinaire, à savoir celle dans le présent dossier.

[68] Il témoigne à l'effet qu'alors, il ne voulait plus travailler et qu'il désirait vendre sa clientèle.

[69] Il indique qu'il n'a pas pu le faire, n'ayant eu qu'une seule offre de la part de la Financière Banque Nationale laquelle était ridicule selon lui.

[70] Il explique qu'à la même époque, il a aussi fait l'objet d'une requête en radiation provisoire laquelle a été rejetée par le comité le 13 novembre 2013¹.

[71] À cet effet, il mentionne que l'audition de la requête en radiation provisoire qui a duré trois (3) jours lui aurait coûté 213 000 \$ en honoraires d'avocats.

¹ Pièce IRR-27.

CD00-1008

PAGE : 19

[72] Il prétend que la syndique avait transmis à son avocat tellement de documents qu'il en avait été inondé, ce qui en l'espèce, selon lui, constituait une tactique de sa part pour lui nuire.

[73] Par la suite, il réfère à nouveau à la pièce R-37, plus particulièrement à l'onglet numéro 7, qui contient une rubrique de La Presse du 24 janvier 2014, où il est fait mention que l'intimé a été accusé d'appropriation illégale de fonds à cette deuxième plainte disciplinaire déposée en septembre 2013.

[74] Il considère qu'à ce moment-là, sa carrière était terminée à cause de cette manchette et qu'il avait été suspendu administrativement à titre de représentant par la direction de Mérci.

[75] Il indique que les affaires n'allaient pas bien et qu'en plus, sa nouvelle conjointe qui était enceinte avait des problèmes de santé.

[76] Il mentionne qu'il avait donc beaucoup de problèmes personnels et vers la fin avril 2014, soit au moment où son assurance responsabilité arrivait à échéance, il a alors décidé de ne pas renouveler son permis d'exercice.

[77] Il déclare qu'il avait alors ainsi décidé d'arrêter ses activités à titre de représentant, considérant, selon lui, qu'on avait voulu sa peau et qu'on l'avait bien eue.

[78] Il prétend que les documents de la divulgation de la preuve relativement à la deuxième plainte disciplinaire ont été accessibles aux journalistes et que cette situation est inacceptable.

[79] Il déclare que sa carrière est finie.

CD00-1008

PAGE : 20

[80] De plus, il indique que de 2006 à janvier 2014, il aurait dépensé près de 1 000 000 \$ à titre d'honoraires d'avocats.

[81] Il indique que le 7 mai 2014, son fils est né et que l'enquêtrice, M^e Brigitte Poirier, insistait toujours pour avoir les documents.

[82] Il lui reproche son acharnement compte tenu des problèmes de santé de son enfant nouveau-né.

[83] Il mentionne que la radiation provisoire ordonnée en août 2014 ne changeait rien pour lui, car il avait déjà décidé depuis mai 2014, de ne plus agir à titre de représentant.

[84] Il mentionne qu'actuellement, il aide son fils et M. Ballarano en bâtissant des portefeuilles, mais qu'il n'effectue pas de transactions pour les clients.

[85] Il termine son témoignage en chef, en disant qu'il a fait faillite en septembre 2016, qu'on a détruit sa vie et il ajoute qu'il doute cependant qu'on ait protégé le public en ce faisant.

[86] En contre-interrogatoire, l'intimé témoigne à l'effet qu'il est d'accord avec les propos énoncés par ses procureurs dans les différentes lettres produites en l'instance.

[87] Il prétend que lorsqu'il a reçu de la syndique l'avis d'ouverture d'un dossier d'enquête daté du 2 octobre 2008 (pièce R-6) il avait déjà été entendu avec son procureur de l'époque de plaider coupable aux constats d'infraction d'entrave (pièce IRR-3).

[88] Il mentionne que le 13 juin 2013 dans le cadre de l'enquête, il a rencontré M^e Brigitte Poirier qui lui a posé des questions.

CD00-1008

PAGE : 21

[89] Il témoigne à l'effet qu'il était alors en arrêt de travail et d'ailleurs que cela faisait plus de deux (2) mois qu'il n'allait plus à son bureau.

[90] Il mentionne qu'il faisait de l'anxiété, qu'il était en dépression, qu'il ne dormait pas et qu'il était désabusé de son travail et de la vie en général.

[91] En ce qui concerne le billet médical (pièce R-38), il indique qu'il ne l'a pas demandé à son médecin, mais que c'est ce dernier qui le lui a donné, probablement avec une prescription pour médicaments.

[92] Il confirme qu'aux mois de septembre et d'octobre 2013, il a fait un voyage en Grèce et que c'était pendant l'audition de la première requête en radiation provisoire.

[93] Il n'a donc pas assisté à cette audition parce que son voyage avait été réservé depuis déjà longtemps et que son avocat à l'époque lui avait dit qu'il avait d'excellentes chances de gagner et faire rejeter la requête en radiation provisoire.

[94] Il mentionne qu'il avait fondé Avantages en novembre 1995 et qu'en 2006 et 2007, il y avait environ six (6) représentants qui y travaillaient.

[95] Il indique qu'il est actuellement « *adjoint administratif* » et il travaille environ une journée par semaine pour la compagnie Gestion de Patrimoine ASF qui est contrôlée par son fils.

[96] Il déclare qu'il n'a aucune responsabilité spécifique au bureau et qu'il vient lorsqu'on a besoin de lui.

[97] Il témoigne à l'effet qu'il est à l'emploi de cette firme depuis l'automne 2014 et qu'Avantages et lui personnellement ont fait une cession de leurs biens en septembre 2016.

CD00-1008

PAGE : 22

[98] Il mentionne que les documents qui avaient été demandés par la CSF dans le cadre de l'enquête pouvaient être à différents endroits, c'est-à-dire chez Avantages, chez Mérici ou à son domicile.

[99] En ce qui concerne les honoraires d'avocats au montant de 1 000 000 \$ qu'il aurait payés, il explique que ce montant aurait été payé à la fois par lui personnellement, par Avantages et par son ex-épouse.

TÉMOIGNAGE DE BRUNO BALLARANO

[100] Le deuxième témoin que l'intimé a fait entendre fut M. Ballarano.

[101] Celui-ci indique qu'il est représentant de courtier en épargne collective depuis 1996 et en marché dispensé depuis l'été 2016.

[102] Il mentionne que de 1996 à 2010, il était avec Avantages et, par la suite, de 2010 à 2014, avec Mérici.

[103] Il déclare qu'il n'a jamais été visé soit par un constat d'infraction, par une enquête, ou par un recours de la part de la CSF.

[104] Il indique qu'il a rencontré les enquêteurs de la CSF relativement au dossier de Dominion seulement en juillet 2013, lorsqu'ils sont venus chercher des documents aux bureaux d'Avantages.

[105] Il déclare qu'il était alors seul au bureau au moment où il a reçu la visite de M^e Brigitte Poirier et de l'enquêteur, M. Donald Poulin.

[106] Il mentionne qu'ils sont entrés, se sont identifiés comme enquêteurs de la CSF et qu'ils avaient probablement avec eux à ce moment-là l'attestation d'enquêteur de la CSF (pièce R-39).

CD00-1008

PAGE : 23

[107] Ils lui avaient aussi donné leurs cartes professionnelles.

[108] Suite à leurs demandes, il indique avoir conduit les deux (2) représentants de la syndique à la cuisine arrière où il y avait des tablettes sur lesquelles se trouvaient les documents recherchés.

[109] Il témoigne à l'effet qu'il a fort probablement parlé avec M^e Jacques Jeansonne, l'avocat de l'intimé, pendant que les deux (2) enquêteurs étaient sur les lieux.

[110] Il indique que M^e Poirier ne lui a pas demandé de documents en particulier.

[111] Il déclare être resté le plus possible avec les deux (2) enquêteurs, mais puisqu'il était seul au bureau, il devait répondre au téléphone.

[112] Il mentionne que suite à la demande de M^e Poirier, il l'a amenée à l'endroit où se trouvaient les dossiers clients.

[113] Il indique que M^e Poirier est aussi allée dans le bureau de l'intimé et qu'elle a fouillé dans le classeur s'y trouvant.

[114] Cette visite selon le témoin aurait duré quelques heures et il aurait appelé l'avocat de l'intimé, M^e Jeansonne, à plusieurs reprises.

[115] À cet effet, il mentionne que M^e Poirier ne voulait pas parler à M^e Jeansonne et il se sentait pris entre les deux.

[116] À la fin de l'exercice, il déclare que M^e Poirier avait isolé une série de documents et de cahiers reliés qu'elle voulait prendre et sortir des bureaux d'Avantages.

[117] Il a alors mentionné qu'il voulait qu'un inventaire desdits documents pris par M^e Poirier soit exécuté et c'est pour cette raison que la pièce R-23 datée du 8 juillet 2013 a été confectionnée et qu'il l'a signée.

CD00-1008

PAGE : 24

[118] Il indique s'être entendu avec M^e Poirier quant à l'identification des boîtes contenant les documents et qu'il a signé le document, pièce R-23, après en avoir discuté avec M^e Jeansonne.

[119] Le 11 juillet 2013, le témoin mentionne que M^e Poirier est revenue au bureau avec les boîtes prises lors de la première visite le 8 juillet 2013 et qu'elle a alors remis les documents qui avaient été sortis des bureaux de l'entreprise.

[120] Il indique que pendant qu'elle était là, elle a pris d'autres documents au même endroit dans la cuisine.

[121] Il mentionne que cette deuxième visite a duré à peu près la même période de temps que la première, soit environ deux (2) heures, et qu'une liste manuscrite contenant les documents pris a aussi été préparée et qu'il l'a signée (pièce R-25).

[122] Il témoigne à l'effet que lors de la première visite, M^e Poirier ne lui a pas mentionné les conséquences d'une absence de collaboration de sa part.

[123] Il déclare enfin qu'il n'a pas revu les enquêteurs après la deuxième visite.

[124] En contre-interrogatoire, M. Ballarano confirme qu'il est employé de Gestion de Patrimoine ASF et il mentionne que l'intimé vient encore au bureau de temps en temps, et ce, bien qu'il n'agisse plus à titre de représentant depuis longtemps.

[125] Avant la visite des enquêteurs le 8 juillet 2013, le témoin ne se souvient pas avoir eu à répondre à des questions de leur part concernant l'intimé.

[126] Il confirme que M^{me} Mariza Brifo-Edmond n'était plus employée d'Avantages le 8 juillet 2013 et qu'elle venait ponctuellement aux bureaux d'Avantages rendre des services à titre de consultante.

CD00-1008

PAGE : 25

[127] Il indique qu'alors l'intimé n'était plus souvent au bureau et il ne sait pas si c'était pour cause de maladie.

TÉMOIGNAGE DE M^e BRIGITTE POIRIER

[128] Le prochain témoin présenté par l'intimé fut M^e Brigitte Poirier, Directrice des enquêtes au bureau de la plaignante.

[129] Elle mentionne qu'elle est enquêtrice à la CSF depuis mars 2007 et qu'elle a agi à ce titre dans le présent dossier.

[130] Elle indique que la première enquête concernant l'intimé faisait suite à une demande d'enquête reçue de l'AMF en septembre 2008 (pièce IRR-5).

[131] Elle déclare qu'elle a rencontré l'enquêteur de l'AMF en décembre 2008 et que ce fut alors le commencement de son enquête concernant l'intimé.

[132] Elle témoigne qu'elle n'est pas certaine qu'au moment où elle a rencontré l'enquêteur de l'AMF, si elle savait alors qu'il existait déjà des plaintes pénales d'entrave contre l'intimé.

[133] Elle indique que la CSF ne fait pas de vigie concernant les personnes qui ne sont pas des représentants comme M. Tremblay de Dominion.

[134] Elle mentionne que lorsqu'il y a des plaintes d'entrave portées contre un individu, il n'y a pas un système qui fait en sorte que l'AMF avertit automatiquement la CSF.

[135] Elle déclare que l'AMF est indépendante de la CSF et lorsqu'une enquête de la CSF débute, l'AMF ne lui transmet pas son dossier d'enquête.

CD00-1008

PAGE : 26

[136] Après avoir envoyé son courriel du 2 décembre 2008 à M^{me} Hélène Barabé de l'AMF (pièce R-7), l'AMF lui a alors suggéré de rencontrer son enquêteur pour discuter des documents qui étaient énumérés à la pièce R-7.

[137] Elle déclare qu'elle a eu par la suite une rencontre le 3 mars 2009 avec l'intimé relativement à cette première enquête et que sa dernière démarche faite dans le dossier pour l'année 2009 a eu lieu durant le mois d'avril.

[138] Elle indique qu'à partir de janvier 2010, elle ne s'est pas occupée du dossier et que c'est l'enquêteur M. Poulin qui l'a remplacée.

[139] Elle admet que pendant environ un (1) an, il ne s'est rien passé dans le dossier d'enquête soit d'avril 2009 à mars 2010 quand M. Poulin a commencé à agir dans le dossier comme enquêteur.

[140] Elle témoigne à l'effet qu'elle n'a pas pu rencontrer les clients d'Avantages contactés à l'époque étant donné qu'ils n'avaient pas soit répondu à sa demande ou refusé expressément d'y donner suite.

[141] Elle indique qu'elle a personnellement tenté de contacter quatre (4) clients, le nom desquels elle avait obtenu à partir du dossier d'enquête de l'AMF.

[142] Plus particulièrement, elle avait les noms d'E.L. et P.N.

[143] En ce qui concerne E.L., celui-ci a répondu par l'intermédiaire de son avocat à l'effet qu'il n'avait pas l'intention de la rencontrer.

[144] Elle se souvient qu'E.L. avait fait l'objet d'un interrogatoire de la part de l'AMF.

[145] Pour ce qui est de P.N., il n'a pas pu être rencontré.

CD00-1008

PAGE : 27

[146] Lors de cette première enquête, elle indique qu'elle n'avait pas obtenu le rapport d'enquête de l'AMF et les documents bancaires concernant Dominion.

[147] Elle déclare que lors de la première enquête, elle n'a pas fait l'analyse comptable du dossier Dominion et elle n'a pas demandé à l'intimé de tels documents étant donné qu'elle considérait qu'une telle vérification comptable n'était pas nécessaire compte tenu que le demandeur d'enquête en septembre 2008, qui était un membre de l'industrie, prétendait que l'intimé permettait à ses clients de participer à un stratagème d'évitement fiscal (pièce IRR-5).

[148] Elle indique que lors de la deuxième enquête disciplinaire, soit celle effectuée en 2013 ayant mené à la plainte disciplinaire dans le présent dossier, il était reproché à l'intimé une appropriation de fonds et elle explique qu'en conséquence, une vérification comptable devait avoir lieu, ce qui n'était pas le cas pour la première enquête disciplinaire.

[149] Elle mentionne qu'E.L. et P.N. étaient des clients visés par la première plainte disciplinaire, mais que cela n'était pas le cas de O.B.

[150] À son témoignage, elle indique qu'il n'y a pas eu d'activité pendant un (1) an dans le premier dossier d'enquête en 2009-2010 étant donné qu'alors la nature du dossier n'était pas prioritaire, car il n'impliquait pas une appropriation de fonds et, qu'en plus, elle avait aussi d'autres dossiers d'enquête en marche.

[151] Pour cette première enquête, le témoin indique qu'elle n'a pas communiqué avec l'AMF, ni le liquidateur de Dominion.

[152] Elle mentionne aussi au comité que de janvier 2010 à janvier 2011, elle était en congé de maternité et que M. Poulin a alors pris la relève dans le dossier.

CD00-1008

PAGE : 28

[153] Elle indique que la première plainte disciplinaire a été déposée le 28 avril 2011 (pièce R-9).

[154] Par la suite, elle témoigne à l'effet que la deuxième enquête concernant l'intimé a débuté en mars 2013.

[155] Elle explique que c'est suite à une demande faite par E.L. au Fonds d'indemnisation des services financiers administré par l'AMF que cette deuxième enquête concernant l'intimé a commencé.

[156] Elle considère qu'elle n'avait pas à s'interroger sur le fait qu'E.L. était un des consommateurs visés par la deuxième enquête alors que l'intimé avait été acquitté (pièce R-10) du chef impliquant E.L. en ce qui concerne la première plainte (pièce R-9) parce qu'il s'agissait de deux (2) demandes d'enquête différentes.

[157] À la question de savoir pourquoi E.L. n'avait pas collaboré avec le bureau de la syndique en 2008, le témoin explique qu'elle avait compris qu'E.L. avait des litiges avec les autorités fiscales à cause de Dominion et que son avocat ne voulait pas qu'il en ait encore plus avec celles-ci en collaborant avec le bureau de la syndique relativement à cette première enquête concernant l'intimé.

[158] Le témoin indique qu'en mai 2013, elle avait commencé à demander des documents à l'intimé concernant la deuxième enquête disciplinaire.

[159] Elle mentionne qu'elle savait qu'il y avait eu une perquisition en 2007 par l'AMF, mais elle ne sait pas si les documents qu'elle demandait alors à l'intimé étaient des documents qui avaient fait l'objet de la perquisition effectuée par l'AMF.

[160] À la question du procureur de l'intimé de savoir quelle était l'urgence d'avoir les documents demandés dans un délai de deux (2) jours, et ce, en se référant à sa

CD00-1008

PAGE : 29

demande du 5 juillet 2013 faite à l'intimé par courriel (pièce R-21), M^e Poirier indique qu'elle enquêtait une plainte d'appropriation illégale de fonds et qu'elle devait agir rapidement compte tenu qu'il y avait aussi la possibilité qu'une requête en radiation provisoire soit présentée.

[161] Par conséquent, elle ne voulait pas se faire reprocher un manque de diligence dans l'exécution de son enquête compte tenu de la nature de celle-ci.

[162] Selon le témoin, le fait que Dominion ait été liquidée, que l'intimé ne soit plus avec Avantages et que celui-ci dirige ou non son propre cabinet ne changeait rien à l'importance du dossier et à la nécessité pour la syndique d'agir rapidement.

[163] Elle indique que la procédure civile déposée par E.L. contre l'intimé était publique depuis juin 2012 si on prend connaissance d'un article de La Presse Affaires du 4 juin 2012 (pièce IRR-54).

[164] Elle mentionne qu'elle s'est présentée le 8 juillet 2013, au bureau de l'intimé, pour demander des documents compte tenu qu'il n'avait pas donné suite à ses demandes qui remontaient au mois de mai précédent.

[165] Dans les circonstances, elle a considéré qu'il était approprié d'agir immédiatement compte tenu du comportement de l'intimé et de la gravité des gestes enquêtés.

[166] Le procureur de l'intimé a produit comme pièce R-41, en liasse, une photocopie d'un document intitulé « *Trust Account Balance Reconciliation* », concernant Dominion.

[167] Le témoin indique qu'elle n'avait pas obtenu ce document de l'AMF, mais plutôt d'Avantages et de plus, elle ne peut dire si l'AMF avait ce document.

CD00-1008

PAGE : 30

[168] Elle déclare que la division des enquêtes de l'AMF est indépendante du bureau d'enquête de la syndique et que c'est l'AMF qui décide ce qui peut être remis à la syndique de la CSF, compte tenu de la confidentialité des enquêtes effectuées par l'AMF.

[169] Elle indique que le liquidateur de Dominion n'avait pas fait une plainte à la CSF concernant Avantages.

[170] Elle mentionne qu'elle a obtenu une copie des requêtes introductives d'instance déposées par E.L. et P.N. en mai 2013 lorsqu'elle les a rencontrés.

[171] Elle témoigne à l'effet que la demande d'enquête faite par P.N. est la pièce IRR-9 et que la description de celle-ci qui concerne des transactions ayant eu lieu en 2009 est similaire au contenu de la requête introductive d'instance de P.N.

[172] En ce qui concerne E.L., elle mentionne que la demande d'enquête concernait un billet étant venu à échéance en décembre 2011.

[173] Le témoin explique que pour la syndique, il s'agissait de dossiers d'appropriation de fonds ayant un potentiel de radiation provisoire qui exigeaient une intervention rapide de sa part étant donné qu'il s'agissait alors d'une question d'intégrité et de protection du public.

[174] Le témoin déclare que la deuxième enquête disciplinaire concernant l'intimé était différente de la première pour la syndique et que la liquidation de Dominion terminée n'en faisait pas disparaître son caractère d'urgence.

[175] Elle indique que le 4 juillet 2013 était un jeudi en référant à son courriel envoyé à l'intimé (pièce R-20) qui lui demandait de lui faire parvenir les documents demandés au plus tard le 5 juillet 2013, à 16h00.

CD00-1008

PAGE : 31

[176] Elle mentionne qu'elle a demandé un délai aussi court étant donné qu'elle avait déjà demandé les documents le 19 juin et que rien ne lui avait été transmis.

[177] En référant à la pièce R-22, qui contient les échanges de courriels entre elle et l'intimé relativement à la demande de documents, elle souligne qu'elle n'avait pas entièrement confiance en lui et que c'est la raison pour laquelle, elle a décidé de se présenter à ses bureaux le 8 juillet 2013.

[178] Le témoin indique que lorsqu'elle s'est alors présentée aux bureaux de l'intimé, elle avait avec elle la pièce R-39 qui est une « *Attestation d'enquêteur de la Chambre de la sécurité financière indiquant les pouvoirs de l'enquêteur en vertu des articles 339 et 340 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers* », lesquels permettent à l'enquêteur d'avoir accès à toute heure raisonnable, à tout établissement d'un cabinet d'un représentant, et d'examiner et de tirer copie de ses livres et registres et d'exiger tout document relatif à ses activités.

[179] Elle répète qu'elle n'avait pas averti l'intimé parce qu'elle n'avait pas entièrement confiance en lui et vu les délais qui s'écoulaient, elle a décidé d'agir avec célérité.

[180] Elle n'avait pas d'huissier avec elle et elle indique que le bureau de la syndique n'a pas de procédure écrite pour ce genre d'intervention effectuée en vertu de l'article 340 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

[181] Elle indique que c'est elle qui a confectionné la liste des documents (pièce R-23) alors que M. Ballarano était assis près d'elle et qu'il l'a signée le 8 juillet 2013.

[182] Elle témoigne à l'effet que le bureau de l'intimé n'étant pas bien pourvu pour effectuer des copies, elle a alors mentionné à M. Ballarano qu'elle apporterait les documents et qu'avec diligence, elle en ferait faire des copies et les lui rapporterait.

CD00-1008

PAGE : 32

[183] Elle indique qu'elle n'avait pas de liste de documents préparée à l'avance mais qu'elle savait ce qu'elle cherchait compte tenu de la nature de l'enquête en cours.

[184] Elle mentionne qu'en plus de M. Ballarano, il y avait au moins deux (2) autres personnes aux bureaux de l'intimé au moment où elle est venue prendre les documents.

[185] M. Ballarano a indiqué à M^e Poirier que la personne qui colligeait les documents demandés à la demande de l'intimé travaillait le soir après son travail régulier.

[186] Elle explique qu'elle avait alors effectivement constaté un début de travail de reproduction de documents.

[187] Elle admet qu'à un moment donné, M. Ballarano lui a demandé de parler à un avocat qui était au téléphone, ce qu'elle a refusé parce qu'elle était occupée et aussi parce qu'elle ne voulait pas argumenter avec cet avocat.

[188] Elle informe le comité qu'elle a identifié alors environ 10 000 pages qu'elle a placées dans quatre (4) boîtes et une (1) grosse valise.

[189] Par la suite, lors de la deuxième visite ayant eu lieu le 11 juillet 2013, elle mentionne qu'elle a identifié probablement environ 5 000 autres pages de documentation, ce qui totalisait approximativement 15 000 pages qui devaient être photocopiées.

[190] Lors de cette deuxième visite, elle avait rapporté intégralement à M. Ballarano les documents qu'elle avait apportés le 8 juillet 2013 lors de sa première visite.

CD00-1008

PAGE : 33

[191] Elle identifie par la suite la pièce R-25 qui est la liste des documents obtenus le 11 juillet 2013, laquelle a été confectionnée le même jour et que M. Ballarano a aussi signée.

[192] Par la suite, le témoin a été interrogé par le procureur de l'intimé sur l'échange de correspondances qu'elle avait eu avec l'avocat qui représentait alors l'intimé en juillet 2013, soit les pièces R-26, R-27, R-28 et R-29.

[193] Elle indique qu'à cette époque, elle ne savait pas que l'intimé était malade, mais elle comprenait qu'il n'était pas souvent au bureau à partir de l'information qu'elle avait obtenue de M. Ballarano.

[194] Elle mentionne que lorsqu'elle a vu son billet médical transmis par son avocat le 26 juillet 2013, elle avoue qu'elle avait des doutes quant à la valeur dudit document.

[195] Elle souligne qu'il était alors impossible de communiquer directement avec l'intimé et qu'elle devait toujours passer par l'intermédiaire de ses procureurs.

[196] En référant à la pièce R-29, soit un courriel daté du 30 juillet 2013, elle mentionne que ce n'est pas elle qui l'a fait parvenir à l'intimé, mais plutôt M^{me} Ana Maria Constantinescu, une analyste de son bureau, étant donné qu'elle était alors en vacances et que l'enquête devait néanmoins se poursuivre pendant son absence.

[197] Relativement à la rencontre qu'elle avait eue avec l'intimé le 13 juin 2013, elle témoigne à l'effet qu'elle s'était entendue avec lui pour lui envoyer ses demandes par écrit.

[198] Enfin, elle indique que lorsqu'elle a reçu en avril 2014, la troisième demande d'enquête visant l'intimé, soit celle concernant O.B. (pièce IRR-29), elle ne savait pas alors que l'intimé avait été suspendu administrativement par Mérici.

CD00-1008

PAGE : 34

[199] Une fois qu'il eut terminé son interrogatoire de M^e Poirier, le procureur de l'intimé informa le comité que sa preuve était close.

PREUVE DE LA PLAIGNANTE

[200] Tout d'abord, le procureur de la plaignante produisit avec le consentement du procureur de l'intimé, les pièces IRR-1 à IRR-17, IRR-19 et IRR-21 à IRR-54.

[201] Par la suite, il procéda à l'interrogatoire de M^e Poirier.

[202] M^e Poirier indique que la première enquête concernant l'intimé en 2008 a débuté suite à une plainte faite par un représentant de l'industrie et, à cet effet, elle réfère à la pièce IRR-5.

[203] Elle mentionne par la suite que le 2 octobre 2008, l'intimé a été informé de l'existence d'une enquête à son égard concernant ces allégations de ne pas avoir exercé ses activités avec intégrité (pièce R-6).

[204] Elle souligne que lors de cette première enquête, il n'y avait pas la même urgence qu'en 2013, au moment de la deuxième enquête, car il n'y avait pas alors d'allégation d'appropriation illégale de fonds à l'encontre de l'intimé.

[205] Par la suite, elle réfère à la lettre de l'avocat d'E.L. datée du 3 décembre 2008 (pièce IRR-6) qui informait M^e Poirier qu'E.L. n'avait pas l'intention de donner suite à sa demande de le rencontrer.

[206] En référant au paragraphe 75.4 de la Requête, lequel reproche à la plaignante de ne pas avoir inclus en 2011 à la première plainte disciplinaire contre l'intimé les sujets couverts à la plainte disciplinaire de 2013, le témoin indique qu'en 2008 et 2009,

CD00-1008

PAGE : 35

le bureau de la syndique n'avait pas l'information qu'il avait en 2013 pour la deuxième enquête.

[207] Ainsi, elle explique qu'en ce qui concerne P.N., ce n'est qu'en 2012 et même en 2013 qu'il a finalement compris qu'il ne récupérerait pas ses fonds de la part de l'intimé.

[208] Par la suite, elle réfère à la pièce IRR-8, qui est la demande d'enquête faite par E.L. au bureau de la syndique le 13 février 2013.

[209] Elle explique que la demande d'enquête faite par E.L. concerne des fonds communs et des billets à échéance que ce dernier n'a pas pu récupérer de l'intimé, et ce, nonobstant les représentations faites par ce dernier à E.L. à l'effet que les sommes impliquées étaient garanties.

[210] Ensuite, le témoin identifie la pièce R-12, qui est l'avis de la syndique du 27 mars 2013 envoyé à l'intimé qui l'informait de l'ouverture d'une enquête à son endroit suite à la demande d'enquête faite par E.L.

[211] Le témoin mentionne qu'en mai 2013, elle a reçu la demande d'enquête de P.N. envoyée par son procureur et lequel document a été déposé comme pièce IRR-9.

[212] Essentiellement, les faits mentionnés par P.N. concernaient une vente par l'intimé en août 2009 de fonds communs détenus par P.N. et pour laquelle la somme obtenue n'a jamais été remise à P.N. par l'intimé.

[213] Le témoin indique que les faits reprochés par P.N. à l'intimé sont postérieurs à la liquidation de Dominion.

CD00-1008

PAGE : 36

[214] Lors de sa rencontre avec P. N., M^e Poirier a eu l'information à l'effet que celui-ci croyait que les sommes obtenues de la vente de ses fonds communs auraient été utilisées par l'intimé pour rembourser E.L.

[215] Elle réfère par la suite à la pièce R-13 qui est l'avis d'ouverture d'un dossier d'enquête daté du 10 mai 2013 envoyé à l'intimé relativement à la plainte déposée au bureau de la syndique par P.N.

[216] Par la suite, elle réfère à la pièce R-14 qui constituait sa première demande de documents transmise à l'intimé le 16 mai 2013.

[217] Par la suite, le témoin identifie une série de documents déposés en preuve et qui relatent la séquence suivant cette demande de documents faite à l'intimé et aussi concernant sa demande de rencontre².

[218] Le témoin explique que la rencontre qu'elle a eue le 13 juin 2013 avec l'intimé a eu lieu en présence de M^e Cossette, le présent procureur de l'intimé.

[219] Elle indique que cette rencontre a été filmée et que l'intimé avait alors été assermenté.

[220] Par la suite, elle réfère à la pièce IRR-19, qui est un document qu'elle avait reçu d'E.L. au début de l'enquête et lequel contient, entre autres, un projet de quittance, au nom de l'intimé, relativement à un compte détenu chez Dominion portant le nom de « *Fremiol* ».

[221] Elle indique qu'elle avait reçu d'E.L. ce document le 24 ou le 30 mai 2013.

² Pièces R-15, R-16, R-17, R-18, IRR-10, IRR-11, IRR-12, IRR-13, IRR-14, IRR-15, IRR-16 et IRR-17.

CD00-1008

PAGE : 37

[222] Ce projet de quittance avait été envoyé le 21 décembre 2008 par la procureure du liquidateur de Dominion à M^e Daniel Courteau, qui représentait alors des clients de Dominion relativement au transfert de certains comptes de Dominion à Avantages.

[223] Le témoin témoigne à l'effet qu'elle avait obtenu de la part d'E.L. l'information que le compte « *Fremiol* » était détenu par l'intimé étant donné que « *Fremiol* » est l'acronyme des prénoms des deux (2) fils de l'intimé, soit Frédéric et Michel Oliver.

[224] Elle indique que lors de sa rencontre du 13 juin 2013 avec l'intimé, le dossier de « *Fremiol* » était important, car dans le cadre de son enquête, elle voulait connaître l'implication de tous les intervenants dans le dossier.

[225] Elle mentionne que lors de cette même rencontre avec l'intimé, celui-ci lui avait alors mentionné qu'il n'était pas le propriétaire du compte « *Fremiol* » et qu'il n'en connaissait pas le titulaire.

[226] Elle déclare que l'entrevue du 13 juin 2013 a duré quatre (4) heures.

[227] En référant au paragraphe 38 de la Requête, elle nie que le ton utilisé par les enquêteurs lors de cette rencontre ait été agressif et tendancieux.

[228] Après ladite rencontre du 13 juin 2013, elle mentionne qu'elle a reçu le 10 juillet 2013, un document de M^e Ronald M. Auclair, un des avocats du liquidateur de Dominion, montrant que l'intimé avait bien signé la quittance pour le compte « *Fremiol* » et, à cet effet, elle réfère à la pièce IRR-21.

[229] Toujours concernant le compte « *Fremiol* », suite à la demande de M^e Poirier adressée à l'intimé en date du 9 août 2013 (pièce R-32) lui demandant d'expliquer comment il pouvait concilier sa réponse donnée à M^e Poirier à l'effet qu'il n'était pas le titulaire du compte « *Fremiol* » et la signature du document ci-haut mentionné

CD00-1008

PAGE : 38

« Release » (pièce IRR-21) celui-ci donna comme explication le 14 août 2013 par le biais de ses procureurs à l'époque (pièce R-34), qu'il reconnaissait sa signature sur le document, mais qu'il « *ne (sic) souvient pas d'avoir signé un tel document ni ne comprend pas pourquoi il aurait signé un tel document. À cette époque, en 2008, notre client fut appelé à signer une quantité innombrable de documents en tant que mandataire, il se pourrait donc que ce document ait fait partie du lot* »³.

[230] Relativement à la prise des documents au bureau de l'intimé le 8 juillet 2013, le témoin indique qu'elle a bien remis dans son intégralité tous les documents le 11 juillet 2013 après qu'elle en eut fait copie.

[231] Elle indique qu'en ce qui concerne la visite du 11 juillet 2013, celle-ci avait duré beaucoup moins longtemps que celle du 8 juillet 2013.

[232] Elle mentionne que les documents pris avaient été identifiés par la cote RA et que les originaux ont par la suite été remis à l'intimé par messenger le 12 juillet 2013 (pièce IRR-23).

[233] Elle déclare que sur les lieux, il y avait un photocopieur rudimentaire et qu'il aurait été fastidieux de faire sur place des copies de la masse de documents identifiés et que c'est la raison pour laquelle elle a décidé, avec le consentement de M. Ballarano, d'apporter les documents pour pouvoir en faire une reproduction plus rapide et plus efficace.

[234] En référant à la lettre du 26 juillet 2013 des procureurs de l'intimé accompagnée d'un billet médical (pièce R-28), elle témoigne à l'effet que ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle avait appris que l'intimé était en arrêt de travail.

³ Pièce R-34, copie de la lettre des procureurs de l'intimé du 14 août 2013.

CD00-1008

PAGE : 39

[235] Par la suite, en référant au courriel daté du 30 juillet 2013 adressé à l'intimé par M^{me} Ana Maria Constantinescu du bureau de la syndique, soit la pièce R-29, elle explique que celle-ci travaillait alors dans le dossier d'enquête de l'intimé pendant que M^e Poirier était en vacances.

[236] Par la suite, le témoin énumère la liste des personnes, soit environ une douzaine, qu'elle a rencontrées durant son enquête, et ce, avant la signature de la plainte disciplinaire le 9 septembre 2013.

[237] Enfin, le témoin mentionne que le 24 avril 2014, elle a reçu une demande d'enquête de la part d'O.B. concernant l'intimé (pièce IRR-29).

[238] Le témoin indique qu'avant de lui faire parvenir la demande d'enquête, O.B. avait communiqué par téléphone avec elle.

[239] Compte tenu qu'il s'agissait alors d'une autre plainte, l'intimé a été avisé de l'ouverture d'un dossier additionnel d'enquête le 28 avril 2014 (pièce IRR-30).

[240] Elle explique que la plainte disciplinaire avait déjà été déposée depuis septembre 2013 et que des dates d'audition au mérite avaient été fixées.

[241] Elle déclare que les allégués d'O.B. étaient à l'effet qu'il avait ouvert un compte Dominion sous le nom de « *Insect* » et qu'il y avait investi la somme de 400 000 \$.

[242] Le témoin ajoute qu'O.B. aurait récupéré seulement 20 000 \$ de ladite somme de 400 000 \$ et que finalement, il a décidé de se plaindre compte tenu qu'il était exaspéré des explications que lui donnait l'intimé sur les raisons pour lesquelles il ne pouvait récupérer le solde dû.

CD00-1008

PAGE : 40

[243] Le témoin déclare avoir demandé à l'intimé le 28 avril 2014 de pouvoir le rencontrer afin de l'interroger sur cette plainte, tel qu'il appert de la pièce IRR-31.

[244] Finalement, c'est une conférence téléphonique qui a été tenue à cet effet le 7 mai 2014, à 14h00.

[245] Enfin, pour terminer son témoignage, elle est réinterrogée par le procureur de l'intimé et elle déclare qu'elle a obtenu le dossier concernant O.B. le 13 mai 2014 lorsqu'elle a rencontré M. Ballarano au bureau de l'intimé et elle croit que celui-ci a fait copie des documents sur place.

[246] Par la suite, l'intimé a témoigné brièvement à la demande de son procureur pour déposer comme pièce R-41 le document intitulé « *Trust Account Balance Reconciliation* » concernant Dominion.

[247] Il a aussi déposé comme ajout à la pièce R-37, un article de La Presse en date du 2 février 2006 concernant l'affaire Tremblay.

[248] Enfin, l'intimé mentionne qu'il s'était plaint en juillet 2013 à son avocat qu'il n'y avait pas eu de liste de documents saisis comme l'a fait l'AMF et le Ministère du Revenu lorsque M^e Poirier avait visité ses bureaux et pris des documents.

[249] Il réfère aussi à la lettre du 12 août 2013 de ses procureurs à M^e Poirier (pièce R-33) où ceux-ci y mentionnaient entre autres qu'il manquait un document, lequel l'intimé prétend qu'il n'a toujours pas retrouvé.

[250] Cela compléta la preuve présentée devant le comité de part et d'autre.

LE DROIT APPLICABLE

CD00-1008

PAGE : 41

[251] L'arrêt *Blencoe*⁴ de la Cour suprême du Canada est le précédent jurisprudentiel devant guider le comité en ce qui concerne une demande d'arrêt de procédures en matière de droit administratif.

[252] Cet arrêt de la Cour suprême a été appliqué en matière disciplinaire par la Cour d'appel du Québec dans l'affaire *Huot*⁵ où il s'agissait d'un appel d'une décision de la Cour supérieure qui avait rejeté une requête en évocation demandant l'annulation des procédures devant le Comité de discipline de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec.

[253] L'arrêt *Blencoe* a par la suite été suivi par certains comités de discipline⁶.

[254] Dans cet arrêt, la Cour suprême a déterminé qu'on ne pouvait pas transposer dans des procédures en matière de droit de la personne, les principes juridiques applicables à l'article 11 b) de la *Charte canadienne des droits et libertés* (« *Charte* »), lesquels sont propres à un contexte de procédure criminelle.

[255] Cette distinction s'impose compte tenu des différences fondamentales existant entre les procédures criminelles et les procédures en matière de droit de la personne et qu'en plus, l'article 11 b) de la *Charte* ne s'applique qu'aux affaires criminelles pendantes.

[256] Le plus haut tribunal du pays a alors mentionné que le droit garanti par l'article 11 b) de la *Charte* ne s'applique pas dans les cas de procédures civiles ou

⁴ *Blencoe c. Colombie-Britannique (Human Rights Commission)*, [2000] 2 R.C.S. 307.

⁵ *Huot c. Pigeon*, 2006 QCCA 164.

⁶ *Champagne c. Morin*, CD00-0815, 4 novembre 2010, Décision sur requête en arrêt des procédures; *Champagne c. Bouchard*, CD00-1048, 10 mars 2015, Décision sur culpabilité; *Conseil de discipline du Barreau du Québec (syndic adjoint) c. Allali*, [2016] QCCDBQ 041.

CD00-1008

PAGE : 42

administratives et que le droit constitutionnel d'être « jugé » dans un délai raisonnable ne s'applique qu'en matière criminelle⁷.

[257] Toujours dans l'arrêt *Blencoe*, la Cour suprême déclare que l'article 7 de la Charte qui garantit la vie, la liberté et la sécurité d'une personne ne garantit pas une protection constitutionnelle contre le stress et la stigmatisation⁸.

[258] De plus, elle considère qu'en droit administratif, s'il n'y a pas de preuve d'une atteinte à l'équité de l'audience, le délai encouru pour constituer un abus de procédure pouvant conduire à un arrêt des procédures devra être manifestement inacceptable et avoir causé directement un préjudice important à celui qui le demande⁹.

[259] Comme on le sait, l'abus de procédure est une notion de common law invoquée particulièrement pour mettre fin à des procédures « lorsqu'il serait oppressif de permettre leur continuation »¹⁰.

[260] Enfin, la Cour suprême s'exprime ainsi concernant l'application de la notion d'abus de procédures :

« 118 Dans l'arrêt *R. c. Jewitt*, 1985 CanLII 47 (CSC), [1985] 2 R.C.S. 128, notre Cour a confirmé à l'unanimité la possibilité d'appliquer la règle de l'abus de procédure en matière criminelle. Ce faisant, et comme l'a dit le juge L'Heureux-Dubé dans *R. c. Power*, 1994 CanLII 126 (CSC), [1994] 1 R.C.S. 601, aux pp. 613 et 614, notre Cour a repris les observations du juge Dubin dans *R. c. Young* (1984), 1984 CanLII 2145 (ON CA), 40 C.R. (3d) 289 (C.A. Ont.), pour décrire la règle de l'abus de procédure, en affirmant que l'arrêt des procédures devrait être ordonné lorsque «forcer le prévenu à subir son procès violerait les principes de justice fondamentaux qui sous-tendent le sens du franc-jeu et de la décence qu'a la société» ou lorsque la procédure est «oppressive ou vexatoire». La Cour a également fait sienne la mise en garde de la Cour d'appel de l'Ontario dans *Young*, selon laquelle il s'agit d'un pouvoir qui ne peut être

⁷ Préc., note 4, par. 88 et 92.

⁸ Préc., note 4, par. 97.

⁹ Préc., note 4, par. 115.

¹⁰ Préc., note 4, par. 116.

CD00-1008

PAGE : 43

exercé que dans les «cas les plus manifestes» (p. 614). Notre Cour a réitéré cela à maintes reprises (voir, par exemple, R. c. Potvin, 1993 CanLII 113 (CSC), [1993] 2 R.C.S. 880; R. c. Scott, 1990 CanLII 27 (CSC), [1990] 3 R.C.S. 979; Power, précité).

(...)

120 Pour conclure qu'il y a eu abus de procédure, la cour doit être convaincue que [TRADUCTION] «le préjudice qui serait causé à l'intérêt du public dans l'équité du processus administratif, si les procédures suivaient leur cours, excéderait celui qui serait causé à l'intérêt du public dans l'application de la loi, s'il était mis fin à ces procédures» (Brown et Evans, op. cit., à la p. 9-68). Le juge L'Heureux-Dubé affirme dans Power, précité, à la p. 616, que, d'après la jurisprudence, il y a «abus de procédure» lorsque la situation est à ce point viciée qu'elle constitue l'un des cas les plus manifestes. À mon sens, cela s'appliquerait autant à l'abus de procédure en matière administrative. Pour reprendre les termes employés par le juge L'Heureux-Dubé, il y a abus de procédure lorsque les procédures sont «injustes au point qu'elles sont contraires à l'intérêt de la justice» (p. 616). «Les cas de cette nature seront toutefois extrêmement rares» (Power, précité, à la p. 616). Dans le contexte administratif, il peut y avoir abus de procédure lorsque la conduite est tout aussi oppressive. » (nos soulignés)

[261] Dans l'arrêt *Huot*¹¹, la Cour d'appel du Québec a rejeté l'appel et a refusé d'intervenir en s'exprimant ainsi :

« [49] L'arrêt des procédures au motif d'abus de procédures n'est donc ordonné que si des circonstances exceptionnelles le justifient et lorsque, comme le mentionne le juge Forget dans Procureur général du Québec c. Bouliane, [2004] R.J.Q. 1185, il « n'y a pas d'autre remède possible ». C'est dans cet esprit que j'examinerai maintenant la question du délai avant d'entreprendre l'analyse des autres arguments de l'appelant. »

[262] De plus, le Tribunal des professions s'exprime comme suit en appliquant l'arrêt *Blencoe* à une requête en arrêt des procédures dans l'affaire *Comeau c. Barreau du Québec*¹² :

« [54] Il est essentiel de démontrer l'existence d'un préjudice important, grave, sérieux, le délai, même déraisonnable, n'étant pas suffisant en soi pour justifier, en ces matières, l'arrêt des procédures. Rappelons que le requérant ne saurait

¹¹ Préc., note 5.

¹² 2002 QCTP 045.

CD00-1008

PAGE : 44

être considéré comme un inculpé ou un accusé au sens de l'article 11 de la Charte canadienne des droits et libertés. »

[263] C'est donc à la lumière de ces précédents jurisprudentiels que le comité décidera de la Requête de l'intimé.

ANALYSE ET MOTIFS

[264] De la preuve ci-haut présentée, le comité établit la chronologie suivante des faits pertinents :

- Le 27 janvier 2006, une ordonnance de blocage des comptes ouverts au nom de Dominion chez divers courtiers incluant Avantages est émise par le BDRVM;
- Le 4 mars 2008, trois (3) constats d'infraction sont émis par l'AMF contre l'intimé pour avoir entravé le travail d'un enquêteur de l'AMF;
- Le 23 septembre 2008, une demande d'enquête est faite à la CSF par un représentant de l'industrie relativement aux activités de l'intimé concernant Dominion;
- Le 6 mars 2009, l'intimé plaide coupable aux trois (3) constats d'infraction portés par l'AMF et est condamné au paiement d'amendes totales de 15 000 \$;
- Le 24 mars 2009, une décision administrative est rendue par l'AMF où un blâme est émis contre Avantages pour l'entrave faite par l'intimé;
- Le 28 avril 2011, une première plainte disciplinaire est déposée par la syndique de la CSF contre l'intimé;

CD00-1008

PAGE : 45

- Le 7 août 2012, une décision du comité de discipline de la CSF est rendue concernant cette première plainte disciplinaire et en vertu de laquelle l'intimé est trouvé coupable des chefs d'accusation 8, 9 et 10 et est acquitté des chefs d'accusation 1 à 7;
- Le 13 février 2013, le comité de discipline de la CSF rend sa décision sur sanction relativement à la décision sur culpabilité de l'intimé mentionnée au paragraphe précédent;
- Le 15 février 2013, la plaignante reçoit une demande d'enquête concernant l'intimé par E.L. (dossier Gala);
- Le 3 mai 2013, la plaignante reçoit une demande d'enquête concernant l'intimé par P.N. (dossier Snake);
- Le 16 mai 2013, l'enquêtrice de la plaignante, M^e Brigitte Poirier, demande à l'intimé de lui faire parvenir les documents concernant les deux (2) demandes d'enquête faites par E.L. et P.N.;
- Le 13 juin 2013, M^e Poirier rencontre et interroge l'intimé;
- Le 8 juillet 2013, M^e Poirier se rend aux bureaux de l'intimé et prend les documents qu'elle avait requis de l'intimé;
- Le 11 juillet 2013, M^e Poirier revient aux bureaux de l'intimé et prend d'autres documents et rapporte ceux qu'elle avait pris le 8 juillet 2013;
- Le 26 août 2013, les procureurs de l'intimé font parvenir à M^e Poirier les derniers documents demandés;

CD00-1008

PAGE : 46

- Le 10 septembre 2013, la deuxième plainte disciplinaire est signifiée à l'intimé;
- L'audition de la requête en radiation provisoire de l'intimé est entendue par le comité les 19, 20 septembre et 4, 7 et 8 octobre 2013;
- Le 13 novembre 2013, le comité rejette la requête en radiation provisoire de l'intimé;
- Le 11 décembre 2013, l'audition au mérite de la deuxième plainte disciplinaire est fixée pour dix-huit (18) jours d'audition durant les mois de juin et août 2014;
- Le 24 avril 2014, la plaignante reçoit de O.B. une demande d'enquête concernant l'intimé;
- Le 28 avril 2014, M^e Poirier fait une demande de documents à l'intimé relativement à la demande d'enquête d'O.B.;
- Le 16 mai 2014, la deuxième plainte disciplinaire est amendée par la plaignante pour ajouter les chefs d'accusation concernant O.B.;
- Le 31 mai 2014, le droit de pratique de l'intimé est suspendu, celui-ci n'ayant pas renouvelé son certificat;
- Le 11 juin 2014, les procureurs de la plaignante sont informés que l'intimé a mis fin au mandat de ses procureurs, le représentant pour l'audition au mérite de la deuxième plainte disciplinaire devant débiter le 16 juin 2014;

CD00-1008

PAGE : 47

- Le 16 juin 2014, soit lors de la première journée d'audition au mérite de la deuxième plainte disciplinaire amendée, l'intimé demande formellement une remise de l'audition devant le comité;
- Le 17 juin 2014, le comité refuse la demande de remise de l'intimé;
- Les 18 et 19 juin 2014, le comité procède au mérite de la plainte disciplinaire amendée;
- Les 20, 26 et 27 juin 2014, le comité entend une deuxième requête en radiation provisoire de l'intimé;
- Les 25 juin 2014, la Cour du Québec ordonne la suspension de l'audition au mérite de la plainte disciplinaire amendée;
- Le 4 août 2014, le comité accueille la requête en radiation provisoire de l'intimé;
- Le 26 août 2014, l'intimé en appelle à la Cour du Québec de la décision du comité ayant accueilli la requête en radiation provisoire de l'intimé;
- Le 25 mars 2015, une requête en récusation du comité est présentée par l'intimé;
- Le 25 août 2015, l'audition de la requête en récusation du comité par l'intimé est entendue;
- Le 16 mars 2016, la décision du comité est rendue relativement à la requête en récusation de l'intimé;
- Le 13 juin 2016, la Cour du Québec rejette l'appel de l'intimé et confirme sa radiation provisoire;

CD00-1008

PAGE : 48

- Le 19 juillet 2016, l'intimé dépose la Requête.

[265] En appliquant les principes juridiques applicables ci-haut mentionnés à la volumineuse preuve présentée devant lui, le comité arrive à la conclusion que la Requête de l'intimé doit être rejetée pour les motifs suivants.

L'ENQUÊTE DE LA SYNDIQUE

[266] L'argument de l'intimé à l'effet que l'enquête de la syndique constitue un abus de droit justifiant l'arrêt des procédures dans le présent dossier comprend deux (2) volets.

[267] Tout d'abord, comme premier volet, l'intimé prétend que l'enquête de la syndique était abusive en ce que les faits concernant les chefs d'accusation de la présente plainte disciplinaire amendée auraient dû être enquêtés lors de la première enquête de la syndique débutée à l'automne 2008 et éventuellement faire partie de la première plainte disciplinaire datée du 28 avril 2011.

[268] En plus, comme deuxième volet, l'intimé prétend qu'il y a eu abus de droit de la part de la syndique à cause de la façon dont elle a effectué son enquête en ce qu'il y aurait eu un acharnement de sa part à son égard en procédant, entre autres, à une saisie abusive de documents à ses bureaux les 8 et 11 juillet 2013.

a) Enquête tardive de la syndique

[269] Voyons tout d'abord le premier volet de ce premier argument de l'intimé, à savoir que l'enquête de la syndique ayant mené à la présente plainte disciplinaire était tardive.

[270] En fait, l'intimé prétend que la syndique aurait dû enquêter sur les incidents faisant l'objet de la présente plainte disciplinaire en même temps que sa première

CD00-1008

PAGE : 49

enquête débutée en 2008, laquelle avait mené à la première plainte disciplinaire du 28 avril 2011, soit la pièce R-9.

[271] Comme on sait, cette plainte disciplinaire du 28 avril 2011 a fait l'objet de la décision sur culpabilité du comité rendue le 7 août 2012 (pièce R-10) dans laquelle l'intimé fut trouvé coupable des chefs d'infraction 8, 9 et 10 mais acquitté des chefs d'infraction 1 à 7.

[272] L'intimé fut par la suite condamné par le comité à une radiation temporaire de deux (2) mois le 13 février 2013 (pièce R-11).

[273] Le comité est d'opinion que la preuve présentée ne démontre aucunement que la syndique aurait été négligente dans l'exécution de sa deuxième enquête et il considère que la façon dont cette enquête a été menée ne peut constituer un abus de droit à l'égard de l'intimé justifiant l'arrêt des procédures.

[274] En effet, il n'existe aucune preuve pouvant supporter une telle prétention.

[275] L'opinion bien personnelle de l'intimé sur la chronologie des faits du présent dossier ne peut constituer une preuve à cet effet.

[276] Le comité est satisfait du témoignage de M^e Poirier qui explique pourquoi la présente plainte disciplinaire amendée a fait l'objet d'une deuxième enquête de la part de la syndique.

[277] La première enquête ne concernait pas les plaintes d'appropriation illégale de fonds concernant E.L., P.N. et O.B.

CD00-1008

PAGE : 50

[278] Bien que les noms d'E.L. et P.N. aient été mentionnés à certains chefs d'accusation de la première plainte disciplinaire, celle-ci ne concernait aucunement les mêmes sujets d'enquête que la deuxième plainte disciplinaire.

[279] En effet, cette première enquête faisait suite à une demande d'enquête datée du 23 septembre 2008 par un compétiteur de l'intimé qui se plaignait alors que celui-ci effectuait de l'évitement fiscal par l'intermédiaire des comptes de Dominion (pièce IRR-5).

[280] M^e Poirier a bien expliqué que dans le cadre de cette première enquête, elle avait tenté de rencontrer E.L. et P.N. qui détenaient des comptes chez Dominion par l'intermédiaire d'Avantages.

[281] Elle a témoigné à l'effet qu'elle n'avait pas pu les rencontrer, ceux-ci ayant soit expressément refusé de la rencontrer ou tout simplement fait défaut de répondre à ses demandes.

[282] Ainsi, en ce qui concerne E.L., son avocat avait indiqué à M^e Poirier qu'il avait alors des litiges avec les autorités fiscales et qu'il ne voulait pas alors compliquer ses relations avec celles-ci en rencontrant la syndique.

[283] Ce témoignage de la part de M^e Poirier est d'ailleurs confirmé par la pièce IRR-6 qui est la lettre des procureurs d'E.L. du 3 décembre 2008 qui lui a été adressée en réponse à sa demande du 25 novembre 2008.

[284] Pour ce qui est de la deuxième enquête ayant mené à la présente plainte disciplinaire, E.L. et P.N. ont fait eux-mêmes spécifiquement une demande d'enquête en 2013 et par la suite, O.B. en a fait une en 2014.

CD00-1008

PAGE : 51

[285] On constate aussi que la nature de l'enquête est complètement différente de la première enquête faite par la syndique concernant l'intimé.

[286] En effet, cette fois-ci les demandeurs d'enquête se plaignent que l'intimé s'est illégalement approprié leur fonds.

[287] Ces demandes d'enquête ont eu lieu précisément le 13 février 2013 pour E.L. (pièce IRR-8), le 3 mai 2013 pour P.N. (pièce IRR-9) et finalement le 24 avril 2014 pour O.B. (pièce IRR-29).

[288] Le comité est satisfait que la deuxième enquête de la syndique soit totalement différente de la première et qu'on ne peut pas lui reprocher d'avoir enquêté sur des faits non encore dénoncés par les demandeurs d'enquête.

[289] Par conséquent, le comité est d'opinion qu'il ne peut aucunement conclure de la preuve présentée que la deuxième enquête de la syndique ayant mené à la présente plainte disciplinaire amendée en l'instance a été tardive au point de constituer un abus de droit justifiant l'arrêt des procédures.

b) Acharnement de l'enquêteuse

[290] Voyons maintenant le deuxième volet de ce premier argument de l'intimé à savoir que l'enquête de la syndique aurait été menée avec acharnement par son enquêteuse de façon telle qu'elle constituerait un abus de droit.

[291] Tout d'abord, l'intimé allègue un abus de droit de la part de la syndique au motif que son enquêteuse, M^e Poirier, aurait illégalement saisi la documentation obtenue à ses bureaux les 8 et 11 juillet 2013 sans autorisation judiciaire et en contravention avec l'article 340 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

CD00-1008

PAGE : 52

[292] Cette prétention de l'intimé est présentée comme suit :

« 75.7. L'enquêteuse a excédé ses pouvoirs et procédé illégalement à des saisies abusives tant par le seul fait de les réaliser, que par la façon de les documenter et de ne pas documenter le retour de documents et pièces.

75.8. En se présentant sans mandat et sans droit aux bureaux de ASF, l'enquêteuse agissait dans le but délibéré d'intimider l'intimé ou les autres représentants de courtier qui travaillaient dans son entreprise et qui pouvaient être à l'œuvre dans ces bureaux. »

[293] Le procureur de l'intimé n'a soumis aucune autorité pour appuyer sa prétention.

[294] Celle-ci est à l'effet que la prise de documents faite par l'enquêteuse constituerait une perquisition illégale, parce que les copies de documents n'ont pas été faites aux bureaux mêmes de l'intimé, mais plutôt à l'extérieur de ceux-ci.

[295] L'article 340 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* se lit comme suit :

« 340. L'enquêteur peut:

1° avoir accès, à toute heure raisonnable, à tout établissement d'un cabinet, d'un représentant autonome, d'une société autonome et d'un courtier en épargne collective ou en plans de bourses d'études inscrit conformément au titre V de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1);

2° examiner et tirer copie des livres, registres, comptes, dossiers et autres documents du cabinet, du représentant autonome, de la société autonome et du courtier en épargne collective ou en plans de bourses d'études inscrit conformément au titre V de la Loi sur les valeurs mobilières;

3° exiger tout document relatif à leurs activités.

Toute personne qui a la garde, la possession ou le contrôle de ces livres, registres, comptes, dossiers et autres documents doit, à la demande de l'inspecteur, lui en donner communication et lui en faciliter l'examen. » (nos soulignés)

CD00-1008

PAGE : 53

[296] Il y a lieu de mentionner que la Requête de l'intimé ne vise pas l'exclusion d'une preuve illégalement obtenue, mais plutôt que le comité déclare que l'enquêteuse a effectué une saisie illégale et que celle-ci constitue un abus de droit justifiant une déclaration d'arrêt des procédures.

[297] Le comité est d'opinion que l'argument sommairement présenté par l'intimé ne peut être retenu.

[298] Tout d'abord, le comité constate que l'intimé n'attaque pas la légalité de l'article 340 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* au motif que cette disposition constituerait une saisie illégale au sens de l'article 8 de la *Charte*¹³.

[299] L'intimé ne remet pas non plus en question le droit de l'enquêteuse de « *tirer copie* » des documents relatifs aux activités de l'intimé en vertu de l'article 340 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

[300] Au contraire, son argument est plutôt que l'enquêteuse ne pouvait pas apporter les documents à l'extérieur des bureaux de l'intimé pour en « *tirer copie* ».

[301] Le comité considère que cette prétention de l'intimé ne peut réussir, car la preuve soumise montre tout d'abord qu'il y a eu un consentement de la part de M. Ballarano qui était alors responsable des bureaux de l'intimé afin d'autoriser M^e Poirier à sortir les documents pour qu'elle en tire copie.

[302] En effet, les témoignages de M. Ballarano et de M^e Poirier n'indiquent aucunement que M. Ballarano s'était objecté à ce que M^e Poirier pour des raisons pratiques quitte avec les boîtes de documents pour en tirer copie de façon plus expéditive compte tenu du rudimentaire photocopieur qui était alors sur place.

¹³ *Comité paritaire de l'industrie de la chemise c. Potash*, [1994] 2 R.C.S. 406.

CD00-1008

PAGE : 54

[303] De plus, M. Ballarano a signé le 8 juillet 2013 le document préparé par M^e Poirier lui indiquant quels documents avaient été pris par elle, tel qu'il appert de la pièce R-23.

[304] Audit document, on ne constate aucune indication à l'effet que M. Ballarano, au nom de l'intimé, se soit alors objecté à la prise de documents pour que des copies soient tirées à l'extérieur du bureau.

[305] D'ailleurs, M. Ballarano a même indiqué à son témoignage qu'il avait lui-même demandé qu'un inventaire des documents sortis par M^e Poirier soit préparé et qu'il avait eu l'occasion de discuter de ce sujet avec le procureur de l'intimé avant de signer ledit document (pièce R-23).

[306] La preuve est au même effet pour la prise de documents ayant eu lieu aux bureaux de l'intimé le 11 juillet 2013, laquelle a fait l'objet d'un document similaire signé par M. Ballarano (pièce R-25).

[307] Par conséquent, le comité considère qu'il y a eu, les 8 et 11 juillet 2013, consentement de la part de l'intimé à ce que la copie des documents soit tirée à l'extérieur des locaux de l'intimé.

[308] De plus, même si le comité était arrivé à la conclusion qu'un tel consentement n'avait pas eu lieu, il est d'opinion qu'en l'espèce cette sortie de documents des locaux de l'intimé pour permettre plus facilement d'en tirer copie, bien que possiblement pouvant constituer une saisie au sens de l'article 8 de la *Charte* en ce que l'intimé a été privé pour quelques jours de ladite documentation, ne pourrait constituer un abus de droit entraînant un arrêt des procédures.

[309] Le contexte législatif dans lequel l'article 340 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* prend place, lequel permettait à la syndique d'avoir accès

CD00-1008

PAGE : 55

et de tirer copie de ladite documentation, fait en sorte qu'il s'ensuit que les attentes de l'intimé ne pouvaient être très élevées quant au respect de son droit à la vie privée.

[310] L'importance de l'objectif de la loi, la nécessité d'un pouvoir d'inspection et les attentes réduites et justifiables en matière de vie privée font en sorte que le comité peine à concevoir que le défaut d'avoir « *tiré copie* » des documents requis sur les lieux puisse constituer un abus de droit.

[311] Par conséquent, le comité considère que le fait pour M^e Poirier d'avoir « *tiré copie* » des documents à l'extérieur des locaux de l'intimé ne constituait pas en l'espèce un abus de droit de sa part.

[312] Le deuxième argument de l'intimé quant à la question de l'acharnement de la part de la syndique repose sur une prétendue agressivité de la part de M^e Poirier démontrée à l'égard de l'intimé tout au long de son enquête.

[313] Plus particulièrement, l'intimé se plaint des demandes répétées de documents faites par M^e Poirier sans délai raisonnable de même que des visites non annoncées à ses bureaux.

[314] Le comité est d'opinion que l'intimé n'a pas non plus démontré par prépondérance de preuve l'existence d'un tel acharnement de la part de l'enquêteuse qui pourrait constituer un abus de droit.

[315] Le comité constate que les relations tendues qui ont pu alors exister entre d'une part l'enquêteuse de la syndique et d'autre part l'intimé et ses procureurs peuvent s'expliquer par le défaut de l'intimé de répondre aux demandes de l'enquêteuse dans un délai raisonnable.

CD00-1008

PAGE : 56

[316] Ainsi, on constate que c'est à compter du 16 mai 2013 que M^e Poirier a demandé des documents à l'intimé et que ces demandes de documents n'ont finalement été complétées par l'intimé et ses procureurs que le 26 août 2013.

[317] Le comité constate que l'intimé n'a pas rapidement donné suite aux demandes de l'enquêteuse.

[318] Le comité est d'opinion que le sérieux des plaintes déposées par les trois (3) consommateurs en l'espèce, à savoir une appropriation illégale de fonds d'environ 500 000 \$, nécessitait une enquête rapide de la part de la syndique afin de protéger le public et c'est ce que M^e Poirier a tenté de faire.

[319] Dans les circonstances, le comité peut comprendre l'insistance démontrée par M^e Poirier à l'égard de l'intimé et de ses procureurs.

[320] Pour toutes ces raisons, le comité est d'opinion que la preuve ne démontre aucunement que l'enquêteuse de la plaignante a fait montre d'acharnement dans son enquête pouvant constituer un abus de droit et justifiant un arrêt des procédures.

CD00-1008

PAGE : 57

L'INSTRUMENTALISATION

[321] Relativement à ce moyen, l'intimé allègue ce qui suit à la Requête :

« 76. La Plaignante a agi sous la pression de deux (2) personnes décrites comme les clients de l'Intimé, E. L. et P. N., et son attitude s'écarte de la défense raisonnée des droits du public, l'enquêteuse au dossier ayant utilisé sa position pour agir pour le compte de ces personnes d'une façon qui s'apparente à ce qu'aurait fait un enquêteur privé embauché pour soutenir leurs recours devant la Cour supérieure.

77. La remise des pièces ayant servi de preuve prima facie pendant l'audition sur radiation provisoire, lesquelles ne sont pas encore déposées légalement dans le cadre de l'enquête sur culpabilité, constitue une atteinte aux droits de l'Intimé à une défense pleine et entière autant dans le présent dossier que dans les dossiers devant la Cour supérieure.

78. Cette utilisation de certaines pièces dans les dossiers devant la Cour supérieure démontre que ces personnes ont utilisé la Plaignante pour leurs fins et sans soucis de la protection du public, puisque plusieurs de ces pièces qui concernent des tiers, ont été dénoncées dans les dossiers de la Cour Supérieure sans en tenir compte.

79. Le traitement du dossier de l'Intimé par l'enquêteuse de la Plaignante et la façon dont il a été utilisé par des tiers sont de nature à discréditer l'administration de la justice et laisse planer un doute à l'effet que les motifs ayant entraîné le dépôt de la plainte ne sont pas reliés à la protection du public, contrairement à la mission de la Plaignante. »

[322] Le comité est d'accord avec le procureur de la plaignante à l'effet qu'il n'y a eu aucune preuve qui lui a été présentée relativement à cette prétention de l'intimé.

[323] La seule référence faite au comité à ce sujet a été l'opinion de l'intimé à l'effet qu'il appert que de tels documents ont été remis aux (2) demandeurs de l'enquête, E.L. et P.N.

[324] D'ailleurs, le procureur de l'intimé n'a même pas interrogé M^e Poirier à ce sujet pour tenter d'en faire la preuve.

[325] Par conséquent, le comité rejette cet argument, l'intimé n'en ayant aucunement fait la preuve.

CD00-1008

PAGE : 58

LES DÉLAIS ET LE PRÉJUDICE ALLÉGUÉ DE L'INTIMÉ

[326] Essentiellement, l'intimé prétend que la situation dans laquelle il se trouve actuellement est abusive en ce qu'il fait de nouveau face à des procédures disciplinaires reliées à l'affaire Dominion, plus de dix (10) ans après celle-ci et après avoir été sanctionné une première fois en mars 2009 pour des accusations pénales d'avoir entravé le travail d'un enquêteur de l'AMF.

[327] Le comité est d'opinion que les délais en l'espèce ne sont pas de nature à déconsidérer l'administration de la justice de façon telle que l'intimé devrait pouvoir bénéficier d'un arrêt des procédures.

[328] Le comité réitère tout d'abord les motifs ci-haut exprimés à la rubrique concernant l'argument de l'intimé sur l'enquête tardive effectuée par la syndique.

[329] De plus, le comité constate à la lecture du paragraphe 80 de la Requête que l'intimé ne remet pas en question les délais concernant la première plainte disciplinaire, soit de 2008 à 2011.

[330] En fait, ce que l'intimé reproche à la syndique est de ne pas avoir enquêté immédiatement en 2008 les faits ayant mené à la deuxième plainte disciplinaire.

[331] Tel que mentionné plus haut, la preuve non contredite devant le comité est à l'effet qu'il n'y a pas eu en 2008 de demandes d'enquête concernant cette situation de faits, dénoncée en 2013 par E.L. et P.N. et la plaignante ne peut être taxée de ne pas alors avoir enquêté une situation non encore dénoncée.

[332] Pour ce qui est de la deuxième enquête de la syndique, soit celle ayant mené à la présente plainte disciplinaire, le comité constate qu'il s'est écoulé environ sept (7)

CD00-1008

PAGE : 59

mois entre la demande d'enquête d'E.L. du 13 février 2013 (pièce IRR-8) et le dépôt de la plainte disciplinaire, soit le 10 septembre 2013.

[333] Ce délai pour effectuer l'enquête, compte tenu du contexte dans lequel l'enquête a été exécutée était, dans les circonstances, tout à fait raisonnable.

[334] Par la suite, pour ce qui est de la période s'étant écoulée entre le 10 septembre 2013 et le dépôt de la Requête le 19 juillet 2016, le comité considère que cette période n'est pas manifestement inacceptable compte tenu de l'historique judiciaire du dossier.

[335] À cet effet, le comité constate qu'une grande partie du délai relié à cette période est due à la révocation du mandat de ses procureurs faite par l'intimé quelques jours seulement avant le début de l'audition sur culpabilité devant débiter à compter du 16 juin 2014 et à sa demande de remise de ladite audition.

[336] Enfin, le comité tient à ajouter que l'analyse des délais doit être effectuée en tenant compte du fait que l'intimé n'a jamais prétendu et n'a aucunement démontré la preuve que ces délais ont pu avoir compromis l'équité de l'audience ou fait en sorte qu'il lui est présentement impossible de présenter une défense pleine et entière.

[337] En effet, l'intimé n'a pas prétendu, soit par la documentation produite, par son témoignage ou par les représentations de son procureur, que les reproches allégués l'empêchaient de présenter une défense pleine et entière à la plainte disciplinaire amendée.

[338] Cela étant, l'intimé devait donc convaincre le comité que le délai encouru était non seulement manifestement inacceptable, mais qu'en plus, ce délai lui a directement causé un important préjudice :

« 115 Je serais disposé à reconnaître qu'un délai inacceptable peut constituer un abus de procédure dans certaines circonstances, même lorsque l'équité de

CD00-1008

PAGE : 60

l'audience n'a pas été compromise. Dans le cas où un délai excessif a causé directement un préjudice psychologique important à une personne ou entaché sa réputation au point de déconsidérer le régime de protection des droits de la personne, le préjudice subi peut être suffisant pour constituer un abus de procédure. L'abus de procédure ne s'entend pas que d'un acte qui donne lieu à une audience inéquitable et il peut englober d'autres cas que celui où le délai cause des difficultés sur le plan de la preuve. Il faut toutefois souligner que rares sont les longs délais qui satisfont à ce critère préliminaire. Ainsi, pour constituer un abus de procédure dans les cas où il n'y a aucune atteinte à l'équité de l'audience, le délai doit être manifestement inacceptable et avoir directement causé un préjudice important. Il doit s'agir d'un délai qui, dans les circonstances de l'affaire, déconsidérerait le régime de protection des droits de la personne. La question difficile dont nous sommes saisis est de savoir quel «délai inacceptable» constitue un abus de procédure. »¹⁴ (nos soulignés)

[339] Le comité considère que le préjudice allégué par l'intimé en plus de ne pas être relié à l'équité de l'audience n'est pas non plus directement lié aux délais allégués et à la façon dont l'enquête de la syndique a été menée.

[340] Ainsi, l'intimé se plaint grandement du tapage médiatique lié aux différentes procédures judiciaires l'impliquant et à l'anxiété et aux inconvénients causés par celles-ci.

[341] Le comité est d'opinion que cette couverture médiatique en fut une qui n'était pas exceptionnelle vu la nature des plaintes disciplinaires, le statut de l'intimé, sa personnalité et la présence qu'il avait dans l'industrie et les médias.

[342] Tel que mentionné par la Cour suprême dans *Blencoe*, « *pour qu'il y ait un abus de procédure, le délai écoulé doit, outre sa longue durée, avoir causé un préjudice réel d'une telle ampleur qu'il heurte le sens de la justice et de la décence du public.* »¹⁵

[343] Le comité est d'opinion que la preuve présentée par l'intimé ne l'a pas convaincu de l'existence d'un tel préjudice précis et réel.

¹⁴ Préc., note 4, par. 115.

¹⁵ Préc., note 4, par. 133.

CD00-1008

PAGE : 61

[344] Toujours en référant à l'arrêt *Blencoe*, le comité considère que la preuve devant lui ne peut aucunement l'amener à conclure que les poursuites devraient être arrêtées parce « *qu'elles sont à ce point viciées que leur permettre de suivre leur cours compromettrait l'intégrité du tribunal.* »¹⁶

[345] En fait, le comité croit plutôt que l'intérêt de la justice commande qu'il puisse adéquatement remplir sa fonction de décider dans le présent dossier de la commission ou non des infractions reprochées à l'intimé et décrites à la plainte disciplinaire amendée et qu'au contraire, arrêter immédiatement les procédures contre l'intimé déconsidérerait l'administration de la justice.

[346] Par conséquent, la plainte disciplinaire portée contre l'intimé n'étant pas injuste au point qu'elle soit contraire à l'intérêt de la justice, la Requête de l'intimé est rejetée.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

REJETTE la requête pour arrêt des procédures de l'intimé, avec frais de justice à la charge de l'intimé;

CONFIRME les dates d'audition déjà fixées de la plainte disciplinaire amendée, à savoir les 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 28 avril, 8, 9, 10, 11 et 12 mai 2017;

¹⁶ Préc., note 4, par. 119.

CD00-1008

PAGE : 62

(S) Claude Mageau

M^e CLAUDE MAGEAU
Président du comité de discipline

(S) Marc Binette

M. MARC BINETTE, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(S) Antonio Tiberio

M. ANTONIO TIBERIO
Membre du comité de discipline

M^e Mathieu Cardinal
CDNP Avocats inc.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Michel Cossette
COSSETTE DOLAN AVOCATS s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie intimée

Dates d'audience : 24, 25 et 26 octobre 2016

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2016-02-03(A)

DATE : 10 avril 2017

LE COMITÉ : Me Daniel M. Fabien, avocat Mme Mireille Gauthier, PAA, agent en assurance de dommages M. Dominic Roy, FPAA, agent en assurance de dommages	Vice-Président Membre Membre
--	---

Me MARIE-JOSÉE BELHUMEUR, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

ÉRIC JANELLE, expert en règlement de sinistres (5A)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 28 novembre 2016, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages (« le Comité ») est réuni pour procéder à l'audition de la plainte dans le présent dossier.

[2] Me Marie-Josée Belhumeur est représentée par Me Claude G. Leduc. Quant à l'intimé, il est représenté par Me Claude Marseille, assisté de Me Patrick Lapierre.

I. La plainte

[3] L'intimé Éric Janelle fait face à un seul chef d'accusation, à savoir :

« 1. À Montréal, entre les ou vers les mois d'avril 2012 et février 2015, a supervisé le travail d'une dizaine d'agents en assurance de dommages des particuliers en tant que chef d'équipe du service d'indemnisation de l'équipe double fonction chez La Compagnie d'assurance Bélair inc., alors qu'il ne détenait pas la certification d'expert en sinistres, le tout en contravention avec les articles 13, 84 et 85 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, les articles 2, 12, 13, 58, 58(1) et 58(14) du Code de déontologie des experts en sinistre et l'article 2.2 de la Directive d'application de l'Autorité des marchés financiers en regard de la définition d'expert en sinistre et des activités qui lui sont exclusives. »

2016-02-03(A)

PAGE: 2

II. L'instruction du présent dossier

[4] L'instruction au mérite de la plainte contre M. Janelle procède simultanément avec une autre formation du Comité qui est saisie d'une plainte portant sur les mêmes faits à l'encontre de Mme Karine Vivier, expert en règlement de sinistres.

[5] Étant donné que M. Janelle était agent en assurance de dommages au moment des faits en litige, le présent Comité est composé de deux membres qui détiennent une certification comme agent en assurance de dommages.

[6] Quant au Comité formé pour disposer de la plainte contre Mme Vivier, il est composé de membres experts en règlement de sinistres et présidé par Me Patrick de Niverville¹.

III. Le contexte

[7] Les parties déposent en preuve de consentement les pièces P-1 à P-10 de même que la pièce I-1, soit une déclaration assermentée de madame Karine Vivier.

[8] Le litige réside dans l'interprétation à donner au contenu du point 2.2 de la pièce P-9. Il s'agit d'une directive émise par l'AMF laquelle est intitulée *Directive d'application de l'Autorité des marchés financiers en regard de la définition d'expert en sinistre et des activités qui lui sont exclusives*.

[9] Le point 2 la *Directive* P-9 stipule qu'à certaines conditions, les activités exclusives de l'expert en sinistre, décrites au point 1, peuvent être exercées par d'autres personnes qui ne détiennent pas la certification requise.

[10] Ces personnes sont :

- Point 2.1 : les surnuméraires en cas de catastrophe;
- Point 2.2 : les employés au téléphone;
- Point 2.3 : les cadres supérieurs des compagnies d'assurance.

[11] Le cas qui nous occupe vise plus particulièrement le point 2.2, soit les employés au téléphone.

[12] Le texte du point 2.2 se lit comme suit :

« 2.2 Les employés au téléphone

¹ La décision sur culpabilité dans le dossier de madame Karine Vivier a été rendue le 15 février 2017. Voir à ce sujet *ChAD c. Vivier*, 2017 CanLII 8513 (QC CDCHAD);

2016-02-03(A)

PAGE: 3

L'Autorité accepte¹ que les activités énumérées au point 1 soient effectuées par des employés d'un cabinet ou d'une société autonome autorisé dans la discipline de l'expertise en règlement de sinistres qui ne sont pas détenteurs d'un certificat d'expert en sinistre, dans la mesure où toutes les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- *ces activités sont effectuées sous la responsabilité et la supervision directe d'un expert en sinistre dûment certifié;*
- *ces employés n'ont pas à se déplacer à l'extérieur de leur lieu habituel de travail; et*
- *ces activités sont effectuées uniquement dans le cadre du traitement de l'un des cas suivants :*
 - *les dossiers de remplacement ou de réparation de vitres de véhicules automobiles;*
 - *les dossiers soumis à l'application de la Convention d'indemnisation directe;*
 - *les dossiers dont la valeur de la réclamation soumise par le sinistré est inférieure à 2 000 \$.*

1 Cette permission pourrait, dans un souci de protection du consommateur, être révisée par l'Autorité, soit de façon particulière, dans le cas d'un manquement d'un cabinet ou société autonome, soit de façon plus générale en reconsidérant la directive pour l'ensemble des cabinets et sociétés. »

(Nos soulignements)

[13] La *Directive P-9* est reprise dans le *Guide de partage des rôles et responsabilités* publié par la ChAD et déposée en preuve sous la cote P-10.

[14] Le *Guide P-10*, qui résulte de la *Directive P-9*, constitue une norme de pratique qui doit être suivie par les membres de la profession, comme l'a décidé le Comité dans l'affaire *Hébert*².

IV. La preuve testimoniale

[15] Le premier témoin entendu par le Comité est l'intimé Éric Janelle.

[16] Son témoignage se résume comme suit :

- Entre le 1^{er} octobre 1999 et le 26 février 2016, M. Janelle détient un certificat comme agent en assurance de dommages des particuliers;
- Il en résulte qu'au moment des faits reprochés, M. Janelle n'était pas détenteur d'un certificat d'expert en sinistre;
- Depuis le 27 février 2015, il détient toutefois une certification d'expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers;
- Au cours de la période décrite à la plainte, il était chef d'une équipe « double-

² CHAD c. Hébert, 2013 CanLII 10706 (QC CDCHAD);

2016-02-03(A)

PAGE: 4

fonction » au sein de la Compagnie d'assurance Bélair inc.;

- Cette équipe double-fonction était constituée pour moitié d'agent en assurance de dommages et pour l'autre moitié, d'experts en règlement de sinistres;
- Au cours de l'été, les membres de son équipe exécutaient principalement de la vente de produits d'assurance de dommages et en hiver, au téléphone, ils s'occupaient de réclamations et de l'indemnisation de celles-ci;
- À titre de chef d'équipe, M. Janelle révisait notamment les transactions des agents en assurance de dommages qui décidaient de la recevabilité d'une réclamation, la valeur des dommages et du règlement du sinistre;
- En 2012 jusqu'au 25 mars 2013, le supérieur immédiat de M. Janelle était M. Sébastien Gagné³;
- Il communiquait régulièrement avec M. Gagné pour des informations;
- À compter du mois de mars 2013, M. Janelle est supervisé par madame Karine Vivier, laquelle détient une certification d'expert en règlement de sinistres;
- Au cours d'une journée usuelle, environ 80 % des tâches de M. Janelle consistaient à vérifier les transactions effectuées par les agents en assurance de dommages des particuliers assignés à son équipe;
- Il s'agissait de dossiers régis par la *Convention d'indemnisation directe pour le règlement des sinistres automobiles*;
- Il pouvait lui arriver d'entrer directement en communication avec un assuré;
- Notamment et à titre de chef d'équipe, il est intervenu auprès d'une assurée, Mme N.P., qui n'était pas satisfaite de la valeur marchande attribuée à son véhicule accidenté;
- À chaque mois, il assistait à une rencontre des chefs d'équipe dirigée par madame Vivier;
- Quant à son niveau d'autorité, bien qu'il ne se rappelle pas exactement du montant, il le situe à environ 25 000 \$.

[17] Le prochain témoin est l'intimée Karine Vivier.

3 L'attestation du droit de pratique émise par l'AMF relativement à M. Sébastien Gagné établit que ce dernier détient, en tout temps pertinent, la certification d'agent en assurance de dommages des particuliers et qu'il n'a jamais été autorisé à agir à titre d'expert en règlement de sinistres;

2016-02-03(A)

PAGE: 5

[18] Ci-après l'essentiel de son témoignage, à savoir :

- Elle exerce dans le domaine de l'assurance depuis 1996;
- Elle détient une certification dans le domaine de l'expertise en règlement de sinistres depuis 1999;
- Les bureaux de la Compagnie d'assurance Bélair et d'Intact sont situés au même endroit;
- Elle supervise 70 employés dont l'équipe dirigée par M. Janelle;
- Des rencontres formelles avec les chefs d'équipe sont tenues à chaque mois;
- Elle vérifiait et faisait le suivi des *indicateurs de performance* des employés sous sa supervision et des employés des équipes double-fonction;
- Normalement, l'agent en assurance de dommages réglait la réclamation;
- Lorsqu'un client était insatisfait, elle pouvait communiquer directement auprès de celui-ci;
- Elle n'a pas été impliquée dans le dossier de Mme N.P. puisque cette dernière s'est plainte directement à l'AMF;
- Elle ne vérifiait pas à tous les jours le travail effectué par M. Janelle et les employés de son équipe;
- Elle s'en remet principalement aux *indicateurs de performance*;
- Elle explique que dans la majorité des cas, elle n'a pas à intervenir auprès de l'équipe;
- Lorsqu'ils étaient assignés à l'équipe double-fonction, les agents en assurance de dommages suivaient une formation d'une durée d'un mois sur la *Convention d'indemnisation directe*;
- Après leur séjour à la vente de produits d'assurance, les agents en assurance suivaient une formation de quelques jours sur l'indemnisation;
- Un *audit* des dossiers ouverts et fermés était effectué sur une base mensuelle afin de vérifier le caractère juste et équitable des règlements et des formations ponctuelles étaient données aux membres des équipes par des experts en sinistre;
- Au hasard, des appels téléphoniques faisaient l'objet d'écoute pour s'assurer que les protocoles étaient respectés.

2016-02-03(A)

PAGE: 6

[19] Madame Monique Desbiens est le dernier témoin entendu par le Comité.

[20] Elle déclare essentiellement ce qui suit :

- Aujourd'hui, elle détient un certificat en expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers;
- À l'époque des faits en litige, elle était agent en assurance de dommages;
- Au mois d'avril 2012, elle se joint à l'équipe double-fonction de M. Janelle;
- Elle se rapportait à M. Janelle et elle le consultait lorsqu'elle avait des questions;
- Elle pouvait aussi consulter un expert en sinistre;
- Sa limite d'autorisation de règlement se chiffrait à 2 250 \$.

[21] Voilà dans son essence la preuve administrée devant le Comité.

V. L'argumentation

A) Par le syndic

[22] Me Leduc débute son argument en nous déclarant que M. Sébastien Gagné, soit la personne qui supervisait l'intimé entre les mois d'avril 2012 et janvier 2013, détenait uniquement la certification d'agent en assurance de dommages des particuliers.

[23] Durant cette dernière période, il est donc manifeste que l'intimé, qui était lui aussi agent en assurance de dommages des particuliers, n'était pas supervisé par un expert en sinistre.

[24] Quant à la supervision effectuée par madame Vivier, le procureur du syndic est d'avis qu'il s'agit d'une supervision de gestion qui vise à assurer que les objectifs de performance de l'assureur sont atteints.

[25] Il considère que la supervision s'effectue du haut vers le bas et non pas le contraire comme la preuve nous révèle.

[26] Il s'interroge sur les motifs qui sous-tendent la mise en place des équipes double-fonction. Il est d'opinion que cette formule a été aménagée uniquement pour sauver des coûts considérant qu'elle n'avantage pas du tout l'assuré.

[27] Certes, Bélair peut bien offrir des cours de formation à ses employés mais cet assureur ne peut pas les certifier.

2016-02-03(A)

PAGE: 7

[28] Selon la poursuite, il n'existe pas de zone grise en matière de certification. Un représentant est certifié ou il ne l'est pas.

[29] Il nous invite à prendre connaissance du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant* (RLRQ, c. D-9.2, r.7) et plus particulièrement des articles 32 et 44 et suivants.

[30] Il s'agit des dispositions qui traitent de la supervision des stagiaires durant la période probatoire.

[31] Selon l'avocat, ces dispositions nous aident à mieux comprendre ce que l'on entend par « supervision directe » dans la *Directive* de l'AMF.

[32] Dans ce sens, Me Leduc est d'avis que le superviseur doit être le supérieur immédiat.

[33] Étant donné que la *Directive* P-9 et le Guide P-10 parlent de supervision directe, il s'ensuit que M. Janelle, qui agissait comme supérieur immédiat des employés de l'équipe double-fonction, devait être un expert en sinistre.

[34] Il nous soumet des définitions de l'expression « supervision directe » et nous réfère notamment aux décisions suivantes :

- *Fortin c. Chrétien*, [2001] 2 R.C.S. 500
- *Tremblay c. Dionne*, 2006 QCCA 1441 (CanLII)
- *Chauvin c. Beaucage*, 2008 QCCA 922 (CanLII)
- *Syndicat des chargées et chargés de cours de l'U de M c. Université de Montréal*, 2015 QCCRT 475 (CanLII)
- *Pelletier c. Psychologues (Ordre professionnels des)*, 2013 QCTP 92 (CanLII)

[35] Pour ces motifs, il nous demande de déclarer M. Janelle coupable.

B) Par l'intimé

[36] Me Marseille plaide que la plainte contre M. Janelle est mal fondée.

[37] Premièrement, le procureur de l'intimé est d'opinion que les infractions que le syndic reproche à son client n'existent pas.

[38] La *Directive* P-9 constitue un document externe qui n'a aucune force de loi. À ce sujet, Me Marseille nous renvoie aux articles 329 et 353 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

[39] Le Comité n'aurait donc pas juridiction pour remettre en question la structure

2016-02-03(A)

PAGE: 8

d'équipes double-fonction instaurée par Bélair.

[40] Par ailleurs, Me Marseille prétend que la supervision ne constitue pas un acte exclusif réservé aux experts en sinistre. Au soutien de cet argument, il plaide que l'article 10 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* ne prohibe aucunement la supervision.

[41] En conséquence, M. Janelle pouvait agir comme superviseur sans être détenteur d'un certificat d'expert en sinistre.

[42] Selon l'avocat, il en découle que le fait de superviser ne peut donc pas constituer une infraction.

[43] À l'appui de sa position, il cite plusieurs précédents jurisprudentiels, notamment :

- *Pauzé c. Gauvin*, [1954] R.C.S. 15, 1953 CanLII 65 (CSC)
- *Bibeau c. Ordre des ingénieurs du Québec*, 2015 QCCA 360 (CanLII)
- *Biomedico c. Ordre des chimistes du Québec*, 2012 QCCA 785 (CanLII)
- *Paul c. La Reine*, [1982] 1 R.C.S. 621
- *Dekerckhove et al. c. Middleton (Township)*, [1962] SCR 75
- *ACAIQ c. St-Pierre*, 2004 CanLII 20773 (QC CQ)
- *Physiothérapie (Ordre professionnel de la) c. Ma*, 2012 CanLII 40010 (QC OPPQ)
- *Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec c. Comtois*, 2003 CanLII 75258 (QC CS) ;
- *Ordre des agronomes du Québec c. Galarneau*, 2007 QCCQ 1145 (CanLII) ;

[44] Si une infraction a été commise, il est d'opinion que se sont plutôt les dirigeants de l'assureur qui auraient enfreint l'article 85 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

[45] Par ailleurs, M. Janelle agissait sous la responsabilité et la supervision directe de madame Vivier. Il n'y aurait donc pas d'infraction puisque l'intimé et son équipe étaient supervisés par un expert en sinistre, en la personne de Mme Vivier.

[46] Au surplus et dans le pire des scénarios, le procureur de M. Janelle plaide l'erreur de fait raisonnable fondée sur la croyance sincère et honnête que les mesures de contrôle instaurées par Bélair étaient suffisantes pour permettre à M. Janelle de conclure qu'il n'était pas en infraction.

2016-02-03(A)

PAGE: 9

[47] Pour l'ensemble des motifs susdits, Me Marseille requiert l'acquittement de M. Janelle.

VI. Analyse

[48] Dans le cadre de son analyse, le Comité entend traiter chacun des moyens de défense soulevés par l'intimé.

6.1 Le Comité n'a pas juridiction sur la Directive P-9

[49] Dans la décision rendue par le Comité le 15 février 2017 dans le dossier connexe *ChAD c. Vivier*⁴, 2017 CanLII 8513 (QC CDCHAD), le Comité présidée par Me Patrick de Niverville fait une étude exhaustive sur l'application, l'interprétation et la légalité de la *Directive P-9*.

[50] Cette dernière formation du Comité vient à la conclusion que la *Directive P-9* n'a pas force de loi et que l'infraction d'avoir enfreint l'article 2.2 de celle-ci est inexistante en droit, la véritable infraction relevant plutôt des articles 12 et 13 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*. En conséquence, Mme Vivier doit être acquittée de l'infraction d'avoir contrevenu à l'article 2.2 de la *Directive P-9*.

[51] Le présent Comité partage entièrement cette conclusion.

[52] Il en découle que pour les motifs exposés dans la décision *ChAD c. Vivier*, l'intimé est acquitté de l'infraction d'avoir enfreint l'article 2.2 de la *Directive d'application de l'Autorité des marchés financiers en regard de la définition d'expert en sinistre et des activités qui lui sont exclusives*.

6.2 La supervision ne constitue pas un acte exclusif

[53] M. Janelle n'était pas certifié comme expert en sinistre au moment des faits reprochés.

[54] Malgré ce qui précède, le procureur de l'intimé prétend qu'il avait le droit de superviser les membres de l'équipe double-fonction puisque la supervision n'est pas un acte exclusif réservé aux experts en sinistre. Dans ce sens, M. Janelle n'aurait donc pas commis d'infraction.

[55] Il s'appuie sur l'article 10 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* pour avancer cet argument.

[56] Avec respect, suivre un tel raisonnement serait contraire au but de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, soit la protection du public.

[57] Dans un contexte tout autre, cette interprétation signifierait qu'un apprenti

⁴ Op. cit., note 1, paragraphes 52 à 83;

2016-02-03(A)

PAGE: 10

électricien pourrait être supervisé par une personne qui ne connaît en rien l'électricité.

[58] Aux yeux du Comité, une telle image est éloquente.

[59] L'exemple des étudiants en médecine auquel le Comité fait référence dans l'affaire *Vivier* l'est tout autant⁵.

[60] Ce moyen ne sera pas retenu par le Comité.

6.3 La supervision était directe

[61] L'intimé soutient également et de façon subsidiaire que la supervision requise par la *Directive* P-9 et par le *Guide* P10 a de toute façon été effectuée par Mme Vivier.

[62] Cette supervision directe implique simplement la présence d'un expert en sinistre sur les lieux des activités téléphoniques d'indemnisation. Cette condition serait remplie par la présence de Mme Vivier sur les lieux et la gestion qu'elle exerçait sur les activités téléphoniques en suivant les indicateurs de performance relatifs aux équipes double-fonction.

[63] La supervision directe se distinguerait donc d'une supervision immédiate.

[64] Nous ne partageons pas cette prétention.

[65] La preuve administrée établit clairement que Mme Vivier agissait comme supérieure immédiate de M. Janelle. Quant à ce dernier, il était chef d'une équipe double-fonction et le supérieur immédiat des agents en assurance de dommages faisant partie de son équipe.

[66] À notre avis, pour que la supervision des agents en assurance de dommages soit directe, elle doit nécessairement être effectuée par leur supérieur immédiat, en l'occurrence M. Janelle.

[67] La preuve révèle également que la supervision exécutée par Mme Vivier était beaucoup plus indirecte que directe. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance du paragraphe 4 de la pièce I-1.

[68] Ce paragraphe de la déclaration assermentée de Mme Vivier se lit comme suit :

« Au sein de chaque équipe, un chef d'équipe avait été nommé. Tous les chefs d'équipe supervisant des employés réglant des sinistres étaient titulaires d'un certificat d'expert en sinistres, sauf M. Janelle (qui le détient toutefois aujourd'hui). »

⁵ *Ibid.*, au paragraphe 137;

2016-02-03(A)

PAGE: 11

[69] Pourquoi M. Janelle est le seul chef d'équipe réglant des sinistres qui n'était pas titulaire d'un certificat d'expert en sinistre?

[70] Cette situation particulière n'a fait l'objet d'aucune explication sérieuse de la part de l'intimé ou de Mme Vivier.

[71] De plus, Mme Vivier se fie essentiellement à ses indicateurs de performance et explique que dans la majorité des cas, elle n'avait pas à intervenir⁶.

[72] Il y a plus. Entre le mois d'avril 2012 et le mois de mars 2013, M. Janelle était supervisé par M. Sébastien Gagné qui ne détenait pas de certification à titre d'expert en sinistre par opposition à Mme Vivier. Il est donc inexact de dire que la supervision visée par la *Directive* a, de toute façon, été effectuée en tout temps par Mme Vivier.

[73] Nous considérons que pour être directe, la supervision devait être exécutée par un expert en sinistre dûment certifié assigné à l'équipe qui réglait des sinistres, ce qui n'était pas le cas pour l'équipe double-fonction de M. Janelle.

[74] Aux yeux du Comité, il est clair que les conditions décrites à l'article 2.2 de la *Directive* P-9, ont été mises en place pour protéger le public.

[75] Nous en venons donc à la conclusion que pour jouir de l'autorisation décrite à l'article 2.2 de la *Directive* P-9, les activités téléphoniques doivent être effectuées sous la responsabilité et la supervision directe d'un expert en sinistre.

[76] Cela étant, la plainte reproche à l'intimé « d'avoir supervisé le travail d'une dizaine d'agents en assurance de dommages des particuliers en tant que chef d'équipe du service d'indemnisation de l'équipe double fonction chez La Compagnie d'assurance Bélair inc., alors qu'il ne détenait pas la certification d'expert en sinistres ».

[77] M. Janelle reconnaît qu'il était chef de l'équipe double-fonction.

[78] Il admet avoir supervisé le travail des agents en assurance de dommages des particuliers faisant partie de son équipe.

[79] Il convient également qu'il n'avait pas la certification d'expert en sinistre au moment des faits reprochés.

[80] Ainsi, il appert que tous les éléments essentiels de cette infraction ont été prouvés lors de l'instruction. En fait, cette dernière preuve n'a pas été contredite.

[81] En terminant sur ce moyen, le Comité tient à préciser qu'il fait sienne l'opinion exprimée par le Comité sur la question de la supervision dans l'affaire *Vivier*⁷.

[82] Tout le problème provient du fait que M. Janelle n'était pas certifié comme

⁶ Voir également le résumé de son témoignage au paragraphe 19 des présentes;

⁷ *Ibid.*, paragraphes 140 à 170;

2016-02-03(A)

PAGE: 12

expert en sinistre à l'époque des faits en litige.

6.4 L'erreur de fait raisonnable

[83] Pour les motifs exposés dans l'affaire *Vivier*, ce moyen de défense n'est pas maintenu⁸.

6.5 La demande de rejet du 9 décembre 2016

[84] L'intimé se plaint que le syndic du fait qu'en date du 29 novembre 2016, après la clôture des plaidoiries, le syndic a fait parvenir au Comité, 10 décisions additionnelles totalisant 191 pages à l'appui de ses prétentions.

[85] Considérant qu'il s'agit d'une façon déloyale de procéder qui viole les principes d'équité procédurale et de justice naturelle, il demande le rejet des plaintes ou d'être autorisé à soumettre des représentations et autorités additionnelles.

[86] Le Comité remarque que cette demande particulière ne fait pas état de quelque préjudice que ce soit.

[87] De plus, suivant une jurisprudence bien établie, le Comité n'exerce aucun droit de contrôle sur les agissements du syndic⁹.

[88] Au surplus, chacune des parties a eu amplement le droit de faire valoir tous ses moyens. La demande est donc rejetée.

VII. Décision

[89] Les articles 12 et 13 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* prévoient ce qui suit :

« Art. 12. Sous réserve des dispositions du titre VIII, nul ne peut agir comme représentant, ni se présenter comme tel, à moins d'être titulaire d'un certificat délivré à cette fin par l'Autorité.

Toutefois, une institution financière peut, par la remise de brochures ou de dépliants, par le publipostage ou par l'utilisation de toute autre forme de publicité, inviter le public à acquérir un produit d'assurance.

Art. 13. Un représentant exerce ses activités dans chaque discipline ou chaque catégorie de discipline pour laquelle il est autorisé à agir par certificat de l'Autorité.

Constituent des disciplines:

- l'assurance de personnes;*
- l'assurance collective de personnes;*

⁸ Ibid., aux paragraphes 171 à 201;

⁹ *Landry c. Richard*, 2012 QCCA 2016 (CanLII) ;

2016-02-03(A)

PAGE: 13

- l'assurance de dommages;
- l'expertise en règlement de sinistres;
- la planification financière. »

[90] En tout temps pertinent aux présentes, l'intimé Janelle n'était pas autorisé à agir comme expert en sinistre par l'AMF.

[91] Considérant que le *Guide P-10* constitue une norme de pratique¹⁰ et que ce *Guide* reprend l'article 2.2 de la *Directive P-9* qui exige que les activités téléphoniques prévues à ladite *Directive* soient « effectuées sous la responsabilité et la supervision directe d'un expert en sinistre dûment certifié », nous sommes d'avis que l'intimé a enfreint l'article 13 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

[92] Les articles 84 et 85 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* se lisent comme suit :

« Art. 84. Un cabinet et ses dirigeants sont tenus d'agir avec honnêteté et loyauté dans leurs relations avec leurs clients.

Ils doivent agir avec soin et compétence.

Art. 85. Un cabinet et ses dirigeants veillent à la discipline de leurs représentants. Ils s'assurent que ceux-ci agissent conformément à la présente loi et à ses règlements. »

[93] L'intimé Janelle n'est manifestement pas un dirigeant ni un actionnaire ou un administrateur de Bélair.

[94] Par conséquent, l'intimé est acquitté des infractions susdites.

[95] Quant à l'article 2.2 de la *Directive P-9*, pour les motifs ci-devant exposés, le Comité conclut que cette infraction est inexistante en droit. L'intimé Janelle est donc acquitté de l'infraction visée par l'article 2.2 de la *Directive P-9*.

[96] Relativement aux articles 2, 32, 37 et 37 (1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, considérant le principe interdisant les condamnations multiples, un arrêt des procédures est ordonné sur chacune de ces dernières dispositions réglementaires.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

¹⁰ Op. cit., note 4;

2016-02-03(A)

PAGE: 14

DÉCLARE l'intimé Éric Janelle coupable du chef 1 de la plainte no. 2016-02-03(A) pour avoir contrevenu à l'article 13 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'encontre des articles 2, 32, 37 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5) ;

ACQUITTE l'intimé des infractions visées par les articles 84 et 85 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) ;

ACQUITTE l'intimé de l'infraction visée par l'article 2.2 de la *Directive d'application de l'Autorité des marchés financiers en regard de la définition d'expert en sinistre et des activités qui lui sont exclusives* (P-9) ;

REJETTE la demande de rejet de la plainte de l'intimé;

DEMANDE à la secrétaire du Comité de discipline de convoquer les parties, dans les meilleurs délais, afin de procéder à l'audition sur sanction ;

LE TOUT, frais à suivre.

Me Daniel M. Fabien, avocat
Vice-président

Mme Mireille Gauthier, PAA, agent en
assurance de dommages
Membre

M. Dominic Roy, FPAA, agent en assurance
de dommages
Membre

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

Me Claude Marseille et
Me Patrick Lapierre
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 28 novembre 2016
Prise en délibéré : 16 janvier 2017

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2015-12-05(E)

DATE : 13 avril 2017

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Yvan Roy, FPAA, CRM, expert en sinistre	Membre
M. Mario Joannette, FPAA, expert en sinistre	Membre

Me SYLVIE POIRIER, ès qualités de syndic *ad hoc* de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

STÉPHANE GUAY, inactif et sans mode d'exercice

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 20 février 2017, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition sur sanction de la plainte numéro 2015-12-05(E);

[2] Le syndic *ad hoc* se représentait seul et, de son côté, l'intimé était absent et non représenté ;

[3] Le 1^{er} novembre 2016, l'intimé a été reconnu coupable¹ des infractions suivantes :

1. Au cours de la période du 17 avril au 22 août 2013, l'intimé a agi comme expert en sinistres dans le dossier de sinistre no. 1130980 en assurance de dommages des entreprises, une catégorie de discipline pour laquelle il n'était pas autorisé à agir, le tout en contravention avec l'article 13 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* et les articles 2 et 26 du *Code de déontologie des experts en sinistre*, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et l'article 10 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, (RLRQ c. 9.2, r. 7);
2. Au cours de la période du 7 octobre 2013 au 21 janvier 2014, l'intimé a agi comme expert en sinistres dans le dossier de sinistre no. 1004890 en assurance de dommages des

1 2016 CanLII 83233 (QC CDCHAD);

2015-12-05(E)

PAGE: 2

entreprises, une catégorie de discipline pour laquelle il n'était pas autorisé à agir, le tout en contravention avec l'article 13 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* et les articles 2 et 26 du *Code de déontologie des experts en sinistre*, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et l'article 10 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, (RLRQ c. 9.2, r. 7);

3. Au cours de la période du 5 au 14 novembre 2013, l'intimé a agi comme expert en sinistres dans le dossier de sinistre no. 1139890 en assurance de dommages des entreprises, une catégorie de discipline pour laquelle il n'était pas autorisé à agir, le tout en contravention avec l'article 13 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* et les articles 2 et 26 du *Code de déontologie des experts en sinistre*, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et l'article 10 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, (RLRQ c. 9.2, r. 7);
4. Au cours de la période du 8 novembre au 2 décembre 2013, l'intimé a agi comme expert en sinistres dans le dossier de sinistre no. 1010310 en assurance de dommages des entreprises, une catégorie de discipline pour laquelle il n'était pas autorisé à agir, le tout en contravention avec l'article 13 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* et les articles 2 et 26 du *Code de déontologie des experts en sinistre*, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et l'article 10 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, (RLRQ c. 9.2, r. 7);
5. Au cours de la période du 15 au 28 novembre 2013, l'intimé a agi comme expert en sinistres dans le dossier de sinistre no. 1140430 en assurance de dommages des entreprises, une catégorie de discipline pour laquelle il n'était pas autorisé à agir, le tout en contravention avec l'article 13 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* et les articles 2 et 26 du *Code de déontologie des experts en sinistre*, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et l'article 10 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, (RLRQ c. 9.2, r. 7);
6. (retrait)
7. Du 22 janvier au 4 mars 2014, l'intimé, sans supervision directe et immédiate de son responsable de stage, a posé seul des actes professionnels qui n'étaient pas autorisés au cours de sa période probatoire de stagiaire en expertise de sinistres en assurance des entreprises, en contravention avec les articles 2 et 26 du *Code de déontologie des experts en sinistre*, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et 32(4) du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, (RLRQ c. D-9.2, r.7).

[4] D'autre part, vu le défaut de l'intimé de se présenter à l'audition sur sanction², la partie plaignante fut donc autorisée à procéder par défaut, le tout suivant l'article 144 du *Code des professions* ;

I. Représentations sur sanction

[5] Me Poirier suggère d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes :

Chef 1 : une radiation d'un (1) mois

Chef 2 : une radiation de deux (2) mois

² Voir courriel du 19 février 2017 (pièce SP-1);

2015-12-05(E)

PAGE: 3

- Chef 3 : une amende de 3 000 \$
- Chef 4 : une réprimande
- Chef 5 : une réprimande
- Chef 6 : (retiré)³
- Chef 7 : une amende de 3 000 \$

[6] Afin de permettre d'apprécier la justesse des sanctions suggérées, Me Poirier a dressé une liste des circonstances aggravantes et atténuantes propres au dossier de l'intimé ;

[7] Quant aux circonstances aggravantes, le syndic *ad hoc* demande au Comité de tenir compte des facteurs suivants :

- La gravité objective des infractions ;
- La mise en péril de la protection du public ;
- Le fait que l'intimé pratiquait seul et sans supervision ;
- L'absence de remords ou de repentir de l'intimé ;

[8] Parmi les circonstances atténuantes, elle suggère de considérer les facteurs suivants :

- L'absence d'antécédents disciplinaires ;
- La bonne foi de l'intimé ;
- Le fait qu'il est inactif et sans mode d'exercice depuis 2014 ;

[9] De plus, elle plaide que les sanctions suggérées s'inscrivent dans la fourchette de sanctions habituellement imposées pour ce genre d'infraction ;

[10] Elle produit d'ailleurs, à l'appui de ses prétentions, une série de décisions disciplinaires, soit :

- *Lizotte c. Belzile*, 2014 CanLII 30258 (QC CDCHAD) ;
- *Belhumeur c. DePretis*, 2016 CanLII 23189 (QC CDCHAD) ;
- *Chauvin c. Pham*, 2010 CanLII 40394 (QC CDCHAD) ;

3 Voir les paragraphes 4 et 5 de la décision sur culpabilité, 2016 CanLII 83233 (QC CDCHAD);

2015-12-05(E)

PAGE: 4

- *Chauvin c. Pham*, 2011 CanLII 101166 (QC CDCHAD) ;
- *Chauvin c. Therriault et Verreault*, 2012 CanLII 21064 (QC CDCHAD) ;
- *Poirier c. Turgeon*, 2014 CanLII 22646 (QC CDCHAD) ;
- *CHAD c. Campeau*, 2016 CanLII 66955 (QC CDCHAD) ;

[11] Enfin, elle souligne que les déboursés devront être à la charge de l'intimé ainsi que les frais de publication de l'avis de radiation en cas de remise en vigueur de son certificat ;

II. Analyse et décision

[12] Le Comité considère que les sanctions suggérées par le syndic *ad hoc* sont justes et raisonnables et qu'elles reflètent adéquatement la gravité objective des infractions ;

[13] Le fait d'agir dans une catégorie de discipline pour laquelle on n'est pas autorisé constitue une infraction qui porte directement atteinte à la protection du public⁴ ;

[14] Ce type d'infraction nécessite comme sanction l'imposition d'une période de radiation afin de démontrer qu'une telle pratique ne peut être tolérée, pour aucune considération ;

[15] Par contre, afin d'éviter d'imposer une sanction accablante, le montant total des amendes sera réduit à une somme globale de 4 000 \$, le tout suivant le principe de la globalité des sanctions ;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

IMPOSE à l'intimé les sanctions suivantes:

Chef 1: une période de radiation de 30 jours

Chef 2 : une période de radiation de 60 jours

Chef 3 : une amende de 3 000 \$

Chef 4 : une réprimande

Chef 5 : une réprimande

⁴ *Bruni c. AMF*, 2011 QCCA 994 (CanLII);

2015-12-05(E)

PAGE: 5

Chef 7 : une amende de 3 000 \$

DÉCLARE que les périodes de radiation imposées sur les chefs 1, 2 et 3 seront purgées de façon concurrente pour un total de 60 jours, débutant à la date de la remise en vigueur du certificat de l'intimé ;

ORDONNE à la secrétaire du Comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel, un avis de la présente décision à la date de la remise en vigueur du certificat de l'intimé ;

RÉDUIT le montant des amendes imposées à une somme globale de 4 000 \$;

CONDAMNE l'intimé au paiement de tous les déboursés, y compris, le cas échéant, les frais de publication de l'avis de radiation temporaire ;

ACCORDE à l'intimé un délai de 90 jours pour acquitter le montant des amendes et des déboursés, calculé à compter du 31^e jour suivant la signification de la présente décision.

Me Patrick de Niverville, avocat
Président

M. Yvan Roy, FPAA, CRM, expert en sinistre
Membre

M. Mario Joannette, FPAA, expert en sinistre
Membre

Me Sylvie Poirier (personnellement)
Partie plaignante

M. Stéphane Guay (absent et non représenté)
Partie intimée

Date d'audience : 20 février 2017

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2001243584	Jean-François Marin	2017-CI-1024335	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	2017-05-03
2001348711	Francine Durand	2017-CI-1027499	D / 4	Radiation	2017-05-03

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base Critères additionnels pour les expositions adossées à un bien immobilier résidentiel

Cet avis s'adresse aux coopératives de services financiers régies par la *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3.

Le paragraphe 473.1 du chapitre 5 de la version *Janvier 2017* de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* (la « Ligne directrice ») de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les nouvelles expositions adossées à un bien immobilier résidentiel situé au Canada sont assujetties à un seuil de perte en cas de défaut (PCD) de ralentissement (PCDR) équivalent à la somme du taux PCD moyen à long terme pondéré en fonction des défauts et une majoration. Les nouvelles expositions font référence notamment aux nouveaux prêts hypothécaires, aux prêts refinancés et aux prêts renouvelés.

L'Autorité donne avis que les modalités contenues au paragraphe 473.1 du chapitre 5 de la Ligne directrice ne s'appliqueront aux nouvelles expositions assurées qu'à compter du 1^{er} janvier 2018. Toutefois, ces modalités s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2017 aux nouvelles expositions non assurées.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Sylvain Roy
Direction de l'encadrement du capital des institutions financières
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4517
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
sylvain.roy@lautorite.qc.ca

Cyrille Bonou
Direction de l'encadrement du capital des institutions financières
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4645
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
cyrille.bonou@lautorite.qc.ca

Le 11 mai 2017

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 33-319 du personnel des ACVM : Le point sur le Document de consultation 33-404 des ACVM, Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients.

(Voir section 3.1 du présent bulletin)

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Artefacts Virtuels Inc.

Le 8 mai 2017

INTERDICTION D'OPÉRATIONS

Artefacts Virtuels Inc. (l'« émetteur ») est un émetteur assujéti au Québec ayant omis de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») les documents suivants (le « manquement ») exigés en vertu de l'article 73 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi ») :

les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, des documents exigés en vertu des Parties 4, 5 et 6 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 exigée en vertu de la Partie 4 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »);

Vu le défaut de l'émetteur de remédier au manquement à la date de la présente décision;

Vu les articles 265, 267 et 318 de la Loi;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité :

interdit à Artefacts Virtuels Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujéti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminée le 31 décembre 2016 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :

- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

L'Autorité peut révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi si l'émetteur remédie au manquement de façon satisfaisante.

Josée Deslauriers
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés

Décision n°: 2017-CEI-0015

Capital Bitumen Inc.

Le 8 mai 2017

Capital Bitumen Inc. (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS **En vertu de la législation en valeurs mobilières du** **Québec et de l'Ontario (la « législation »)**

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
 - l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le Multilateral Instrument 11-103 *Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.

7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Josée Deslauriers
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés

Décision n°: 2017-CEI-0011

Corporation Minière Cyprium

Le 8 mai 2017

Corporation Minière Cyprium (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (le décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités, le rapport de gestion annuel et l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease trade Orders in Multiple Jurisdictions, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Le décideur estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
 - a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Josée Deslauriers
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés

Décision n°: 2017-CEI-0013

L'Entreprise DNA Canada Inc.

Le 8 mai 2017

INTERDICTION D'OPÉRATIONS

L'Entreprise DNA Canada Inc. (l'« émetteur ») est un émetteur assujéti au Québec ayant omis de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») les documents suivants (le « manquement ») exigés en vertu de l'article 73 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi ») :

les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, des documents exigés en vertu des Parties 4, 5 et 6 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 exigée en vertu de la Partie 4 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »);

Vu le défaut de l'émetteur de remédier au manquement à la date de la présente décision;

Vu les articles 265, 267 et 318 de la Loi;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité :

interdit à L'Entreprise DNA Canada Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminée le 31 décembre 2016 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :

- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

L'Autorité peut révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi si l'émetteur remédie au manquement de façon satisfaisante.

Josée Deslauriers
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés

Décision n°: 2017-CEI-0014

Ressources Colt Inc.

Le 8 mai 2017

Ressources Colt Inc. (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités et le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
 - l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016;
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujetti dans un territoire où s'applique le Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.

4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Josée Deslauriers
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés

Décision n°: 2017-CEI-0012

6.5.2 Révocations d'interdiction

Orbus Pharma Inc.

Révoque la décision 2010-FIIC-0131, prononcée le 26 mai 2010, adressée à toute personne, affectant les opérations sur les valeurs de Orbus Pharma Inc. au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la Loi.

La révocation est prononcée le 3 mai 2017.

Décision n°: 2017-IC-0007

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Eclipse Residential Mortgage Investment Corporation	5 mai 2017	Ontario
FINB de dividendes de sociétés américaines à moyenne capitalisation WisdomTree	3 mai 2017	Ontario
FINB d'obligations globales canadiennes à rendement accru Barclays WisdomTree		
FINB d'obligations à court terme globales canadiennes à rendement accru Barclays WisdomTree		
FINB de croissance de dividendes sur titres canadiens de qualité WisdomTree		
FINB du secteur financier des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust	9 mai 2017	Ontario
FINB du secteur de l'énergie des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des biens de consommation discrétionnaire des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des biens essentiels des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur de la santé des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des matières premières des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des produits industriels des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur technologique des États-		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust FINB du secteur des services publics des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
Fonds de dividendes mondiaux (Setanta) Fonds de croissance et de revenu (GIGWL) Fonds d'actions mondiales (Setanta) Fonds d'obligations à long terme (Portico) Fonds d'actions internationales Quadrus (Putnam) Fonds de dividendes américains (GIGWL) Fonds de valeur américain (Putnam)	4 mai 2017	Ontario
Fonds du marché monétaire NEI Portefeuille NEI rendement conservateur	3 mai 2017	Ontario
Portefeuille de revenu défensif Sentry	8 mai 2017	Ontario
Starlight U.S. Multi-Family (No. 1) Value-Add Fund	3 mai 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds du marché monétaire BMO Portefeuille FNB plus à revenu équilibré BMO Fonds d'obligations	3 mai 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds d'obligations de base		
BMO Fonds d'obligations de base Plus		
BMO Portefeuille diversifié de revenu		
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents		
BMO Portefeuille FNB plus à revenu fixe		
BMO Fonds de revenu à taux variable		
BMO Fonds mondial diversifié		
BMO Fonds mondial de revenu mensuel		
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques		
BMO Fonds de croissance et de revenu		
BMO Fonds d'obligations de sociétés échelonnées		
BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée		
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II		
BMO Fonds de revenu mensuel		
BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme		
BMO Fonds d'actions privilégiées		
BMO Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique		
BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé		
BMO Fonds universel d'obligations		
BMO Fonds asiatique de croissance et de revenu		
BMO Fonds de l'allocation de l'actif		
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes		
BMO Fonds d'actions canadiennes		
BMO Fonds canadien d'actions à grande capitalisation		
BMO Fonds d'actions canadiennes sélectionnées		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
dividendes élevés		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés		
BMO Fonds de dividendes		
BMO Fonds européen		
BMO Fonds zéro combustible fossile		
BMO Fonds mondial équilibré		
BMO Fonds mondial de dividendes		
BMO Fonds mondial d'actions		
BMO Fonds mondial de croissance et de revenu		
BMO Fonds d'infrastructures mondiales		
BMO Fonds d'occasions de croissance		
BMO Fonds FNB d'actions internationales		
BMO Fonds valeur internationale		
BMO Fonds de dividendes nord-américains		
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique		
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'actions gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique		
BMO Fonds de dividendes américains		
BMO Fonds FNB d'actions américaines		
BMO Fonds d'actions américaines		
BMO Fonds d'actions américaines Plus		
BMO Fonds leadership féminin		
BMO Fonds canadien d'actions à faible capitalisation		
BMO Fonds des marchés en développement		
BMO Fonds mondial à petite capitalisation		
BMO Fonds de métaux précieux		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds de ressources		
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe		
BMO Portefeuille FNB de revenu		
BMO Portefeuille FNB conservateur		
BMO Portefeuille FNB équilibré		
BMO Portefeuille FNB croissance		
BMO Portefeuille FNB actions de croissance		
BMO Fonds équilibré en dollars US		
BMO Fonds de dividendes en dollars US		
BMO Fonds indice-actions en dollars		
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US		
BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US		
BMO Catégorie asiatique de croissance et de revenu		
BMO Catégorie actions canadiennes		
BMO Catégorie dividendes		
BMO Catégorie mondiale de dividendes		
BMO Catégorie mondiale énergie		
BMO Catégorie mondiale d'actions		
BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité		
BMO Catégorie Chine élargie		
BMO Catégorie valeur internationale		
BMO Catégorie revenu à court terme		
BMO Catégorie actions américaines		
BMO Portefeuille de revenu CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille actions de croissance CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré		
BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance		
BMO Catégorie Portefeuille FNB actions de croissance		
BMO Fonds Étape Plus 2022		
BMO Fonds Étape Plus 2025		
BMO Fonds Étape Plus 2026		
BMO Fonds Étape Plus 2030		
BMO Portefeuille de revenu FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille équilibré FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille croissance FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille de revenu FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille conservateur FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille équilibré FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille croissance FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille actions de croissance FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2020		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035		
BMO Portefeuille de retraite revenu		
BMO Portefeuille de retraite conservateur		
BMO Portefeuille de retraite équilibré		
BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque		
BMO Fonds d'actions Réduction du risque		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
First Asset Global Dividend Fund	8 mai 2017	Ontario
First Asset Canadian Convertible Bond Fund		
First Asset REIT Income Fund		
First Asset Utility Plus Fund		
First Asset Canadian Energy Convertible Debenture Fund		
First Asset Canadian Dividend Opportunity Fund		
FNB profilé mondial équilibré Excel	8 mai 2017	Ontario
FNB profilé mondial de croissance Excel		
Fonds de dividendes de base Purpose	8 mai 2017	Ontario
Fonds tactique d'actions à couvert Purpose		
Fonds de revenu mensuel Purpose		
Fonds d'obligations de rendement global Purpose		
Fonds meilleures idées Purpose		
Fonds immobilier à durée couverte Purpose		
Fonds tactique d'obligations de courte durée Purpose		
Fonds de lingots d'argent	8 mai 2017	Ontario
Fonds de Placement Immobilier H&R	4 mai 2017	Ontario
H&R Finance Trust	4 mai 2017	Ontario
Portefeuille canadien EdgePoint	8 mai 2017	Ontario
Portefeuille mondial EdgePoint		
Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint		
Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint		
Real Matters Inc.	5 mai 2017	Ontario
Toronto Hydro Corporation	8 mai 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Aucune information

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 mai 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 mai 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 mai 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 mai 2017	19 octobre 2015
Banque de Montréal	3 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	5 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	5 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	9 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	9 mai 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	9 mai 2017	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	9 mai 2017	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	3 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	4 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	4 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	4 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	5 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	5 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 mai 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	9 mai 2017	4 juillet 2016
Intact Corporation Financière	4 mai 2017	10 septembre 2015
La Banque de Nouvelle-Écosse	2 mai 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 mai 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 mai 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 mai 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 mai 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 mai 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 mai 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	4 mai 2017	13 juin 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Ubisoft Entertainment S.A.

Le 5 mai 2017

**Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)**

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

d'Ubisoft Entertainment S.A. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (le « décideur ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant :

1. une dispense des exigences de prospectus de la législation (la « dispense de prospectus ») afin que ces exigences ne s'appliquent pas :
 - a) aux opérations sur les parts (les « parts de 2017 ») du compartiment UBI SHARE OWNERSHIP 2017 (le « compartiment UBI FCPE 2017 ») du FCPE UBI SHARE OWNERSHIP, un fonds commun de placement d'entreprise (« FCPE »), effectuées par le compartiment UBI FCPE 2017 aux termes d'une offre d'acquisition d'actions visant les employés mondiaux présentée par le déposant (l'« offre aux employés ») auprès des employés admissibles (définis ci-après) résidant dans les territoires et en Nouvelle-Écosse qui choisissent de participer à l'offre aux employés (les « participants canadiens »);
 - b) aux opérations sur les parts (les « parts du deuxième FCPE » et, avec les parts de 2017, les « parts », chacune étant une « part ») d'un autre FCPE ou compartiment de FCPE établi par le déposant dans le cadre de l'offre aux employés (le « deuxième FCPE » et, avec le compartiment UBI FCPE 2017, les « FCPE d'UBI » et chacun étant un « FCPE d'UBI ») effectuées par le deuxième FCPE en vertu de l'offre aux employés aux ou avec des participants canadiens aux termes de la souscription au moyen du rachat (telle que définie ci-après) ou du rachat par défaut lié à la dissolution (tel que défini ci-après) ; et
2. une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier de la législation (la « dispense d'inscription » et, avec la dispense de prospectus, la « dispense demandée ») afin que cette obligation ne s'applique pas au déposant, aux entités apparentées canadiennes, soit Ubisoft Divertissements Inc., Hybride Technologies Inc. et Ubisoft Toronto Inc. (les « entités apparentées canadiennes », et avec le déposant et d'autres entités apparentées du déposant, le « groupe Ubisoft »), aux FCPE d'UBI et à Amundi Asset Management (« Amundi » ou le « gestionnaire ») relativement :
 - a) aux opérations sur les parts de 2017 effectuées aux termes de l'offre aux employés auprès des participants canadiens ou avec ceux-ci;

- b) aux opérations sur les parts du deuxième FCPE effectuées aux termes de la souscription au moyen du rachat ou du rachat par défaut lié à la dissolution auprès des participants canadiens ou avec ceux-ci.

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») en Nouvelle-Écosse; et
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le *Règlement 11-102* et le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société par actions constituée en vertu du droit français.
2. Les actions ordinaires du déposant (les « actions ») sont inscrites à la bourse Euronext Paris (la « bourse »).
3. Le déposant n'est pas et n'a pas l'intention de devenir un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
4. Chaque entité apparentée canadienne est une filiale sous contrôle direct ou indirect du déposant et n'est pas, et n'a pas l'intention d'être, un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
5. L'offre aux employés est réservée aux employés des entités apparentées du déposant en France et ailleurs, y compris les entités apparentées canadiennes, dans lesquelles le déposant détient, directement ou indirectement, au moins 80 % du capital-actions ou des droits de vote pourvu que ces entités apparentées participent au Plan d'épargne du groupe international d'Ubisoft (le « PEGI »).
6. L'offre aux employés est réservée aux employés du groupe Ubisoft qui participent au PEGI et ont une ancienneté de trois mois telle que déterminée par Ubisoft (les « employés admissibles »).
7. Les employés admissibles seront invités à participer à l'offre aux employés aux termes du compartiment UBI FCPE 2017, qui vise à fournir aux employés admissibles l'occasion d'investir indirectement dans les actions.
8. Seuls les participants à l'offre aux employés peuvent détenir des parts de 2017.
9. Aux fins de l'offre aux employés 2017, il y a actuellement environ 3 808 employés admissibles résidant au Canada, dans les provinces du Québec (environ 3 230), de l'Ontario (environ 531) et de la Nouvelle-Écosse (environ 47). Les employés admissibles résidant au Canada représentent environ 34 % des employés admissibles dans le monde.

10. Les employés admissibles ne seront pas incités à participer à l'offre aux employés dans l'expectative d'obtenir ou de conserver un emploi. La participation à l'offre aux employés est facultative et volontaire. La somme totale investie par un employé admissible dans l'offre aux employés ne peut dépasser 2,5 % de sa rémunération annuelle brute estimative pour 2017. Pendant la période d'acquisition/rétractation (telle que définie ci-après) le plafond sera réduit à 0,25 % de la rémunération brute annuelle estimative de l'employé admissible pour 2017.
11. Les employés admissibles peuvent indiquer leur intention de souscrire une somme aux termes d'une offre aux employés et faire une réservation à cet égard en remplissant un formulaire de réservation durant une période de réservation prescrite (la « période de réservation »). Après l'expiration de la période de réservation, le prix d'achat est fixé et la période d'acquisition/rétractation commence (la « période d'acquisition/ rétractation »). Durant la période d'acquisition/rétractation, un employé qui a fait une réservation peut retirer sa réservation des parts de 2017 aux termes de l'offre aux employés. Toutefois, un employé qui n'a pas fait de réservation peut encore y souscrire.
12. Le compartiment UBI FCPE 2017 est un compartiment de FCPE, soit un véhicule communément utilisé en France permettant une gestion collective des actions détenues par les investisseurs employés. Le compartiment UBI FCPE 2017 est créé par le gestionnaire et le déposant pour faciliter la participation des employés admissibles dans l'offre aux employés et pour simplifier la gestion de cette participation.
13. Chaque FCPE d'UBI doit être inscrit et approuvé par l'Autorité des marchés financiers de France (l'« AMF de France ») au moment de sa création.
14. Les FCPE d'UBI ne sont pas et n'ont pas l'intention de devenir des émetteurs assujettis aux termes de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
15. Le deuxième FCPE est ou sera un FCPE ou un compartiment de FCPE établi expressément par le déposant afin d'investir dans les actions. À la fin de la période de blocage (telle que définie ci-dessous), les participants canadiens peuvent, au lieu de recevoir un paiement au comptant, choisir de transférer l'équivalent au comptant correspondant de l'investissement initial et du montant du rendement (chaque terme étant défini ci-après) de leurs parts de 2017 dans le deuxième FCPE en échange de parts du deuxième FCPE (la « souscription au moyen du rachat »). Pour les participants canadiens qui ne font aucun choix, le compartiment UBI FCPE 2017, aux termes de l'option par défaut, transférera, avant sa dissolution, la valeur de rachat au comptant (l'investissement initial plus le montant du rendement) des parts de 2017 au deuxième FCPE afin de souscrire les parts du deuxième FCPE pour le compte des participants canadiens respectifs (le « rachat par défaut lié à la dissolution »).
16. À la suite de l'offre aux employés, le compartiment UBI FCPE 2017 investira dans les actions.
17. La souscription aux parts de 2017 aux termes de l'offre aux employés afin de financer l'acquisition d'actions par le compartiment UBI FCPE 2017 sera effectuée comme suit :
 - a) Les participants canadiens souscriront des parts de 2017 selon un montant par part de 2017 équivalant au prix d'achat (défini ci-après) payé par le compartiment UBI FCPE 2017 en vue d'acquérir des actions. Le montant d'investissement minimum par participant canadien est de 50 euros. Les participants canadiens acquerront les parts de 2017 en dollars canadiens, le taux de change devant être établi au moment du prix d'achat. La valeur d'une part de 2017 est liée au cours des actions. La valeur des parts de 2017 sera rajustée en fonction du cours des actions et d'autres actifs (par exemple, des espèces) détenus par le compartiment UBI FCPE 2017, à compter de la première date de calcul de la valeur liquidative et chaque fois que les actions ou d'autres actifs sont cotisés au compartiment UBI FCPE 2017, selon le cas.
 - b) Pour chaque investissement au comptant effectué par un participant canadien dans le cadre de l'offre aux employés (le « versement personnel d'un employé »), le déposant fera une cotisation en espèces, égale à 300 % du versement personnel d'un employé et plafonné à un montant en dollars

canadiens, équivalant à 900 euros nets par participant canadien (la « cotisation d'Ubisoft » et, avec le versement personnel d'un employé, l'« investissement initial »). Le montant net de la cotisation d'Ubisoft sera intégralement investi pour le compte du participant canadien en vue d'acquérir des parts de 2017 supplémentaires.

- c) Le compartiment UBI FCPE 2017 affectera les espèces reçues au moyen (i) des investissements initiaux et (ii) du paiement initial de la banque (défini ci-après), en vue d'acquérir des actions au prix d'achat. Le prix d'achat d'une part de 2017 correspondra au prix de référence (défini ci-après) moins un escompte de 15 % (l'« escompte ») et arrondi au centième d'euro supérieur (le « prix d'achat »). Le prix de référence correspondra à la moyenne des cours moyens journaliers pondérés par le volume d'échange des actions (*volume-weighted average prices* ou VWAP) au cours des 20 séances de bourse précédant la date à laquelle le conseil d'administration du déposant (ou le président-directeur général agissant par délégation) établit la période relative à l'offre aux employés ainsi que le prix d'achat (le « prix de référence »).
- d) Aux termes d'un contrat d'échange d'une durée de cinq ans (le « swap »), conclu entre le compartiment UBI FCPE 2017 (représenté par le gestionnaire) et le Crédit Agricole CIB (la « banque »), la banque fournit au compartiment UBI FCPE 2017, le jour du règlement et de la remise des actions, un montant au comptant (le « paiement initial de la banque ») correspondant à neuf fois la somme des investissements initiaux devant être affecté par le compartiment UBI FCPE 2017 à l'acquisition d'actions supplémentaires auprès du déposant au prix d'achat.
- e) Aux termes du swap, les dividendes et tous autres droits financiers sur les actions reçus par le compartiment UBI FCPE 2017 durant la période de cinq ans seront payés par le compartiment UBI FCPE 2017 à la banque sur réception. Les participants canadiens ne recevront pas de parts de 2017 supplémentaires au titre des dividendes versés sur les actions détenues dans le compartiment UBI FCPE 2017.
- f) Les participants canadiens seront assujettis à une période de blocage de cinq ans (la « période de blocage »), et il leur sera interdit de disposer de leurs parts de 2017 et d'en demander le rachat durant la période de blocage à moins que l'un des cas de libération anticipée suivants ne survienne relativement à un participant canadien : (i) une incapacité; (ii) la cessation d'emploi ou (iii) le décès (les « cas de libération anticipée »).
- g) À la fin de la période de blocage, ou plus tôt si l'un des cas de libération anticipée survient et que le participant canadien demande le rachat de ses parts de 2017 : (i) le compartiment UBI FCPE 2017 vendra le nombre correspondant d'actions à la bourse (la « vente ») et versera le produit total de la vente à la banque; (ii) la banque versera au compartiment UBI FCPE 2017 un montant correspondant à la somme a) de l'investissement initial et b) d'un montant correspondant à un coefficient (lequel, aux termes de l'offre aux employés, sera de 5) du rendement moyen protégé (défini ci-après) des actions correspondant à l'investissement initial de l'employé (le « rendement »); et (iii) le participant canadien recevra un montant au comptant correspondant a) au remboursement de son investissement initial, étant entendu que seul le montant en euros de l'investissement initial est garanti et que les participants canadiens assumeront le risque de toute fluctuation du taux de change du dollar canadien par rapport à l'euro entre la date d'investissement et la date du rachat et b) au montant du rendement.
- h) Le rendement moyen protégé représente la différence entre (i) le prix de référence moyen, c'est-à-dire la moyenne des prix de référence mensuels des actions sur le marché au cours d'une période de 60 mois (la période de 60 mois devant commencer le 28 juillet 2017, sous réserve d'une confirmation par la banque) (le « prix de référence moyen ») et (ii) le prix de référence (le « rendement moyen protégé »). Le prix de référence mensuel du marché est établi un jour ouvrable préétabli du mois. Le prix de référence mensuel du marché, pour chaque mois, correspond à la somme la plus élevée entre (i) le cours des actions ce jour ouvrable du mois en question et (ii) le prix de référence. Si un cas de libération anticipée survient et que le participant canadien demande le rachat de ses parts de 2017 afin de calculer le prix de référence moyen du marché pour la

période qui reste entre le mois où le cas de libération anticipée survient et la fin de la période de cinq ans, le prix de référence mensuel du marché des actions pour le mois lorsqu'un cas de libération anticipée survient est utilisé pour le mois du cas de libération anticipée et pour chaque mois subséquent jusqu'à la fin de la période de cinq ans (pour obtenir le prix de référence mensuel du marché pour 60 mois aux fins de l'établissement du prix de référence moyen).

- i) Le participant canadien peut, en lieu et place de recevoir un paiement au comptant à la fin de la période de blocage, choisir de transférer l'équivalent au comptant correspondant à l'investissement initial et au montant du rendement de ses parts de 2017 dans le deuxième FCPE en échange de parts du deuxième FCPE (c'est-à-dire la souscription au moyen du rachat). Le nombre de parts du deuxième FCPE reçues en échange correspondra à l'investissement initial et au montant du rendement, divisé par la valeur nominale des parts du deuxième FCPE. La valeur nominale d'une part du deuxième FCPE sera fondée sur l'actif net du deuxième FCPE divisé par le nombre de parts du deuxième FCPE en circulation. Le participant canadien peut demander le rachat des parts du deuxième FCPE à tout moment et, au rachat, il n'aura droit qu'à l'équivalent au comptant correspondant à la valeur de liquidation des parts du deuxième FCPE (c'est-à-dire la valeur marchande de l'actif au sein du deuxième FCPE divisée par le nombre de parts du deuxième FCPE). Les investissements faits dans le deuxième FCPE ne seront pas garantis.
 - j) Les parts détenues par un participant canadien ne peuvent être transférées, sauf au rachat des parts détenues par les participants canadiens, comme il est décrit au paragraphe 17(i). Les participants canadiens n'ont aucun droit de recevoir des actions lors du rachat de parts à la fin de la période de blocage (ou avant dans un cas de libération anticipée).
 - k) Les parts ne sont pas inscrites à une bourse de valeurs. La valeur nominale initiale d'une part de 2017 équivaldra au prix d'achat. La valeur des parts de 2017 et des parts du deuxième FCPE sera calculée et déclarée à l'AMF de France régulièrement, en fonction de l'actif net du FCPE d'UBI respectif, divisé par le nombre de parts de 2017 ou de parts du deuxième FCPE en circulation, selon le cas.
 - l) Le compartiment UBI FCPE 2017 sera liquidé peu après l'expiration de la période de blocage (le « FCPE liquidé »), les actions détenues par le FCPE liquidé seront vendues (comme il est décrit au paragraphe 17(g) ci-dessus), et la valeur de rachat au comptant (soit l'investissement initial plus un montant du rendement) des parts de 2017 qui n'ont pas été rachetées par les participants canadiens sera automatiquement transférée par le FCPE liquidé dans le deuxième FCPE afin de souscrire, pour le compte des participants canadiens respectifs, des parts du deuxième FCPE ayant la même valeur que celle qui est établie au paragraphe 17(i) (c'est-à-dire le rachat par défaut lié à la dissolution).
18. Les actions émises aux termes de l'offre aux employés seront déposées dans les FCPE d'UBI par l'entremise d'un dépositaire (le « dépositaire »). Le dépositaire exécutera les ordres d'achat et de vente de titres et prendra toutes les mesures nécessaires pour permettre aux FCPE d'UBI d'exercer les droits rattachés aux actions détenues. Le dépositaire doit exercer ses activités conformément au droit français. Le dépositaire actuel est CACEIS Bank, une grande banque commerciale française.
19. Les FCPE d'UBI sont ou seront établis par le gestionnaire et le déposant. Le gestionnaire sera une société de gestion de portefeuille soumise au droit français. Le gestionnaire sera inscrit auprès de l'AMF de France en vue de gérer des fonds d'investissement français et se conformera aux règles de l'AMF de France. À l'heure actuelle, le gestionnaire du compartiment UBI FCPE 2017 est Amundi Asset Management, une société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris. Il n'est pas un émetteur assujéti et n'a pas actuellement l'intention d'en devenir un en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada, et il n'est pas inscrit à titre de conseiller ou de courtier en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada. Le gestionnaire ne contrevient pas à la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.

20. Les activités de gestion de portefeuille du gestionnaire dans le cadre de l'offre aux employés et de la souscription au moyen du rachat seront limitées à l'acquisition d'actions et à la vente des actions nécessaires pour financer les demandes de rachat. Le gestionnaire sera responsable des activités quotidiennes des FCPE d'UBI et de la préparation du relevé annuel du nombre de parts que chaque participant canadien détient dans les FCPE d'UBI (un « état de compte »). Les activités du gestionnaire n'auront aucune incidence sur la valeur des actions ou des parts.
21. La gestion des FCPE d'UBI sera supervisée par un conseil de surveillance distinct (le « conseil de surveillance ») composé de représentants des employés porteurs de parts et de représentants de la direction du déposant. Les tâches du conseil de surveillance comprendront notamment l'examen des rapports de gestion et des comptes annuels des FCPE d'UBI et l'examen des changements importants relativement aux FCPE d'UBI.
22. Les frais d'administration, de comptabilité, d'audit, de gestion financière et autres engagés par les FCPE d'UBI, notamment les frais d'opération liés à l'acquisition et à la vente d'actions, seront acquittés par ces FCPE d'UBI et payés à même leur actif.
23. Les employés admissibles canadiens recevront une trousse de renseignements, en français ou en anglais, qui comprendra un résumé des modalités de l'offre aux employés et une description des conséquences fiscales de la souscription, la détention et le rachat des parts de 2017 à la fin de la période de blocage. La trousse de renseignements comprendra également un énoncé des risques qui décrira certains risques liés à un investissement dans les parts de 2017.
24. Les participants canadiens ne recevront aucun dividende déclaré par le déposant sur les actions détenues par les FCPE d'UBI. En outre, l'AMF de France exige expressément que le gestionnaire déclare dans la trousse de renseignements fournie aux employés admissibles que les employés ne recevront aucun dividende sur les actions détenues par les FCPE d'UBI.
25. Les employés admissibles auront accès, au moyen du site Web du déposant, aux documents d'information continue du déposant que le déposant fournit à ses actionnaires de façon générale.
26. Un exemplaire du règlement du FCPE UBI SHARE OWNERSHIP (analogue aux statuts d'une société) sera mise à la disposition des employés admissibles lorsqu'ils recevront leur demande de souscription aux parts du compartiment UBI FCPE 2017. Un exemplaire du règlement du deuxième FCPE sera mise à la disposition des participants canadiens avant la fin de la période de blocage (c'est-à-dire avant que les participants canadiens ne choisissent entre le rachat de leurs parts de 2017 au comptant ou contre des parts du deuxième FCPE).
27. Chaque participant canadien recevra un état de compte, au moins une fois par année.
28. En aucune circonstance un participant canadien ne serait tenu de cotiser des sommes en sus de son versement personnel d'un employé, à l'exception de certains impôts et cotisations sociales payables aux termes de l'offre aux employés.
29. À la date des présentes et compte tenu de l'offre aux employés, les résidents canadiens ne sont pas et ne seront pas propriétaires véritables (comprenant, aux fins du présent paragraphe, toutes les actions détenues par les FCPE d'UBI pour le compte des participants canadiens) de plus de 10 % des actions émises et en circulation et ne représentent pas et ne représenteront pas, en nombre, plus de 10 % du nombre total de porteurs d'actions comme il est indiqué dans les registres du déposant.
30. Ni le déposant, ni le gestionnaire, ni les entités apparentées canadiennes ou l'un de leurs administrateurs, dirigeants, employés, mandataires ou représentants ne donneront de conseils de placement aux employés admissibles relativement aux placements dans les parts.
31. Chaque FCPE d'UBI versera au gestionnaire des honoraires en vue de couvrir le coût de fonctionnement du FCPE d'UBI. Ces honoraires sont ou seront indiqués dans la trousse de

renseignements fournies aux employés admissibles ainsi que dans les règlements du FCPE d'UBI respectif (équivalent aux statuts d'une société).

32. Le compartiment UBI FCPE 2017 peut, par l'entremise du gestionnaire, annuler le swap à tout moment, à la condition que cela soit dans l'intérêt de tous les participants, y compris des participants canadiens. Si le compartiment UBI FCPE 2017, par l'entremise du gestionnaire, annule le swap, les participants canadiens peuvent, en fonction de la valeur marchande des actions, recevoir une somme qui est différente (supérieure ou inférieure) du montant garanti devant être payé à la fin de la période de blocage. Si le swap est annulé et que cette annulation est considérée comme étant contraire à l'intérêt des porteurs de parts, ces derniers auront un droit de recours contre le gestionnaire en application du droit français.
33. Les dividendes versés sur les actions détenues dans le deuxième FCPE sont versés au deuxième FCPE, et ce dernier peut soit conserver le produit en espèces dans le deuxième FCPE, soit utiliser ce produit pour acheter des actions supplémentaires à la bourse. Si le deuxième FCPE conserve le produit en espèces dans le deuxième FCPE, la valeur nominale des parts du deuxième FCPE augmentera en conséquence. Si le deuxième FCPE achète des actions supplémentaires à la bourse à même le produit en espèces, le deuxième FCPE peut (i) émettre des parts du deuxième FCPE supplémentaires aux participants canadiens, auquel cas la valeur nominale des parts du deuxième FCPE ne sera pas rajustée en conséquence ou (ii) ne pas émettre de parts du deuxième FCPE supplémentaires aux participants canadiens, auquel cas la valeur nominale des parts du deuxième FCPE sera rajustée en conséquence.
34. Le compartiment UBI FCPE 2017 ne détiendra aucun autre titre à l'exception des actions et de quasi-espèces ou de titres du marché monétaire représentant jusqu'à 10 % de la valeur des actifs du compartiment UBI FCPE 2017 afin de payer les rachats aux termes des cas de libération anticipée.
35. Ni le déposant, ni le groupe Ubisoft, ni les FCPE d'UBI ne contreviennent à la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.

Décision

Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision des décideurs aux termes de la législation est d'accorder la dispense demandée.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2017-FS-0048

Vinci S.A.

Le 5 mai 2017

**Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)**

**et
du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires**

et

de Vinci S.A. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant :

1. une dispense de l'exigence de prospectus (la « dispense de prospectus ») afin que cette exigence ne s'applique pas :

a) aux opérations visées sur :

- i) les parts (les « parts de 2017 ») d'un fonds commun de placement d'entreprise, communément utilisé en France pour la conservation et le dépôt d'actions détenues par des employés investisseurs, ou « FCPE », temporaire nommé Castor International Relais 2017 (le « Fonds 2017 »);
- ii) les parts (avec les parts de 2017, les « parts classiques temporaires », et avec les parts de 2017 et les parts classiques principales (comme ce terme est défini ci-après), les « parts ») de FCPE temporaires futurs organisés de la même manière que le Fonds 2017 (avec le Fonds 2017, les « Fonds classiques temporaires »),

aux termes d'offres dans le cadre du Plan d'Épargne d'Actionnariat International du groupe (le « Plan ») auprès des employés admissibles (comme ce terme est défini ci-après) qui résident dans les territoires, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan (collectivement, les « employés canadiens », et ces employés canadiens qui souscrivent des parts classiques temporaires sont désignés aux présentes les « participants canadiens »);

- b) aux opérations visées sur les actions ordinaires du déposant (les « actions ») effectuées par le Fonds classique auprès des participants canadiens lors du rachat de parts à leur demande (le terme « Fonds classique » employé aux présentes désigne, avant la fusion (comme ce terme est défini ci-après), un Fonds classique temporaire et, après la fusion, un FCPE nommé Castor International (le « Fonds classique principal »);

2. une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier (la « dispense d'inscription », et avec la dispense de prospectus, la « dispense relative au placement ») afin que cette obligation ne s'applique pas au déposant et à ses entités apparentées locales (comme ce terme est défini ci-après), au Fonds classique et à Amundi Asset Management (la « société de gestion ») à l'égard :

- a) des opérations visées sur les parts effectuées aux termes d'une offre aux employés (comme ce terme est défini ci-après) auprès d'employés canadiens;
- b) des opérations visées sur les actions effectuées par le Fonds classique auprès des participants canadiens lors du rachat de parts à leur demande;

Dans le cadre du traitement des demandes de dispenses dans plusieurs territoires (demande sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;

- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le *Règlement 11-102* et le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (le « Règlement 45-106 »), ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société par actions constituée en vertu du droit français. Il n'est pas et n'a pas l'intention de devenir, un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada. Le siège social du déposant est situé en France et les actions sont inscrites à la cote d'Euronext.
2. Le déposant exerce des activités au Canada par l'entremise de certaines entités apparentées qui emploient des employés canadiens (les « entités apparentées locales » et, avec le déposant et ses autres entités apparentées, le « groupe Vinci »). À l'heure actuelle, la majorité des employés du groupe Vinci au Canada résident au Québec.
3. Le déposant a établi une offre dans le cadre du programme d'actionnariat des employés mondial aux termes du Plan (l'« offre aux employés 2017 ») et prévoit d'établir des offres subséquentes dans le cadre du programme d'actionnariat des employés mondial pour les quatre années suivantes après 2017 qui seront similaires à tout égard important (les « offres aux employés pour les années subséquentes » et, avec l'offre aux employés 2017, les « offres aux employés ») pour les employés admissibles et les entités apparentées participantes du déposant, y compris les entités apparentées locales. Chaque entité apparentée locale est une filiale contrôlée directement ou indirectement par le déposant et aucune d'elles n'est, ni n'a l'intention de devenir, un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
4. À la date des présentes, les entités apparentées locales sont notamment B.A. Blacktop Ltd., Carmacks Enterprises Ltd., Construction DJL inc., Agra Fondations Limitée, Bermingham Construction Ltd., Freyssinet Canada Limitée, Geopac Inc., Société Terre Armée Ltée, Janin Atlas inc., Asphalte Trudeau Ltée, Pavage Rolland Fortier Inc., Location Rolland Fortier inc., Groupe Lechasseur Ltée, Eurovia Québec Grands Projets Inc., Eurovia Québec CSP, Eurovia Québec Construction, Freycan Major Projects Ltd, Eurovia Canada Inc., Coquitlam Ridge Constructors, Two Crossings Maintenance Services Ltd., Carmacks Industrial Ltd., Carmacks Maintenance Services Ltd., Pico Envirotec Inc., Vinci Infrastructure Canada Ltd., Rail Cantech Inc., Eurovin British Columbia Inc., Nuvia Canada Inc. et Mobility Way Inc.
5. À la date des présentes et compte tenu de toute offre aux employés, les résidents canadiens ne sont et ne seront pas les propriétaires véritables de plus de 10 % des actions (lequel terme, aux fins du présent paragraphe, est réputé inclure toutes les actions détenues par le Fonds classique pour le compte de participants canadiens) émises et en circulation, et ne représenteront pas en nombre plus de 10 % du nombre total de porteurs d'actions selon les registres du déposant.
6. Chaque offre aux employés suppose un placement d'actions devant être acquises par l'entremise d'un Fonds classique temporaire, lequel fusionnera avec le Fonds classique principal après la réalisation de l'offre aux employés (la « formule classique »).

7. Seules les personnes qui sont des employés du groupe Vinci pendant la période de souscription d'une offre aux employés et qui satisfont aux autres critères d'emploi (les « employés admissibles ») pourront participer à l'offre aux employés en question.
8. Le Fonds 2017 a été établi en vue de mettre en œuvre l'offre aux employés 2017. Le Fonds classique principal a été établi en vue de mettre en œuvre les offres aux employés de façon générale. Il n'y a actuellement aucune intention qu'un Fonds classique temporaire ou le Fonds classique principal devienne un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
9. Le Fonds 2017 et le Fonds classique principal sont des FCPE et sont inscrits auprès de l'Autorité des marchés financiers en France (l'« AMF de France »). On prévoit que chaque Fonds classique temporaire qui sera établi en vue de mettre en œuvre les offres aux employés pour les années subséquentes sera un FCPE français et sera inscrit auprès de l'AMF de France et approuvé par elle.
10. Aux termes de la formule classique, chaque offre aux employés sera effectuée de la manière suivante :
 - a) Les participants canadiens souscriront des parts du Fonds classique temporaire pertinent. Le Fonds classique temporaire souscrira ensuite des actions pour le compte des participants canadiens, à même leurs cotisations. Le prix de souscription sera l'équivalent en dollars canadiens de la moyenne du cours moyen pondéré selon le volume de l'action (exprimé en euros) sur Euronext pendant les 20 jours de bourse précédant le début de la période de souscription.
 - b) Au départ, les actions seront détenues dans le Fonds classique temporaire pertinent et les participants canadiens recevront les parts du Fonds classique temporaire pertinent.
 - c) Après la réalisation d'une offre aux employés, le Fonds classique temporaire pertinent sera fusionné avec le Fonds classique principal (sous réserve de l'approbation du conseil de surveillance des FCPE et de l'AMF de France). Les parts classiques temporaires détenues par les participants canadiens seront remplacées au prorata par des parts du Fonds classique principal (les « parts classiques principales ») et les actions souscrites seront détenues dans le Fonds classique principal (cette opération étant appelée la « fusion »). Le déposant se prévaudra de la dispense de l'exigence de prospectus prévue au paragraphe 2.11 du Règlement 45-106 à l'égard de l'émission des parts du Fonds classique principal en faveur des participants canadiens dans le cadre de la fusion.
 - d) Les parts seront assujetties à une période de détention d'environ trois ans (la « période de blocage »), sous réserve de certaines exceptions qui sont prévues dans le Plan et qui ont été adoptées à l'égard d'une offre aux employés au Canada (comme une libération lors d'un décès, d'une invalidité ou d'une cessation d'emploi).
 - e) Tout dividende versé sur les actions détenues dans le Fonds classique sera versé à ce dernier et sera utilisé afin d'acheter des actions supplémentaires. Afin de refléter ce réinvestissement, de nouvelles parts (ou fractions de celles-ci) seront émises en faveur des participants canadiens.
 - f) À la fin de la période de blocage pertinente, un participant canadien pourra i) demander le rachat de ses parts dans le Fonds classique en contrepartie des actions sous-jacentes ou d'un paiement en espèces égal à la valeur marchande à ce moment des actions ou ii) continuer de détenir ses parts dans le Fonds classique et demander le rachat de ces parts à une date ultérieure en contrepartie des actions sous-jacentes ou d'un paiement en espèces égal à la valeur marchande des actions à ce moment.
 - g) Dans l'éventualité d'un déblocage anticipé découlant du fait qu'un participant canadien se prévaut de l'une des exceptions à la période de blocage et répond aux critères applicables, un participant

canadien peut demander le rachat de ses parts dans le Fonds classique en contrepartie d'un paiement en espèces égal à la valeur marchande à ce moment des actions sous-jacentes.

- h) Pourvu que certaines conditions (prévues dans le Plan) soient remplies, l'entité apparentée locale qui emploie un participant canadien contribuera également pour le compte de ce participant canadien des actions supplémentaires (les « actions données en prime ») dans la formule classique selon des règles préétablies de contribution jumelée. Les actions données en prime, si le participant y a toujours droit, seront livrées à la fin de la période de blocage. Dans certains cas de départ en bons termes, la perte du droit aux actions données en prime est indemnisée au moyen d'un paiement en espèces.

11. Pour l'offre aux employés 2017, le nombre d'actions données en prime qu'un participant canadien a le droit de recevoir sera déterminé conformément au tableau de correspondance suivant :

<i>Souscription du participant canadien</i>	<i>Ratio de correspondance</i>
1 à 10 actions	2 actions données en prime pour chaque action souscrite
30 actions suivantes (c.-à-d. de la 11 ^e à la 40 ^e action souscrite)	1 action donnée en prime pour chaque action souscrite
60 actions suivantes (c.-à-d. de la 41 ^e à la 100 ^e action souscrite)	1 action donnée en prime par tranche de deux actions souscrites
Toute action supplémentaire à compter de la 101 ^e action souscrite	Aucune action donnée en prime supplémentaire

Selon le tableau de correspondance pour l'offre aux employés 2017, un participant canadien qui a souscrit 100 actions ou plus recevrait un maximum de 80 actions données en prime. Lors de chaque offre aux employés pour une année subséquente, les règles relatives à la contribution jumelée peuvent changer.

12. En vertu du droit français, un FCPE est une entité à responsabilité limitée. Le portefeuille du Fonds classique sera composé presque entièrement des actions et peut à l'occasion comprendre des espèces relativement aux dividendes versés sur les actions qui seront réinvesties dans des actions et des espèces ou quasi-espèces lorsqu'elles sont en attente d'être investies dans les actions ou aux fins de rachats de parts.
13. La société de gestion est une société de gestion de portefeuille régie par les lois de France. La société de gestion est inscrite auprès de l'AMF de France afin d'être en mesure de gérer des placements et se conforme aux règles de l'AMF de France. La société de gestion n'est pas et n'a pas actuellement l'intention de devenir un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
14. La valeur des parts du Fonds classique sera calculée et déclarée à l'AMF de France périodiquement et sera fondée sur l'actif net du Fonds classique divisé par le nombre de parts en circulation. La valeur des parts sera fondée sur la valeur des actions sous-jacentes.
15. Seuls les employés admissibles auront le droit de souscrire des parts du Fonds classique.
16. Les activités de gestion de portefeuille de la société de gestion relatives à une offre aux employés et au Fonds classique sont limitées à la souscription d'actions du déposant, à la vente de ces actions au besoin pour financer les demandes de rachat, ainsi qu'à l'investissement des espèces disponibles dans des quasi-espèces.

17. La société de gestion est également responsable de préparer les documents comptables et de publier des documents d'information périodiques du Fonds classique. Les activités de la société de gestion n'ont pas d'incidence sur la valeur sous-jacente des actions. Tous les frais de gestion liés au Fonds classique seront payés par prélèvement sur les actifs du Fonds classique ou seront réglés par le déposant, conformément à ce que prévoit le règlement du Fonds classique.
18. Les entités faisant partie du groupe Vinci, le Fonds classique et la société de gestion, ainsi que tout employé, administrateur, dirigeant, mandataire ou représentant respectif de ceux-ci n'offriront pas de conseils en matière de placements aux employés canadiens à l'égard d'investissements dans les actions ou les parts.
19. Les actions émises dans le cadre d'une offre aux employés seront déposées dans le Fonds classique par l'intermédiaire de CACEIS Bank France (le « dépositaire »), une importante banque commerciale française assujettie à la législation bancaire française.
20. En vertu du droit français, la société de gestion doit choisir le dépositaire parmi un nombre limité de sociétés figurant sur une liste tenue par le ministre français de l'Économie et des Finances. En outre, l'AMF de France doit approuver la nomination du dépositaire. Le dépositaire exécute des ordres concernant l'achat, la négociation et la vente d'actifs en portefeuille et prend toutes les mesures nécessaires afin de permettre au Fonds classique d'exercer les droits relatifs aux titres détenus dans son portefeuille.
21. La participation à une offre aux employés se fait sur une base volontaire et les employés canadiens ne seront pas incités à participer à une offre aux employés en vue d'obtenir un emploi ou de conserver leur emploi.
22. Le montant total qu'investit un employé canadien aux termes d'une offre aux employés ne peut excéder 25 % de sa rémunération annuelle brute estimative (à l'exclusion des actions données en prime).
23. Les actions et les parts ne sont actuellement pas inscrites à la cote d'une bourse au Canada, et il n'y a actuellement aucune intention de les y inscrire.
24. Aucune des entités faisant partie du groupe Vinci, ni le Fonds classique ni la société de gestion ne sont en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.
25. Les employés canadiens recevront une trousse de renseignements en français ou en anglais, selon leur préférence, qui comprendra un résumé des modalités de l'offre aux employés pertinente ainsi qu'une description des incidences fiscales canadiennes pertinentes. Les participants canadiens auront accès au Document de référence du déposant déposé auprès de l'AMF de France relativement aux actions et pourront obtenir un exemplaire des règlements du Fonds classique temporaire pertinent et du Fonds classique principal. Les employés canadiens pourront également accéder à des exemplaires des documents d'information continue du déposant par l'intermédiaire du site Internet public du déposant. Les participants canadiens recevront un état initial des titres qu'ils détiennent aux termes de la formule classique ainsi qu'un état mis à jour au moins une fois par année.
26. Pour l'offre aux employés 2017, il y a environ 2 500 employés admissibles qui résident au Canada, dont la majorité réside au Québec. Moins de 2 % des employés admissibles résident au Canada.

Décision

Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense relative au placement aux conditions suivantes :

1. à l'égard de l'offre aux employés 2017, l'exigence de prospectus s'applique à la première opération visée sur les parts ou les actions acquises par des participants canadiens aux termes de la présente décision, sauf si les conditions ci-après sont réunies :
 - a) l'émetteur du titre :
 - i) soit n'était pas émetteur assujetti dans un territoire du Canada à la date du placement;
 - ii) soit n'est pas émetteur assujetti dans un territoire du Canada à la date de l'opération visée;
 - b) à la date du placement, en tenant compte de l'émission du titre et de tout autre titre de la même catégorie ou série émis en même temps que le titre ou dans le cadre du même placement, les résidents du Canada :
 - i) ne détenaient, directement ou indirectement, pas plus de 10 % des titres en circulation de la catégorie ou de la série;
 - ii) ne représentaient pas plus de 10 % du nombre de propriétaires, directs ou indirects des titres de la catégorie ou de la série;
 - c) la première opération visée est effectuée :
 - i) soit sur une bourse ou un marché à l'extérieur du Canada;
 - ii) soit avec une personne à l'extérieur du Canada;
2. à l'égard de toute offre aux employés pour une année subséquente effectuée aux termes de la présente décision au cours des cinq années à compter de la date de celle-ci, pourvu que les conditions ci-après sont réunies :
 - a) les déclarations, autres que celles qui figurent aux paragraphes 4, 11 et 26, demeurent véridiques et exactes avec les adaptations nécessaires à l'égard de l'offre aux employés et du Fonds classique temporaire pertinents pour une année subséquente;
 - b) les conditions énoncées au paragraphe 1. ci-dessus s'appliquent à toute offre aux employés pour une année subséquente.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2017-FS-0047

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Acasti Pharma Inc.	2017-02-21	2 000 000 \$
ACG Alliance S.E.C.	2017-02-24	550 000 \$
Airbnb, Inc.	2017-02-15	1 713 428 \$
Almadex Minerals Limited	2017-02-27	3 369 600 \$
Ashburton Ventures Inc.	2017-02-20	1 200 000 \$
Aurora Cannabis Inc.	2016-11-01	25 000 000 \$
Autonom, Solutions de Financement aux Consommateurs Inc.	2017-02-16	50 000 \$
Banque de Montréal	2017-03-02	10 000 000 \$
BELLUS Santé Inc.	2017-02-28	1 500 000 \$
Belmont Resources Inc.	2017-03-01	157 000 \$
BMW Canada Auto Trust	2017-02-15	362 400 000 \$
Canntab Therapeutics Limited	2017-02-21	1 144 800 \$
Compagnie Crédit Ford du Canada	2017-02-23	750 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CVR Medical Corp.	2017-02-22	2 500 000 \$
Enercapita Energy L.P.	2017-02-24	5 274 \$
Enercapita Energy Trust	2017-02-24	8 790 000 \$
Equitas Resources Corp.	2017-02-22 au 2017-03-01	2 518 002 \$
Erdene Resources Development Corporation	2017-02-23	13 799 999 \$
Exploration Amex Inc.	2017-02-15	1 200 010 \$
Exploration Knick Inc.	2017-02-28	382 000 \$
Exploration Puma inc.	2017-02-24	555 000 \$
First Republic Bank	2017-02-13	643 335 \$
Harvest One Capital Inc.	2017-02-22	25 000 500 \$
ICM IX Real Estate Trust	2017-02-16	1 379 626 \$
Impak Finance Inc.	2017-02-22	1 700 \$
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2017-02-22	19 637 489 \$
Les Producteurs Affinor inc.	2015-02-10	1 000 000 \$
Les Producteurs Affinor inc.	2015-02-11	105 000 \$
Les Solutions Médicales Soundbite Inc.	2017-02-23	289 464 \$
Nexus Gold Corp.	2017-02-23	2 000 186 \$
Nouveau Monde Graphite Inc.	2017-02-20	161 460 \$
Pediapharm Inc.	2016-08-18	59 000 \$
Petróleos Mexicanos	2017-02-21	44 219 272 \$
Raise Production Inc.	2017-02-21	455 000 \$
Ressources Beaufield Inc.	2017-02-21	6 000 100 \$
Ressources Explor Inc.	2017-02-27	42 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2017-02-22 au 2017-02-28	600 000 \$
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2017-02-14	1 564 012 \$
Trez Capital Yield Trust US	2017-02-21 au 2017-03-01	291 920 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2015-08-17 et 2015-08-25	36 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2015-09-10 et 2015-09-17	30 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2015-10-13 et 2015-10-23	45 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2015-10-26	25 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2015-11-17 au 2015-11-27	156 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2015-12-01 au 2015-12-11	171 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2016-01-18	10 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2016-03-14	42 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2016-04-14 et 2016-04-19	23 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2016-04-25	10 000 \$
Unidev capitaux hypothécaires Ltée	2016-06-02 et 2016-06-09	35 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Canadian Equity Growth Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	4 356 797 \$
Canadian Equity Small Cap Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	4 373 915 \$
Canadian Equity Value Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	8 889 093 \$
Canadian Fixed Income Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	32 791 900 \$
Catégorie de société alpha d'actions américaines	2016-04-01 au 2016-12-30	9 768 183 \$
Catégorie de société alpha d'actions canadiennes	2016-04-01 au 2016-12-30	14 909 909 \$
Catégorie de société alpha d'actions internationales	2016-04-01 au 2016-12-30	7 659 131 \$
CI Cambridge All Canadian Equity Fund	2016-04-26 au 2016-12-29	197 248 673 \$
CI Signature Canadian Balanced Fund	2016-01-04 au 2016-12-30	84 974 298 \$
CI Signature Canadian Balanced Fund	2015-01-02 au 2015-12-31	176 410 457 \$
CI Signature Canadian Core Bond Plus Fund	2015-01-09 au 2015-12-29	31 471 592 \$
Cooper's Hawk Global Balanced Fund L.P.	2015-09-10, 2015-10-21, 2015-10-28, 2015-12-02	12 295 284 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Cooper's Hawk Global Balanced Fund L.P.	2016-01-04 au 2016-12-01	23 490 550 \$
Emerging Markets Equity Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	6 546 824 \$
Enhanced Income Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	15 472 285 \$
Fonds ciblé mondial Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	752 302 \$
Fonds d'actions américaines Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	3 185 146 \$
Fonds d'actions américaines Landry	2016-01-01 au 2016-12-31	1 987 \$
Fonds d'actions canadiennes Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	2 641 391 \$
Fonds d'actions canadiennes Landry	2016-01-01 au 2016-12-31	311 474 \$
Fonds d'actions de marchés émergents	2016-01-05 au 2016-12-30	3 236 769 \$
Fonds d'actions de sociétés américaines à petite capitalisation	2016-01-04 au 2016-12-30	2 255 556 \$
Fonds d'actions mondiales Landry	2016-01-01 au 2016-12-31	4 201 603 \$
Fonds d'actions mondiales Landry	2015-07-16 au 2015-12-21	32 907 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds d'actions mondiales long short Landry	2016-01-01 au 2016-12-31	858 400 \$
Fonds d'actions mondiales long short Landry	2015-01-01 au 2015-12-31	12 500 544 \$
Fonds de croissance alternatif Globevest Capital	216-01-01 au 2016-12- 31	21 894 229 \$
Fonds de croissance alternatif Globevest Capital	2016-01-01 au 2016-12-316	124 316 478 \$
Fonds de Croissance D'Actions Américaines	2016-01-05 au 2016-12-30	1 771 034 \$
Fonds de Croissance D'Actions Canadiennes	2016-01-04 au 2016-12-30	1 908 525 \$
Fonds de Croissance D'Actions Internationales	2016-01-05 au 2016-12-30	1 588 579 \$
Fonds de dividende et de revenu Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	4 234 185 \$
Fonds de prêts bancaires Eterna	2016-02-05 au 2016-12-31	11 400 189 \$
Fonds de Revenu à Court Terme Canadien	2016-01-07 au 2016-12-29	2 488 311 \$
Fonds de Revenu Fixe Canadien	2016-01-05 au 2016-12-30	16 302 763 \$
Fonds de Revenu Fixe International	2016-01-05 au 2016-12-30	5 009 893 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds de revenu amélioré	2016-01-05 au 2016-12-30	5 798 586 \$
Fonds de Sociétés de Petites Capitalisations D'Actions Canadiennes	2016-01-05 au 2016-12-30	1 952 703 \$
Fonds de Valeur D'Actions Américaines	2016-01-04 au 2016-12-30	5 337 907 \$
Fonds de Valeur D'Actions Canadiennes	2016-01-04 au 2016-12-30	4 213 766 \$
Fonds de Valeur D'Actions Internationales	2016-01-05 au 2016-12-30	4 384 596 \$
Fonds d'obligations court terme Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	5 593 314 \$
Fonds d'obligations Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	2 312 884 \$
Fonds équilibré Globevest Capital	2016-01-01 au 2016-12-31	3 717 730 \$
Fonds équilibré Globevest Capital	2015-02-01 au 2016-12-31	9 558 947 \$
Fonds Immobilier	2016-01-05 au 2016-12-30	5 035 503 \$
Fonds international Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	3 494 310 \$
Fonds Monétaire	2016-01-04 au 2016-12-30	130 572 381 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds Monétaire	2015-01-02 au 2015-12-30	95 043 622 \$
Fonds multi-stratégies Eterna	2016-06-30 au 2016-12-31	11 749 058 \$
Fonds Québec Eterna	2016-01-01 au 2016-12-31	1 512 739 \$
Fonds Revenu Plus Razorbill Landry	2016-01-01 au 2016-12-31	14 096 600 \$
Fonds Valeur Adaptatif Long Short	2016-01-01 au 2016-12-31	144 175 \$
Forge First Long Short LP	2016-01-01 au 2016-12-01	32 361 826 \$
Forge First Long Short Trust	2016-01-01 au 2016-12-01	29 152 758 \$
Forge First Long Short Trust	2015-01-01 au 2015-12-01	19 385 513 \$
Forge First Multi Strategy Trust	2016-01-01 au 2016-12-01	9 183 600 \$
Forge First Multi Strategy Trust	2015-01-01 au 2015-12-01	18 868 844 \$
FORT Global Contrarian LP	2016-04-02	201 033 394 \$
Global Fixed Income Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	14 907 089 \$
International Equity Growth Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	3 354 774 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
International Equity Value Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	11 677 794 \$
King and Victoria Fund L.P.	2015-12-01 au 2016-11-30	500 001
Marret Enhanced Tactical Fixed Income Fund	2016-01-20 au 2016-12-30	41 761 724 \$
Marret Enhanced Tactical Fixed Income Fund	2015-02-27 au 2015-12-04	26 889 500 \$
Marret High Grade Hedge Fund	2016-06-08	100 000 \$
Marret High Yield Fund	2016-06-14	250 000 \$
Marret Investment Grade Hedge Strategies Fund	2016-06-07 au 2016-10-07	1 866 767 \$
Marret Tactical Energy Fund	2016-02-03 au 2016-07-11	22 570 634 \$
Marret Tactical Energy Fund	2015-12-18	10 026 927 \$
Medici Fund	2016-04-21 au 2016-12-31	12 173 680 \$
Norrep Canadian Enhanced Equity Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	3 524 487 \$
Norrep Market Neutral Income Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	19 532 171 \$
Pavilion Flow-Through L.P. (2016) 1	2016-12-31	3 239 000 \$
Real Estate Investment Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	12 741 693 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Short Term Income Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	27 194 652 \$
Trident Global Opportunities Fund	2016-02-05 au 2016-12-08	3 226 737 \$
US Equity Growth Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	3 927 952 \$
US Equity Small Cap Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	5 500 802 \$
US Equity Value Corporate Class	2016-04-06 au 2016-12-30	12 503 418 \$
Venator Income Fund	2015-12-31 au 2016-11-30	12 244 438 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2017-03-26
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION	2017-03-31
ACADIAN TIMBER CORP.	2017-03-25
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2017-04-01
ADVANTAGE OIL & GAS LTD.	2017-03-31
AETERNA ZENTARIS INC.	2017-03-31
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	2017-03-31
AGELLAN COMMERCIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
AGJUNCTION INC.	2017-03-31
AIR CANADA	2017-03-31
AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2017-03-31
AKITA DRILLING LTD	2017-03-31
ALAMOS GOLD INC.	2017-03-31
ALARIS ROYALTY CORP.	2017-03-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2017-03-31
ALLIANCE PIPELINE LIMITED PARTNERSHIP	2017-03-31
ALTALINK, L.P.	2017-03-31
ALTUS GROUP LIMITED	2017-03-31
AMERICAN EXPRESS CANADA CREDIT CORPORATION	2017-03-31
AMERICAN HOTEL INCOME PROPERTIES REIT LP	2017-03-31
ARBUTUS BIOPHARMA CORPORATION	2017-03-31
ARGONAUT GOLD INC.	2017-03-31
ARTIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
ATHABASCA OIL CORPORATION	2017-03-31
ATLANTIC POWER CORPORATION	2017-03-31
ATLANTIC POWER LIMITED PARTNERSHIP	2017-03-31
ATLANTIC POWER PREFERRED EQUITY LTD.	2017-03-31
AURICO METALS INC.	2017-03-31
AUTOCANADA INC.	2017-03-31
BANQUE HSBC CANADA	2017-03-31
BAYLIN TECHNOLOGIES INC.	2017-03-31
BAYTEX ENERGY CORP.	2017-03-31
BELLATRIX EXPLORATION LTD.	2017-03-31
BIRCHCLIFF ENERGY LTD.	2017-03-31
BNS SPLIT CORP. II	2017-03-22
BONAVISTA ENERGY CORPORATION	2017-03-31
BONTERRA ENERGY CORP.	2017-03-31
BORALEX INC.	2017-03-31
BRIO GOLD INC.	2017-03-31
BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.	2017-03-31
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS L.P.	2017-03-31
BROOKFIELD PROPERTY PARTNERS L.P.	2017-03-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CALFRAC WELL SERVICES LTD.	2017-03-31
CALIAN GROUP LTD.	2017-03-31
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED	2017-03-31
CANADIAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
CANWEL BUILDING MATERIALS GROUP LTD.	2017-03-31
CANYON SERVICES GROUP INC.	2017-03-31
CARDINAL ENERGY LTD.	2017-03-31
CASCADIAN THERAPEUTICS, INC."	2017-03-31
CCL INDUSTRIES INC.	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CENTRIC HEALTH CORPORATION	2017-03-31
CERVUS EQUIPMENT CORPORATION	2017-03-31
CHARTWELL, RESIDENCES POUR RETRAITE	2017-03-31
CHEMTRADE ELECTROCHEM INC.	2017-03-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2017-03-31
CHESSWOOD GROUP LIMITED	2017-03-31
CHINOOK ENERGY INC.	2017-03-31
CLARKE INC.	2017-03-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2017-03-31
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2017-03-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2017-03-31
CONCORDIA INTERNATIONAL CORP.	2017-03-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2017-03-31
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE	2017-03-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2017-03-31
CORRIDOR RESOURCES INC.	2017-03-31
CPI CARD GROUP INC.	2017-03-31
CREDIT SUISSE AG	2017-03-31
CREW ENERGY INC.	2017-03-31
CROWN CAPITAL PARTNERS INC.	2017-03-31
DELPHI ENERGY CORP.	2017-03-31
DENBURY RESOURCES INC.	2017-03-31
DHX MEDIA LTD.	2017-03-31
DOMTAR CORPORATION	2017-03-31
DONNELLEY FINANCIAL SOLUTIONS, INC.	2017-03-31
DREAM UNLIMITED CORP.	2017-03-31
DUNDEE, TECHNOLOGIES DURABLES INC.	2017-03-31
DXI ENERGY INC.	2017-03-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2017-03-31
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	2017-03-31
EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L')	2017-03-31
ENCANA CORPORATION	2017-03-31
ENDO INTERNATIONAL PLC	2017-03-31
ENERFLEX LTD.	2017-03-31
ENERGY FUELS INC.	2017-03-31
ENERPLUS CORPORATION	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ENTREPRISES CARA LIMITEE (LES)	2017-03-26
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2017-03-31
EPCOR UTILITIES INC.	2017-03-31
EQUITORIAL EXPLORATION CORP.	2017-03-31
ESSENTIAL ENERGY SERVICES LTD.	2017-03-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2017-03-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2017-03-31
EXPLORATION OREX INC.	2017-03-31
EXTENDICARE INC.	2017-03-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2017-03-31
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE	2017-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER CT	2017-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2017-03-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER GRANITE	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FINANCIERE SUN LIFE INC.	2017-03-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2017-03-31
FIRST CAPITAL REALTY INC.	2017-03-31
FIRST MAJESTIC SILVER CORP.	2017-03-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2017-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RESIDENTIELS CANADIENS	2017-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2017-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2017-03-31
FORAGE ORBIT GARANT INC.	2017-03-31
FP NEWSPAPERS INC.	2017-03-31
FRANCO-NEVADA CORPORATION	2017-03-31
FREEHOLD ROYALTIES LTD.	2017-03-31
FRESHII INC.	2017-03-27
GDI SERVICES AUX IMMEUBLES INC.	2017-03-31
GEORGE WESTON LIMITEE	2017-03-25
GIBSON ENERGY INC.	2017-03-31
GLOBAL WATER RESOURCES, INC.	2017-03-31
GLUSKIN SHEFF + ASSOCIES INC.	2017-03-31
GOLDEN MINERALS COMPANY	2017-03-31
GOLDEN QUEEN MINING CO. LTD.	2017-03-31
GREAT CANADIAN GAMING CORPORATION	2017-03-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2017-03-31
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2017-03-31
GREAT-WEST LIFECO INC.	2017-03-31
GROUPE AECON INC.	2017-03-31
GROUPE COLABOR INC.	2017-03-25
GROUPE IBI INC.	2017-03-31
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	2017-03-31
GROUPE SNC-LAVALIN INC.	2017-03-31
GROUPE TMX LIMITEE	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
GROUPE TVA INC.	2017-03-31
HARDWOODS DISTRIBUTION INC.	2017-03-31
HARVEST OPERATIONS CORP.	2017-03-31
HECLA MINING COMPANY	2017-03-31
HERITAGE GLOBAL INC.	2017-03-31
HOLLOWAY LODGING CORPORATION	2017-03-31
HUSKY ENERGY INC.	2017-03-31
HYDRO ONE INC.	2017-03-31
HYDRO ONE LIMITED	2017-03-31
IAMGOLD CORPORATION	2017-03-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2017-03-31
INDUSTRIES DOREL INC. (LES)	2017-03-31
INFORMATION SERVICES CORPORATION	2017-03-31
INGEVITY CORPORATION	2017-03-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2017-03-31
INOVALIS REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2017-03-31
INTER PIPELINE LTD.	2017-03-31
INTERFOR CORPORATION	2017-03-31
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION (IBM)	2017-03-31
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
INTRINSYC TECHNOLOGIES CORPORATION	2017-03-31
INVESCO LTD.	2017-03-31
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	2017-03-31
JOURNEY ENERGY INC.	2017-03-31
KELT EXPLORATION LTD.	2017-03-31
KEYERA CORP.	2017-03-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
KINGSWAY FINANCIAL SERVICES INC.	2017-03-31
LANESBOROUGH REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
LIQUOR STORES N.A. LTD.	2017-03-31
LOGISTEC CORPORATION	2017-03-25
LSC COMMUNICATIONS, INC.	2017-03-31
LUMENTUM HOLDINGS INC.	2017-03-31
MAGELLAN AEROSPACE CORPORATION	2017-03-31
MAINSTREET HEALTH INVESTMENTS INC.	2017-03-31
MARATHON OIL CORPORATION	2017-03-31
MCAN MORTGAGE CORPORATION	2017-03-31
MCEWEN MINING INC.	2017-03-31
MELCOR REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
MINES RICHMONT INC.	2017-03-31
MIRATI THERAPEUTICS, INC.	2017-03-31
MOGO FINANCE TECHNOLOGY INC.	2017-03-31
MOOD MEDIA CORPORATION	2017-03-31
MORGUARD CORPORATION	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
MORNEAU SHEPELL INC.	2017-03-31
NAPEC INC.	2017-03-31
NEOVASC INC.	2017-03-31
NEULION, INC.	2017-03-31
NEW MILLENNIUM IRON CORP.	2017-03-31
NEWALTA CORPORATION	2017-03-31
NEWFOUNDLAND CAPITAL CORPORATION LTD.	2017-03-31
NGEX RESOURCES INC.	2017-03-31
NORTHERN BLIZZARD RESOURCES INC.	2017-03-31
NORTHLAND POWER INC.	2017-03-31
NORTHVIEW APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2017-03-31
NOVANTA INC.	2017-03-31
NOVELION THERAPEUTICS INC.	2017-03-31
NUANCE COMMUNICATIONS, INC.	2017-03-31
NUVISTA ENERGY LTD.	2017-03-31
NUVO PHARMACEUTICALS INC.	2017-03-31
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2017-03-31
OPEN TEXT CORPORATION	2017-03-31
PACIFIC EXPLORATION & PRODUCTION CORPORATION	2017-03-31
PAGES JAUNES LIMITEE	2017-03-31
PAGES JAUNES SOLUTIONS NUMERIQUES ET MEDIAS LIMITEE	2017-03-31
PAN AMERICAN SILVER CORP.	2017-03-31
PAPIERS TISSU KP INC.	2017-03-26
PARAMOUNT RESOURCES LTD	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PAREX RESOURCES INC.	2017-03-31
PATTERN ENERGY GROUP INC.	2017-03-31
PEMBINA PIPELINE CORPORATION	2017-03-31
PENN WEST PETROLEUM LTD.	2017-03-31
PERPETUAL ENERGY INC.	2017-03-31
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	2017-03-31
PHX ENERGY SERVICES CORP.	2017-03-31
PINETREE CAPITAL LTD.	2017-03-31
PIZZA PIZZA ROYALTY CORP.	2017-03-31
POLARIS INFRASTRUCTURE INC.	2017-03-31
POLARIS MATERIALS CORPORATION	2017-03-31
POLLARD BANKNOTE LIMITED	2017-03-31
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	2017-03-31
PREMIER GOLD MINES LIMITED	2017-03-31
PRODUITS FORESTIERS RESOLU INC.	2017-03-31
PROFOUND MEDICAL CORP.	2017-03-31
PURE INDUSTRIAL REAL ESTATE TRUST	2017-03-31
RAGING RIVER EXPLORATION INC.	2017-03-31
REDEVANCES AURIFERES OSISKO LTEE	2017-03-31
REDKNEE SOLUTIONS INC.	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
REDLINE COMMUNICATIONS GROUP INC.	2017-03-31
RESSOURCES ALTAI INC.	2017-03-31
RICHARDS PACKAGING INCOME FUND	2017-03-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2017-03-31
ROCKY MOUNTAIN DEALERSHIPS INC.	2017-03-31
SENVEST CAPITAL INC.	2017-03-31
SERVICES IMMOBILIERS BROOKFIELD INC.	2017-03-31
SEVEN GENERATIONS ENERGY LTD.	2017-03-31
SHAWCOR LTEE	2017-03-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2017-03-31
SIERRA WIRELESS, INC.	2017-03-31
SILVER WHEATON CORP.	2017-03-31
SIR ROYALTY INCOME FUND	2017-03-31
SLATE OFFICE REIT	2017-03-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2017-03-31
SMART REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
SOCIETE DE FINANCEMENT GE CAPITAL CANADA	2017-03-31
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2017-03-31
SPROTT INC.	2017-03-31
SPX CORPORATION	2017-04-01
STELLA-JONES INC.	2017-03-31
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION	2017-03-31
STREET CAPITAL GROUP INC.	2017-03-31
STRONGCO CORPORATION	2017-03-31
STUDENT TRANSPORTATION INC.	2017-03-31
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	2017-03-31
SUPREMEX INC.	2017-03-31
SURGE ENERGY INC.	2017-03-31
TERRAVEST CAPITAL INC.	2017-03-31
TESCO CORPORATION	2017-03-31
TIMBERCREEK FINANCIAL CORP.	2017-03-31
TORC OIL & GAS LTD.	2017-03-31
TOTAL ENERGY SERVICES INC.	2017-03-31
TOURMALINE OIL CORP.	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
TRANSALTA CORPORATION	2017-03-31
TRANSCANADA CORPORATION	2017-03-31
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2017-03-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2017-03-31
TRICON CAPITAL GROUP INC.	2017-03-31
TRILOGY ENERGY CORP.	2017-03-31
TRINIDAD DRILLING LTD.	2017-03-31
TSO3 INC.	2017-03-31
TUCOWS INC.	2017-03-31
TWC ENTERPRISES LIMITED	2017-03-31
URBANA CORPORATION	2017-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL, INC.	2017-03-31
VALERO ENERGY CORPORATION	2017-03-31
VIAMI SOLUTIONS INC.	2017-04-01
WELLS FARGO CANADA CORPORATION	2017-03-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2017-03-31
WESTROCK COMPANY	2017-03-31
WI-LAN INC.	2017-03-31
WILMINGTON CAPITAL MANAGEMENT INC.	2017-03-31
WPT INDUSTRIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2017-03-31
ZARGON OIL & GAS LTD.	2017-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ALLBANC SPLIT CORP.	2017-03-10
ALLBANC SPLIT CORP. II	2017-02-28
ARITZIA INC.	2017-02-26
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA FONDATION DU GRAND MONTREAL	2016-12-31
27 RED CAPITAL INC.	2016-12-31
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2016-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ALLBANC SPLIT CORP.	2017-03-10
ALLBANC SPLIT CORP. II	2017-02-28
ARITZIA INC.	2017-02-26
27 RED CAPITAL INC.	2016-12-31
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2016-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
APTOSE BIOSCIENCES INC.	
BRP INC.	
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC. (THE)	
DIVESTCO INC.	
ECLIPSE RESIDENTIAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	
ESPIAL GROUP INC.	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	
GROUPE COLABOR INC.	
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
JAGUAR MINING INC.	
LEUCROTTA EXPLORATION INC.	
LIQUOR STORES N.A. LTD.	
MAYA OR & ARGENT INC.	
METAUX NIOBAY INC. (LES)	
NAPEC INC.	
NORTHLAND POWER INC.	
ORCA GOLD INC.	
PAPIERS TISSU KP INC.	
POLARIS MATERIALS CORPORATION	
REITMANS (CANADA) LIMITEE	
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	
RUBICON MINERALS CORPORATION	
SEARS CANADA INC.	
SENVEST CAPITAL INC.	
SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION	
SPECTRAL MEDICAL INC.	
TASEKO MINES LIMITED	
TOURMALINE OIL CORP.	
WESTERN URANIUM CORPORATION	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ALLBANC SPLIT CORP.	2017-03-10
ALLBANC SPLIT CORP. II	2017-02-28
ARITZIA INC.	2017-02-26

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI		AVIS
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien	L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de cinq jours , sauf dans certains cas précis.
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	47 : Acquisition ou aliénation par don	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options	
	53 : Attribution de bons de souscription	
	54 : Exercice de bons de souscription	
NATURE DE L'OPÉRATION		
Généralités		
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	55 : Expiration de bons de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 : Attribution de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 : Exercice de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	58 : Expiration de droits de souscription	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	59 : Exercice au comptant	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	Dérivés émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
38 : Rachat – annulation	Divers	
40 : Vente à découvert	90 : Changements relatifs à la propriété	
	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
5N Plus Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bertrand, Luc	4	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 600	2.1553	QC
BOURASSA, JEAN-MARIE	4	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 900	2.2000	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.2719	QC
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	2.4265	QC
<i>Deferred Share Units/Unités d'action reportées</i>								
Bertrand, Luc	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	66 138	1.8900	QC
BOURASSA, JEAN-MARIE	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 566	1.8900	QC
Le Prohon, Nathalie	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 392	1.8900	QC
S. Hwang, Jennie	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 407	1.8900	QC
T. Fahey, James	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 407	1.8900	QC
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.5700	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	4.6400	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	4.6300	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.5700	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	4.5800	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	4.6300	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	4.6400	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6400	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(28 000)		ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6600	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6400	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
Abitibi Royalties Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Abitibi Royalties Inc.	1	O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.2000	QC
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.3000	QC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.3000	QC
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		QC
Groia, Joseph	6							
Roycroft Holdings Ltd.	PI	O	2017-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2200	QC
Poisson, Daniel	5	O	2017-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.4700	QC
Agellan Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Agellan Capital Partners Inc.	5	O	2017-05-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	44 513	11.4300	ON
Camenzuli, Francis Xavier	4, 7, 5							
Agellan Capital Partners Inc.	PI	O	2013-01-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-08	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	44 513	11.4300	ON
AirlQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gibbs, Donald	4, 3	O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.1650	ON
Akita Drilling Ltd.								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Mohan, Harish	4							
Action Direct	PI	O	2017-04-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	8.5000	AB
Alacer Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Farid, Fady Adel Edward	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>RSU</i>								
Farid, Fady Adel Edward	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	236 948		ON
Algonquin Power & Utilities Corp.								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires		ration	l'opération			acquis		
						ou aliénés		
Bronicheski, David John	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 038		ON
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 283		ON
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 038		ON
Snow, Michael Gerald	5	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 390		ON
		O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 304		ON
Performance/Restricted Share Units								
Bronicheski, David John	5	O	2015-05-19	D	97 - Autre	50 875		ON
		M	2015-05-19	D	97 - Autre	5 252	9.6900	ON
Alimentation Couche-Tard Inc.								
Unité d'action différée								
Rabinowicz, Daniel	5	O	2017-05-08	D	46 - Contrepartie de services	183	63.4800	QC
AltaGas Ltd.								
Actions ordinaires								
Stout, Kent Eugene	5	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	30.5000	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.6000	AB
Droits Performance Units (PU)								
Bushfield, Corine Renae Knight	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		AB
Clements, Paul Carson	7	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500		AB
Grant, Bradley, Bertram	5	O	2015-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		AB
		M	2015-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		AB
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		AB
Green, Jared Blake	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Harris, David Michael	4, 5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		AB
Karl, Peter Lauren	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		AB
O'Brien, John Dennis	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Toivanen, Shaun William	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500		AB
Valentino, Scott A.	7	O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 200		AB
Watson, Timothy, William	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Amerigo Resources Ltd								
Actions ordinaires								
Toor, Nauman (Nick)	3	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 500	0.6140	BC
Luzich Partners LLC	PI	O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 500	0.6140	BC
AuRico Metals Inc.								
Options								
Ewing, Grant David	5	O	2017-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.0600	ON
Aurora Cannabis Inc.								
Actions ordinaires								
Booth, Terry	4							
Lola Ventures Inc.	PI	O	2017-05-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(150 000)	2.6600	BC
Débetures convertibles								
Mayerson, Christopher	7	O	2014-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
AutoCanada Inc.								
Actions ordinaires								
Warsaba, Mark Douglas	5	O	2017-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
B2Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Gayton, Robert	4	O	2017-01-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	3.6700	BC
		O	2017-01-18	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	3.6700	BC
Ballard Power Systems Inc.								
Actions ordinaires								
Murray, Jay Francis	5	O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	2 500	1.6900	BC
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.0000	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé-	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Osenar, Paul	7	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.9000USD	BC
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 112)	2.8600USD	BC
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 888)	2.8700USD	BC
<i>Options</i>								
Campbell, Robert William	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	4.3300	BC
Murray, Jay Francis	5	O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	1.6900	BC
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Campbell, Robert William	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 831	4.3300	BC
Banque de Montréal								
<i>Deferred Share Units</i>								
Ares, Jean-Michel	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	380	100.8800	QC
Begy, Christopher Blake	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	235	100.8800	QC
Casper, David Robert	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	196	100.8800	QC
Dousmanis-Curtis, Alexandra	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	80	100.8800	QC
Downe, William	7, 5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	3 429	100.8800	QC
Fish, Simon Adrian	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	217	100.8800	QC
Flynn, Thomas Earl	7	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	254	100.8800	QC
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	117	100.8800	QC
Ouellette, Gilles Gerard	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	1 565	100.8800	QC
Rajpal, Surjit	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	348	100.8800	QC
Rotenberg, Joanna Michelle	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	135	100.8800	QC
Rudderham, Richard D.	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	529	100.8800	QC
Stefankiewicz, Connie Anne	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	34	100.8800	QC
Techar, Frank J.	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	1 230	100.8800	QC
White, William Darryl	5	O	2017-05-01	D	35 - Dividende en actions	184	100.8800	QC
Banque Royale du Canada								
<i>Droits RBC Share Units</i>								
Dobbins, Michael	5	O	2017-05-10	D	59 - Exercice au comptant	(7 612)	93.2820	QC
Barkerville Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lodder, Chris Andrea	4	O	2015-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2015-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Bellatrix Exploration Ltd.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Baker, Douglas N	4	O	2017-04-17	D	59 - Exercice au comptant	(198 220)	1.0200	AB
Hawkrigg, Melvin M.	4	O	2017-05-03	D	59 - Exercice au comptant	(198 220)	1.0300	AB
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Daniels, Michael Alan	4							
Michael A. Daniels Revocable Trust	PI	O	2014-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 777	9.2700	ON
		O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 300	9.2800	ON
Blue Ribbon Income Fund (formerly Citadel Diversified Investment Trust)								
<i>Parts de fiducie</i>								
Blue Ribbon Income Fund	1	O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.8400	ON
		M	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.8800	ON
Bombardier Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>								
TROGER, Laurent René Octave	5	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 760	2.0800	QC
<i>Performance Share Units/Unites d'actions liées au rendement</i>								
TROGER, Laurent René Octave	5	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(54 760)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Bonavista Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kobelka, Dean Mark	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 315	3.2500	AB
Shimek, Scott	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 105	3.2500	AB
Wilhelm, Scott	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 105	3.2500	AB
<i>Restricted Share Awards (RSA)</i>								
Kobelka, Dean Mark	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	3.2500	AB
Shimek, Scott	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 667)	3.2500	AB
Wilhelm, Scott	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 667)	3.2500	AB
Brompton Split Banc Corp.								
<i>Class A Shares</i>								
Caranci, Mark A.	4, 5							
Eric Caranci	PI	O	2017-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	12.4700	ON
Brookfield Asset Management Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Kerr, David Wylie	4, 6	O	2017-04-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(400 000)		ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 44</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 031	26.3992	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 331	26.2285	ON
		O	2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	26.2796	ON
		O	2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 031	26.1714	ON
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	4 031	26.1979	ON
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(16 124)		ON
Brookfield Property Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Property Partners L.P.	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	22.0000USD	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
Shalett, Lisa	4	O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	21.6800USD	ON
		M	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	21.6800USD	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	21.7200USD	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160	21.7300USD	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	21.7600USD	ON
Callidus Capital Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Callidus Capital Corporation	1	O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 998	18.0324	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(8 998)		ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	500	18.0420	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	400	18.0200	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 298	17.9739	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 298)		ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.9400	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 898	17.8301	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(8 898)		ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.8300	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 898	17.9106	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(9 898)		ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8900	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	9 798	17.9175	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(9 798)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	17.9333	ON
	O		2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
	O		2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.8500	ON
	O		2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.9200	ON
	O		2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 098	17.9320	ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(10 098)		ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8000	ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.7525	ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8000	ON
	O		2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 198	17.7420	ON
	O		2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(10 198)		ON
	O		2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	600	17.7433	ON
	O		2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
	O		2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.7800	ON
	O		2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 598	17.6971	ON
	O		2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(10 598)		ON
	O		2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.6733	ON
	O		2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
	O		2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 398	17.7506	ON
	O		2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	(50 398)		ON
	O		2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	10 598	17.7696	ON
	O		2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(10 598)		ON
	O		2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8475	ON
	O		2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.8500	ON
	O		2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 898	17.7743	ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(6 898)		ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8000	ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7650	ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.7900	ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.8000	ON
	O		2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 598	17.8429	ON
	O		2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(8 598)		ON
	O		2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	17.7600	ON
	O		2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	10 198	17.7716	ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 198)		ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.8000	ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7500	ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	17.7750	ON
	O		2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 298	17.8294	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(10 298)		ON
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	17.8867	ON
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 998	17.9824	ON
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 998)		ON
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	500	17.9820	ON
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 998	17.7581	ON
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 998)		ON
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	17.7851	ON
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		ON
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 698	17.3912	ON
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 698)		ON
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.4800	ON
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	17.3500	ON
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
	O		2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 398	17.1606	ON
	O		2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 398)		ON
Canada Strategic Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meilleur, Jean-Francois	4, 5	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
CELI	PI	O	2017-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
GESTION JEAN-FRANCOIS MEILLEUR	PI	O	2017-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
REER	PI	O	2017-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Meilleur, Jean-Francois	4, 5	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.1500	QC
Canfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barrington-Foote, Ryan Kevin	4	O	2017-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Canfor Pulp Products Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Pulp Products Inc.	1	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	12.2460	BC
		O	2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	12.3073	BC
		O	2017-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	12.1544	BC
		O	2017-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	12.0000	BC
		O	2017-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	(369 253)		BC
		O	2017-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	7 575	11.9487	BC
Hislop, Barbara	4	O	2017-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Canoe EIT Income Fund								
<i>Parts Series 1 Preferred Units</i>								
Lake, Darcy Malcolm	5							
Xenia Guivernau	PI	O	2014-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.5800	AB
Capital DGMC Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laberge, Benoit	3	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0400	QC
Capstone Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Howe, Jason Paul	5							
Spousal RRSP	PI	O	2017-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9100	BC
Carrus Capital Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shynkaryk, Chester	5	O	2017-04-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.5000	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	0.4000	BC
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chhina, Harbir Singh	5	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	13.4700	AB
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	13.3300	AB
Delaney, Ian William	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	12.9564	AB
Ferguson, Brian Charles	4, 5	O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	13.0700	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	13.0650	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	13.0600	AB
Chemtrade Electrochem Inc. (formerly, Canexus Corporation)								
<i>Débtentes convertibles 5.75 Convertible Unsecured Subordinate Series IV Debentures</i>								
Bhardwaj, Rohit	5, 8							
Family Trust - Bhardwaj 2015 Family Trust	PI	O	2017-03-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2016-09-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'	2017-03-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M''	2016-09-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'''	2016-09-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
RSP - Rohit Bhardwaj	PI	O	2017-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2016-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'	2017-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M''	2016-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'''	2016-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Options</i>								
Morrison, John Rennie	4, 5	O	2017-05-02	D	50 - Attribution d'options	10 614	13.9300	ON
Williams, David Evan	5	O	2017-05-02	D	50 - Attribution d'options	3 871	13.9300	ON
Wingerak, Dallas Marie	5	O	2017-05-02	D	50 - Attribution d'options	4 473	13.9300	ON
<i>Performance Units</i>								
Morrison, John Rennie	4, 5	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	808		ON
Williams, David Evan	5	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	295		ON
Wingerak, Dallas Marie	5	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	341		ON
<i>Restricted Units</i>								
Morrison, John Rennie	4, 5	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 616		ON
		O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	72 685		ON
Williams, David Evan	5	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	590		ON
		O	2017-05-01	D	59 - Exercice au comptant	(3 911)	13.9657	ON
Wingerak, Dallas Marie	5	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	681		ON
Chorus Aviation Inc.								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Murphy, James	7	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		M	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
<i>Droits (Ongoing Long-Term Incentive Plan)</i>								
Murphy, James	7	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
CI Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CI Financial Corp.	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	26.2117	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(64 500)		ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	46 700	26.4831	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(46 700)		ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	62 800	26.5168	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(62 800)		ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	26.6558	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(64 500)		ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	26.5209	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(64 500)		ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	26.6677	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	(64 500)		ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	57 200	26.5784	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(57 200)		ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	64 500	26.7345	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(64 500)		ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	61 700	26.7104	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(61 700)		ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	350 000	26.7800	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(350 000)		ON
Cogeco Inc								
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>								
Cogeco Inc.	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	300	59.8100	QC
		O	2017-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	59.8300	QC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	100	59.5800	QC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	59.4800	QC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	187	59.5600	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	59.7900	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	300	59.8000	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	200	59.7100	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	300	59.9000	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	200	59.9500	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	187	59.8300	QC
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 087	59.3900	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	58.9700	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	58.6000	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	58.5000	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	58.5000	QC
		M	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	58.4400	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	58.4800	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	187	58.7500	QC
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 987	61.9500	QC
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 087	61.9700	QC
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 987	63.5300	QC
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 587	64.6000	QC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 687	65.4200	QC
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 087	65.4400	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	66.0000	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.0100	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	65.8700	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.0500	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	187	66.0900	QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 387	67.1300	QC
		O	2017-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	67.1400	QC
		O	2017-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	187	67.3700	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.0500	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	67.0500	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.0900	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.1000	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.1000	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.9100	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	67.9900	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	187	67.0000	QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	66.8500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.8900	QC
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	66.8800	QC
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.1200	QC
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	67.1600	QC
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.2500	QC
	O		2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	187	67.0900	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	66.4100	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.4000	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	66.3800	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	66.4100	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	200	66.3900	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	66.3800	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	187	66.7400	QC
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	300	66.4100	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	66.8500	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.7900	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.8000	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	700	66.8200	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	500	66.6600	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	66.5600	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	387	66.7500	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	68.1700	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	68.3500	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.9000	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.7600	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	67.7100	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.9300	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	187	68.0800	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	67.9200	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	68.1800	QC
	O		2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 487	68.5100	QC
	O		2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(34 253)		QC
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Cohen, Peter F.	4							
Dawson	PI	O	2017-05-08	I	97 - Autre	(7 000)	71.7300	ON
The Ricky and Peter Cohen Family Foundation	PI	O	2017-05-08	I	97 - Autre	7 000	71.7300	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bruder, Shauneen Elizabeth	4	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Canadian National Railway Company	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	86 200	94.5021	QC
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(86 200)		QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	85 400	95.4002	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(85 400)		QC
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	84 900	95.8582	QC
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(84 900)		QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	85 200	95.6290	QC
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(85 200)		QC
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	85 600	95.1600	QC
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(85 600)		QC
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	84 900	95.8808	QC
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(84 900)		QC
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	85 800	94.9237	QC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(85 800)		QC
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	86 100	94.5699	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	(86 100)		QC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	86 500	94.1165	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(86 500)		QC
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	85 900	94.8418	QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(85 900)		QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	85 900	94.8610	QC
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(85 900)		QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	85 300	95.4450	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(85 300)		QC
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	84 200	96.6749	QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(84 200)		QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	84 000	96.9295	QC
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(84 000)		QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	83 000	98.1661	QC
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(83 000)		QC
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	84 500	96.3677	QC
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(84 500)		QC
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	125 300	95.7462	QC
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(125 300)		QC
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	132 400	95.4805	QC
		O	2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	(132 400)		QC
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	93 400	95.3366	QC
		O	2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(93 400)		QC
Godin, Julie	4	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Constellation Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baksh, Jamal Nizam	5							
Computershare Trust Company - RRSP	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 050)	665.5900	ON
Copper North Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meade, Harlan Donnley	4, 5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0800	BC
Corporation Cott								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benadiba, Mark	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Gibbons, David	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Halperin, Stephen	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Hess, Betty Jane	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Monahan, Gregory Rush	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Pilozzi, Mario	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Prozes, Andrew	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Rosenfeld, Eric Stuart	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Savage, Graham William	4	O	2017-05-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 340	12.7400USD	ON
Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
Thompson, Benjamin S.	7	O	2017-05-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	67 919	11.7000	QC
Corporation Minière Golden Share								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zeng, Nick Nianqing	4, 5							
Keystone Associates Inc.	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1700	ON
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1700	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1650	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1500	ON
Corus Entertainment Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Shaw, Bradley	3	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	12.8184	ON
Hannah Michelle Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.8184	ON
Logan James Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.8184	ON
Michelle Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	12.8184	ON
Phelan Bradley Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.8184	ON
Sierra Marie Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.8184	ON
Shaw, Jim	3	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	12.8184	ON
Kennedy Rae Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	12.8184	ON
Shaw, JR	3	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 992	12.8184	ON
Carol M. Shaw	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	12.8184	ON
Shaw Family Foundation	PI	O	2005-01-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-06	C	97 - Autre	20 000		ON
Shaw, Julie Marie	4	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	12.8184	ON
James Cole Emanuel Shaw-Antonio	PI	O	2017-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.8184	ON
Craft Oil Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ronald, Murray Brent	4	O	2016-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2016-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Crescita Therapeutics Inc.								
<i>Options</i>								
Copeland, David A.	4	O	2017-05-05	D	52 - Expiration d'options	(1 050)		ON
Dobranowski, Anthony Edward	4	O	2017-05-05	D	52 - Expiration d'options	(1 050)		ON
Crown Capital Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crown Capital Partners Inc.	1	O	2017-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 858)		AB
Delphi Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Batteke, Hugo	5	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 157	1.4100	AB
Galvin, Michael	5	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 341	1.4100	AB
Hume, Rod Allan	5	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 834	1.4100	AB
Reid, David James	4, 5	O	2017-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 028	1.4100	AB
Denison Mines Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cates, David Daniel	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.6700	ON
Discovery Air Inc.								
<i>Droits DSUs</i>								
Grasty, Michael Milton	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 313		ON
Divestco Inc.								
<i>Options</i>								
Brillon, Wade	4	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Chiarastella, Daniele	5	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	500 000		AB
Gough, Michael	4	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Hornsby, Lonn	7	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	500 000		AB
Molnar, Edward Lawrence	4	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		AB
Popadynetz, Stephen	5	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	500 000		AB
Sinclair-Smith, Steven James	5	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	500 000		AB
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	142 900	112.7100	QC
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	106 600	113.5825	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	130 400	113.6473	QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	119 000	113.4790	QC
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	21 600	113.7481	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	69 900	114.4229	QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	67 600	114.5240	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	58 400	114.7596	QC
	O		2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	54 500	115.6609	QC
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	124 100	115.1172	QC
	O		2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(895 000)		QC
Deferred Share Units (DSU)								
Bekenstein, Joshua	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	192	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	3	120.2765	QC
David, Gregory	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	71	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	3	120.2765	QC
Garcia C., Elisa D.	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	161	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	3	120.2765	QC
Gunn, Stephen	4	O	2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	2	120.2765	QC
Nomicos, Nicholas George	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	179	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	3	120.2765	QC
Roy, Richard G	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	165	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	3	120.2765	QC
Swidler, John Joseph	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	90	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	2	120.2765	QC
Thomas, John Huw	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	184	119.7946	QC
	O		2017-05-03	D	35 - Dividende en actions	3	120.2765	QC
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Trust Units</i>								
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2016-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
	O		2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	8.5300	ON
Mulroney, Benedict Martin Paul	4	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	8.5300	ON
Schiff, Vicky Lee	4	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
	O		2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	8.5300	ON
Segal, Leerom	4	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	8.5300	ON
Sera, Maria Vincenza	4, 7	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	8.5300	ON
Wiseman, Sheldon	4	O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	8.5300	ON
Dream Office Real Estate Investment Trust								
<i>Droits deferred trust units</i>								
BIERBAUM, DETLEF	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
Charter, Donald Kinloch	4, 6	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
GOODALL, ROBERT	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
Koss, Johann Olav	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
	O		2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
Leitch, Kellie	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
MacIndoe, Karine	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 000	19.5100	ON
<i>Parts de fiducie Series A</i>								
Dream Office Real Estate Investment Trust	1	O	2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	80 907	19.5988	ON
	O		2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	(80 907)		ON
	O		2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	74 607	19.7529	ON
	O		2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(74 607)		ON
	O		2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	70 207	19.6780	ON
	O		2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(70 207)		ON
	O		2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	81 907	19.4756	ON
	O		2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(81 907)		ON
	O		2017-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	81 907	19.6060	ON
	O		2017-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(81 907)		ON
East Africa Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Heidema, Jeffrey Herman	5	O	2017-05-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 000	0.2300	BC
	O		2017-05-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	31 401	0.2300	BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Parsons, David	4	O	2017-05-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	104 080	0.2300	BC
Waller, Sean Ivor	4	O	2017-04-27	D	54 - Exercice de bons de souscription	2 160	0.2300	BC
Deborah J. McLean	PI	O	2017-04-27	I	54 - Exercice de bons de souscription	2 400	0.2300	BC
Wang, Jingbin	4, 6	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	5 604	0.1910	BC
		O	2017-05-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	142 800	0.2300	BC
YANG, Lingling	6	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	62 827	0.1910	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Heidema, Jeffrey Herman	5	O	2017-05-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 000)	0.2300	BC
		O	2017-05-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	(31 401)	0.2300	BC
		O	2017-05-08	D	55 - Expiration de bons de souscription	(79 999)		BC
Parsons, David	4	O	2017-05-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	(104 080)	0.2300	BC
Waller, Sean Ivor	4	O	2016-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	D	54 - Exercice de bons de souscription	(2 160)	0.2300	BC
Deborah J. McLean	PI	O	2016-03-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	I	54 - Exercice de bons de souscription	(2 400)	0.2300	BC
Wang, Jingbin	4, 6	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	4 076	0.1910	BC
		O	2017-05-07	D	55 - Expiration de bons de souscription	(4 076)		BC
		O	2017-05-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	(142 800)	0.2300	BC
YANG, Lingling	6	O	2016-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	45 692	0.1910	BC
		O	2017-05-07	D	55 - Expiration de bons de souscription	(45 692)		BC
<i>Options</i>								
Wang, Jingbin	4, 6	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(5 604)	0.1910	BC
YANG, Lingling	6	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(62 827)	0.1910	BC
Eldorado Gold Corporation								
<i>Deferred Units (Cash Settled)</i>								
Wright, Paul Nicholas	4	O	2003-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 198		BC
<i>Options</i>								
Burns, George Raymond	4, 5	O	2017-05-02	D	50 - Attribution d'options	324 324	4.6800	BC
Stanca, Nicolae	5	O	2017-05-08	D	52 - Expiration d'options	(53 334)	12.7400	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Burns, George Raymond	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2017-05-02	I	56 - Attribution de droits de souscription	170 940		BC
Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)								
<i>Actions privilégiées</i>								
Damp, Paul	4	O	2016-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	25.0000	ON
Jauernig, Daniel	5							
Kathy Jauernig	PI	O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	25.0000	ON
Martin, Karen Lynne	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	25.0000	ON
Nullmeyer, Bradley	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	25.0000	ON
Zabaneh, Samir Michael	5	O	2017-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	25.0000	ON
Emera Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Iorio, Pam	7	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Enbridge Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4							
RSP	PI	O	2017-02-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-02-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits - Spectra LTIP Grant (Feb 2015)</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4	O	2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
	M		2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits - Spectra LTIP Grant (Feb 2017)</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4	O	2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
	M		2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
	O		2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
	M		2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits - Spectra Performance Shares (Feb 2016)</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4	O	2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
	M		2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits - Spectra Stock Deferral Fund (Executive Savings Plan)</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4							
Executive Savings Plan	PI	O	2017-02-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
	M		2017-02-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options - Spectra (USD \$28.40)</i>								
Ebel, Gregory Lorne	4	O	2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
	M		2017-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Encana Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Suttles, Douglas James	4, 5	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.2100	AB
Endeavour Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Castro, Luis Renato	5	O	2017-04-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 000	4.5600	BC
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Handley, Geoffrey Arthur	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 878	4.3200	BC
Szotlender, Mario	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 878		BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Castro, Luis Renato	5	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000	4.3200	BC
		O	2017-04-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)		BC
Cooke, Bradford	4, 5	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	4.3200	BC
Dickson, Daniel	5	O	2008-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2008-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		BC
Iturriaga Hidalgo, Tomas	5	O	2017-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	4.3200	BC
Mah, Dale	5	O	2016-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	4.3200	BC
Walton, Godfrey John	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 000		BC
West, Christine Deborah	5	O	2017-03-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 000	4.3200	BC
		M	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000	4.3200	BC
<i>Options</i>								
Campoy, Ricardo Moreno	4	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	59 000		BC
Castro, Luis Renato	5	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	120 000		BC
Cooke, Bradford	4, 5	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	270 000		BC
Dickson, Daniel	5	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	170 000	4.3200	BC
Handley, Geoffrey Arthur	4	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	29 500		BC
Iturriaga Hidalgo, Tomas	5	O	2017-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	160 000		BC
Mah, Dale	5	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	80 000		BC
McLennan, Rex John	4	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	59 000		BC
Pickering, Kenneth William	4	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	59 000		BC
Szotlender, Mario	4	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	29 500		BC
Walton, Godfrey John	4	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	230 000	4.3200	BC
West, Christine Deborah	5	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	80 000		BC
Energy Credit Opportunities Income Fund								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Class A Units</i>								
Energy Credit Opportunities Income Fund	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.0500	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0700	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.2000	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1700	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.1800	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.2500	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.2400	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.2400	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)		ON
<i>Class U Units</i>								
Energy Credit Opportunities Income Fund	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.2500	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
Entreprises Minières Globex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wilson, James Gordon	5	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)		ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 500)		ON
EQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Duffee, Kirk, Russell	3	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	0.1400	ON
Hanson, Tyler	3	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.1400	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96 000)	0.1400	ON
Rotstein, Geoffrey	4, 5	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(265 625)	0.1450	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	265 000	0.1450	ON
Equitorial Exploration Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bal, Jatinder Singh	1	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.0950	BC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0900	BC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 000	0.0800	BC
Erdene Resource Development Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Webster, Philip L.	4							
Emster Holdings Inc.	PI	O	2017-03-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(50 000)		NS
European Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Options</i>								
Breure, Jan Arie Nicolas	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Burns, Phillip Wesley	4, 5, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dyke, Ian James	5, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Ehrlich, David	4, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schwartz, Thomas	4, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Waks, Frederic Allen	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Breure, Jan Arie Nicolas	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Burns, Phillip Wesley	4, 5, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dyke, Ian James	5, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Ehrlich, David	4, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schwartz, Thomas	4, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Eastcrest Developments Limited	PI	O	2017-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Jasland Developments Inc.	PI	O	2017-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Megaview Diversified Holdings Inc.	PI	O	2017-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Waks, Frederic Allen	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts de société en commandite</i>								
Breure, Jan Arie Nicolas	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Burns, Phillip Wesley	4, 5, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dyke, Ian James	5, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Ehrlich, David	4, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schwartz, Thomas	4, 3	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Eastcrest Developments Limited	PI	O	2017-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Jasland Developments Inc.	PI	O	2017-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Waks, Frederic Allen	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
European Commercial Real Estate Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Breure, Jan Arie Nicolas	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(4 700 000)		ON
Burns, Phillip Wesley	4, 5	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(11 400 000)		ON
Dyke, Ian James	5	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(6 150 000)		ON
Ehrlich, David	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(6 150 000)		ON
European Commercial Real Estate Investment Trust	3							
ECRE Limited Partnership	PI	O	2017-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schwartz, Thomas	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(6 450 000)		ON
Eastcrest Developments Limited	PI	O	2017-05-03	I	36 - Conversion ou échange	(2 000 000)		ON
Jasland Developments Inc.	PI	O	2017-05-03	I	36 - Conversion ou échange	(3 000 000)		ON
Megaview Diversified Holdings Inc.	PI	O	2017-05-03	I	36 - Conversion ou échange	(150 000)		ON
Waks, Frederic Allen	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(1 200 000)		ON
<i>Options</i>								
Breure, Jan Arie Nicolas	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(355 000)		ON
Burns, Phillip Wesley	4, 5	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(3 000 000)		ON
Dyke, Ian James	5	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(1 630 000)		ON
Ehrlich, David	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(1 405 000)		ON
Schwartz, Thomas	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(1 405 000)		ON
Waks, Frederic Allen	4	O	2017-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(355 000)		ON
exactEarth Ltd.								
<i>Droits DSU</i>								
Chan, Pui-Ling	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 277	1.3005	ON
Panadero, Miguel Angel Panduro	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 844	1.3005	ON
Primo, Miguel Angel Garcia	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 844	1.3005	ON
Zahler, Eric	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 767	1.3005	ON
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
CARTWRIGHT, BONITA	5	O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.8043	ON
Riganelli, Paul	5	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.5700	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	11.5296	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	11.5900	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	11.5900	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	11.6300	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.6000	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	11.5747	ON
RRSP	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.5830	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.5988	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	11.5795	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 550)	11.5854	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	11.7905	ON
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Arora, Vikas	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 200	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	6.3500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 750	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 750)	6.3500	QC
BULL, STEPHEN	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 490	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 490)	6.3500	QC
		M	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 490)	6.3500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Chabot, Stéphane	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 100	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	6.3500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 100	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	6.3500	QC
Fitts, Robert	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	825	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(825)	6.3500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	825	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(825)	6.3500	QC
Gagnon, Luc	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 311	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 311)	6.3500	QC
Lamonde, Germain	4, 5, 3	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	53 261	6.6500	QC
Mazzuca, Claudio	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 429	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 429)	6.3500	QC
Ringuette, Benoit	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 100	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	6.3500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	825	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(825)	6.3500	QC
Rouleau, Sylvain	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 330	6.6500	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 330)	6.3500	QC
Yearian, Dana F.	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 322	4.8750	QC
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 322)	4.6600USD	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Arora, Vikas	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 200)	6.6500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 750)	6.6500	QC
BULL, STEPHEN	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 490)	6.6500	QC
Chabot, Stéphane	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 100)	6.6500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 100)	6.6500	QC
Fitts, Robert	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(825)	6.6500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(825)	6.6500	QC
Gagnon, Luc	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 311)	6.6500	QC
Lamonde, Germain	4, 5, 3	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(53 261)	6.6500	QC
Mazzuca, Claudio	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 429)	6.6500	QC
Ringuette, Benoit	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 100)	6.6500	QC
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(825)	6.6500	QC
Rouleau, Sylvain	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 330)	6.6500	QC
Yearian, Dana F.	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 322)	4.8750USD	QC
Exploration Minière MacDonald Ltée								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
McKinnon, Gordon Scott Townsend	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Heng, Joseph, Ching-Hiang	5	O	2016-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-08	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
McKinnon, Gordon Scott Townsend	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-08	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1750	ON
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cordick, Arness William Ross	4, 3	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0600	QC
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.0600	QC
Fairfax Financial Holdings Limited								
<i>Options</i>								
Jurjevich, Karen Louise	4	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	803		ON
<i>Restricted Stock Units</i>								
Templeton, Lauren Cortney	4	O	2017-04-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	803		ON
Fiducie de placement immobilier mondiale Dream								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Droits Deferred Trust Units</i>								
Bhatia, Rajan Sacha	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	9.9800	ON
BIERBAUM, DETLEF	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	9.9800	ON
Jackman, Duncan Newton Rowell	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	9.9800	ON
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2016-08-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	9.9800	ON
Koss, Johann Olav	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	9.9800	ON
Sullivan, John	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 000	9.9800	ON
Filo Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beck, James Andrew	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-04	D	51 - Exercice d'options	20 000	1.4900	BC
Wodzicki, Wojtek Alexander	4, 5	O	2017-05-04	D	51 - Exercice d'options	93 750	1.4900	BC
<i>Options</i>								
Beck, James Andrew	5	O	2017-05-04	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	1.4900	BC
Wodzicki, Wojtek Alexander	4, 5	O	2017-05-04	D	51 - Exercice d'options	(93 750)	1.4900	BC
Findev Inc. (formerly, TransGaming Inc.)								
<i>Actions ordinaires catégorie A</i>								
Weinreb, Yisroel	4, 5							
2532369 Ontario Inc.	PI	O	2017-05-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.5600	ON
		O	2017-05-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5600	ON
Firan Technology Group Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beutel, Robert Jonathan	4, 3							
OAKWEST CORPORATION LIMITED	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600 000)	4.2600	ON
Firm Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mair, Jonathon	4, 5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	20 000	11.7800	ON
<i>Options</i>								
Mair, Jonathon	4, 5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	11.7800	ON
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anthony, Todd Olson	5	O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.1800	BC
Fonds de placement immobilier BTB								
<i>Parts avec restrictions</i>								
Cyr, Benoît	5	O	2017-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 494	4.4784	QC
Gilbert, Dominic	5	O	2017-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 782	4.4784	QC
Léonard, Michel	4, 5	O	2017-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 620	4.4784	QC
Fonds de placement immobilier Cominar								
<i>Parts différées</i>								
Lépine, Johanne	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	382	13.8600	QC
Fonds de Placement Immobilier H&R								
<i>Restricted Share Units</i>								
Dickson, Robert Earl	4	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 510)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(5 419)	23.3800	ON
Fried, Cheryl	5	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(2 593)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(3 116)	23.3800	ON
Froom, Larry	5	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(34 731)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(41 735)	23.3800	ON
Gilbert, Edward Allen	4	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 510)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(5 419)	23.3800	ON
Hofstedter, Thomas J.	4, 5	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(58 637)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(70 462)	23.3800	ON
Lebovic, Laurence A.	6	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 510)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(5 419)	23.3800	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Rutman, Ronald C.	4	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 510)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(5 419)	23.3800	ON
Sullivan, Patrick James	5	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 408)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(5 297)	23.3800	ON
Uhr, Nathan	5	O	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 510)	23.3800	ON
		M	2017-03-07	D	59 - Exercice au comptant	(5 419)	23.3800	ON
Fonds de Placement Immobilier Nexus								
<i>Parts de fiducie</i>								
Chiasson, Robert Paul	5							
1795267 Alberta Limited	PI	O	2017-04-30	C	97 - Autre	23 853	1.9338	AB
Edgefront Realty Advisors Limited Partnership	8	O	2017-04-30	D	46 - Contrepartie de services	159 020	1.9338	AB
		O	2017-04-30	D	97 - Autre	(23 853)	1.9338	AB
		O	2017-04-30	D	97 - Autre	(55 657)	1.9338	AB
		O	2017-04-30	D	97 - Autre	(79 510)	1.9338	AB
ERA Holdings Limited Partnership	8	O	2017-04-30	D	97 - Autre	79 510	1.9338	AB
Hanczyk, Kelly Clark	4, 5							
2375505 Ontario Inc.	PI	O	2017-04-30	C	97 - Autre	55 657	1.9338	AB
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE								
RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management	3							
Managed Accounts	PI	O	2017-05-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75	14.7100	ON
		O	2017-05-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83)	14.7100	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	645	14.7100	ON
Foraco International SA								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foraco International SA	1	O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	0.3800	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	0.3800	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 639	0.3800	ON
Fortis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Borgard, Lawrence	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
Hollett, Lindsay	5	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
Fountain Asset Corp (formerly, GC-Global Capital Corp.)								
<i>Options</i>								
Prychidny, Morris	4	O	2017-01-23	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.3000	ON
Gazit-Globe Ltd.								
<i>Options</i>								
Segal, Dori	4, 6	O	2013-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-09	D	50 - Attribution d'options	2 965 505		ON
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lavigueur, Denis	3	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1900	QC
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1930	QC
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1910	QC
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1800	QC
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1850	QC
Global Dividend Growers Income Fund								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 200)	12.4710	AB
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 000)	12.5300	AB
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.5500	AB
GMP Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BOEHM, TRENT	7							
FirstEnergy Equity Ltd.	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 500)	3.5000	ON
CHAMBERS, JOHN STEVEN	7							
FirstEnergy Equity Ltd.	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 500)	3.5000	ON
JOHNSON, NICHOLAS JAMES	7							
FirstEnergy Equity Ltd.	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 500)	3.5000	ON
WEIR, ROBERT RUSSELL	7	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	45 090	3.5000	ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 137)	3.5000	ON
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Brown, David G.	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 552		ON
Meekison, James David	4	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 926		ON
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>								
WEIR, ROBERT RUSSELL	7	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(45 090)		ON
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
easyhome Ltd.	1	O	2017-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	32.1900	ON
		M	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	32.1900	ON
		O	2017-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 494	32.6200	ON
		M	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	6 494	32.6200	ON
		O	2017-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 494	32.0100	ON
		M	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 494	32.0100	ON
		O	2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(19 388)		ON
Ingram, David	4, 5	O	2017-05-08	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 500)	33.5000	ON
<i>Options</i>								
Appel, Jason	5	O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	14 056		ON
Fiederer, Andrea	5	O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	25 667		ON
Goertz, Steve	5	O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	33 917		ON
Ingram, David	4, 5	O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	92 894		ON
Khatib, Shadi	5	O	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	15 278		ON
Mullins, Jason	5	O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	31 167		ON
Pennell, Shane	5	O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	11 667		ON
Yeilding, David	5	O	2010-09-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	13 444		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Appel, Jason	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 098)		ON
Fiederer, Andrea	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 962)		ON
		O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 611)		ON
Goertz, Steve	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(17 130)		ON
Ingram, David	4, 5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(46 914)		ON
Khatib, Shadi	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 715)		ON
Mullins, Jason	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(15 740)		ON
Pennell, Shane	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 892)		ON
Yeilding, David	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6 791)		ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Appel, Jason	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 098		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Fiederer, Andrea	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 962		ON
		O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 611		ON
Goertz, Steve	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 130		ON
Ingram, David	4, 5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	46 914		ON
Khatib, Shadi	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 715		ON
Mullins, Jason	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 740		ON
Pennell, Shane	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 892		ON
Yelding, David	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 791		ON
Golden Valley Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lee, Jimmy S.H.	4, 3	O	2017-05-03	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 500 000	0.1400	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Lee, Jimmy S.H.	4, 3	O	2017-05-03	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 500 000)	0.1400	QC
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ellson, Ryan Paul	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	2.3800USD	AB
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	498 300	2.3100USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 000	2.4700USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	586 000	2.3100USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	83 500	2.4700USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	889 700	2.3100USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 600	2.4700USD	AB
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	2.3100USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	2.4700USD	AB
Thomas E Claugus	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 800	2.3100USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	2.4700USD	AB
Guidry, Gary Stephen	4, 5							
Joint Spousal Account	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	2.3900USD	AB
Trimble, Rodger Derrick	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 150	2.4000USD	AB
Great Canadian Gaming Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kielar, Radoslaw	5	O	2017-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2017-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
ESPP Computershare	PI	O	2017-04-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Kielar, Radoslaw	5	O	2017-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Kielar, Radoslaw	5	O	2017-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allison, Brian Robert	7	O	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 114	34.0489	MB
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 114	34.0489	MB
Barrett, Deborah Jean	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	34.9051	MB
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2017-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	48 062	36.6522	MB
		O	2017-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(48 062)		MB
Great-West Lifeco U.S. Holdings, L.P.	2	O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180 000	37.0825	MB
		M	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	184 600	37.0853	MB
		O	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 000)	37.0733	MB
		M	2017-03-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 600)	37.0733	MB
		O	2017-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 011 697	36.3783	MB
		O	2017-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 011 697)	36.3034	MB
<i>Actions ordinaires Plan Common Shares</i>								
Boyle, David Peter	7	O	2016-04-08	D	97 - Autre	(644)		MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2016-04-08	D	97 - Autre	(644)		MB
Brown, Douglas A.	5	O	2017-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	149	34.6176	MB
Snow, Harold Charles	5, 8	O	2017-04-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	186	34.6176	MB
Groupe ADF Inc.								
<i>Unités d'actions différées (UAD-DSU)</i>								
Desjardins, Michèle	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	92		QC
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		QC
Meti, Antonio	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	312		QC
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		QC
Groupe Aecon Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Butt, Michael	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Carrabba, Joseph Anthony	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Franceschini, Anthony P.	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Hole, James Douglas	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Sloan, Monica	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Tobin, Brian Vincent	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Wolburgh Jenah, Susan	4	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 297	15.8800	ON
Groupe CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Groupe CGI inc.	1	O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	62.4075	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	62.7425	QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	62.7602	QC
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	63.4251	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	29 200	63.1082	QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	63.6185	QC
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	63.9508	QC
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(29 200)		QC
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	63.9414	QC
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		QC
		O	2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		QC
Groupe Colabor Inc.								
<i>Options</i>								
Moss, Darrell	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benthin, Mark	4							
Linda Palmer - POA	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.2800	QC
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2800	QC
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.2800	QC
Guyana Goldfields Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferry, Alan Louis Henry	4	O	2017-05-04	D	51 - Exercice d'options	150 000	3.0100	ON
Kei, Wendy Wai Ting	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	5.7500	ON
<i>Options</i>								
Ferry, Alan Louis Henry	4	O	2017-05-04	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	3.0100	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
H&R Finance Trust								
<i>Parts</i>								
Hofstedter, Thomas J.	4	O	2017-03-08	D	99 - Correction d'information	9 497	16.6900	ON
		O	2017-03-08	D	99 - Correction d'information	39 797	9.4070	ON
		O	2017-03-08	D	99 - Correction d'information	33 483	15.5250	ON
		O	2017-03-08	D	99 - Correction d'information	15 338	19.7600	ON
Horizon North Logistics Inc.								
<i>Options</i>								
Nabholz, Kevin Drew	4	O	2017-05-03	D	52 - Expiration d'options	(25 000)	5.8700	AB
Hudbay Minerals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	210 200	5.3100USD	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 300	5.3900USD	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 500	5.5200	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	247 300	5.3100USD	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 600	5.3900USD	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61 700	5.5200USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	333 100	5.3100USD	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 100	5.3900USD	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	83 100	5.5200USD	ON
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	5.3100USD	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	5.3900USD	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	5.5200USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 100	5.3100USD	ON
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	5.3900USD	ON
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 200	5.5200USD	ON
Hydro One Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vels, Michael Harold	7, 5	O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	23.0400	ON
Imperial Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Imperial Metals Corporation	1	O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	6.0250	BC
Intact Corporation financière								
<i>Actions ordinaires</i>								
Intact Financial Corporation	1	O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	94.3488	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	94.5040	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	94.3388	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	94.4075	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	94.3360	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	94.5480	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	94.6332	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	94.6530	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	94.7400	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	94.0800	ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	93.0445	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	93.2369	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(18 800)		ON
Smith, Carla Anne	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Stock Incentives</i>								
Smith, Carla Anne	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
IOU Financial Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Marleau Capital Corporation Inc.	3	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1950	QC
Kerr Mines Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ciavarella, Claudio	4, 5, 3							
Forte Fixtures & Millwork Inc.	PI	O	2017-05-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 750 000	0.2100	ON
<i>Options</i>								
Ciavarella, Claudio	4, 5, 3	O	2013-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		ON
Kostuik, Martin Leslie	4, 5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kinaxis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Erwin, John Randall	5	O	2017-05-09	D	51 - Exercice d'options	2 900	9.7500USD	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	85.8759	ON
Ticala, Vasile Gelu	5	O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	2 000	11.8400	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	86.1131	ON
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	8 750	28.5700	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 750)	85.8122	ON
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	4 375	45.3100	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 375)	85.5667	ON
<i>Options</i>								
Erwin, John Randall	5	O	2017-05-09	D	51 - Exercice d'options	(2 900)	9.7500USD	ON
Ticala, Vasile Gelu	5	O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	11.8400	ON
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	28.5700	ON
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(4 375)	45.3100	ON
Kingsway Financial Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stilwell, Joseph David	4							
Stilwell Activist Fund LP	PI	O	2017-05-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	220	5.9500USD	ON
		O	2017-05-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	220	5.8500USD	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	220	5.9000USD	ON
Stilwell Activist Investments LP	PI	O	2017-05-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 780	5.9500USD	ON
		O	2017-05-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 780	5.8500USD	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 780	5.9000USD	ON
Kinross Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brough, John A.	4	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 796)	4.9800	ON
Jardine, Gina Maree	5	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 932	5.1500	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	5.1500	ON
<i>Restricted Shares</i>								
Jardine, Gina Maree	5	O	2017-05-08	D	59 - Exercice au comptant	(24 113)	5.1500	ON
		O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 932)	5.1500	ON
Longenecker, Nathan M.	5	O	2017-04-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	91 093	4.9400	ON
van Akkooi, Michiel	5	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 972	4.9400	ON
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bank of Nova Scotia, The	1	O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(577 065)		ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	577 065	68.6316	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	577 065	69.1440	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	577 065	69.5494	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	577 065	69.7246	ON
		M	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	316 345	69.7246	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 154 130)		ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(577 065)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
	O		2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(316 345)		ON
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
The Toronto-Dominion Bank	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.6300	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.6300	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	59.0900	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	59.0900	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	59.1600	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	59.1600	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.5500	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.5500	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.3100	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.3100	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.4400	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.4400	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.1000	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.1000	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	57.8400	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	57.8400	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	57.3700	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	57.3700	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	57.9000	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	57.9000	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.0800	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.0800	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 050 000	58.0800	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 050 000)	58.0800	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	653 700	58.1800	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(653 700)	58.1800	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	166.9509	ON
		O	2017-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		ON
		O	2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	167.2112	ON
		O	2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		ON
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	166.6315	ON
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		ON
		O	2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	165.5212	ON
		O	2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		ON
		O	2017-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	166.4266	ON
		O	2017-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF EMPLOYEE BENEFIT PLAN TRUST	2	O	2017-04-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 059)	6.3100	ON
Laboratoires Engagement inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paterson, G. Scott	4	O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 000	0.0650	QC
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0650	QC
Labrador Iron Ore Royalty Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
McNeil, William Hugh	4	O	2017-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.7460	ON
Lamée Minerais de Fer Ltée.								
<i>Bons de souscription</i>								
Leblanc, Stéphane	3	O	2017-04-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000		QC
		M	2017-04-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	130 000		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
9248-7792 Quebec inc	PI	O	2017-04-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	428 000		QC
		M	2017-04-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	428 000		QC
Turcotte, Jacques	3							
9257-1256 Québec Inc.	PI	O	2017-04-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	333 330		QC
	M		2017-04-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	333 330		QC
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>								
Boudreault, Alain	5	O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	4 155	4155.0000	QC
		M	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	4 155	14.8700	QC
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	3 720	3720.0000	QC
		M	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	3 720	18.6000	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.4000	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 967)	22.4200	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.4400	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	22.4500	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	22.4600	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	22.5100	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	22.5400	QC
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	6 104	17.4500	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.5500	QC
Lafortune, Alain	5	O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	6 440	14.8700	QC
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	14 254	14.8700	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	22.4000	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	22.4100	QC
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.4200	QC
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 707)	22.6746	QC
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	22.4063	QC
<i>Options</i>								
Boudreault, Alain	5	O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(4 155)	14.8700	QC
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(3 720)	18.6000	QC
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(6 104)	17.4500	QC
Lafortune, Alain	5	O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(6 440)	18.6000	QC
		M	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(6 440)	14.8700	QC
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(14 254)	17.4500	QC
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, Bentley Andrew	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	13 000	20.2800	ON
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	8 400	22.5200	ON
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	6 500	22.5300	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	33.8090	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	33.8780	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	33.8870	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	33.9300	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	33.9340	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	33.9220	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	33.9300	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	33.9960	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	34.0050	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	33.9880	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	34.0030	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	34.0270	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	34.0500	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	34.0700	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	33.8500	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	33.7720	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	33.7480	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	33.7440	ON
Henry, Ian Vincent	5	O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	8 800	20.2800	ON
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	11 200	22.5200	ON
		O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	33.9199	ON
Huffman, Randall	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	20 000	11.8500	ON
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	34.6432	ON
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	34.4000	ON
Kuhn, Lynda J.	5	O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	16 600	11.3600	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.1800	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.1800	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	34.1700	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	34.2100	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	34.3500	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	34.3400	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	34.3000	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	34.4000	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.4400	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.4400	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	34.3700	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	34.2400	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	34.2700	ON
Maksymetz, Gary Louis	5	O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	107 000	11.8500	ON
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(107 000)	34.5300	ON
Options Employee								
Brooks, Bentley Andrew	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(13 000)		ON
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(8 400)		ON
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(6 500)		ON
Henry, Ian Vincent	5	O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(8 800)		ON
		O	2017-05-01	D	51 - Exercice d'options	(11 200)		ON
Huffman, Randall	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		ON
Kuhn, Lynda J.	5	O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(16 600)		ON
Maksymetz, Gary Louis	5	O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(107 000)		ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
Actions ordinaires								
Davis, Sarah Ruth	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 520	77.8691	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 520)	77.8691	ON
Dufresne, Richard	6, 5	O	2012-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 706	77.8691	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 706)	77.8691	ON
Motz, Michael James	7	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 365	77.8691	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 365)	77.8691	ON
Senecal, Garry	5	O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 443	77.8691	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 443)	77.8691	ON
Performance Share Units								
Davis, Sarah Ruth	5	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 314		ON
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 520)	77.8691	ON
Dufresne, Richard	6, 5	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 551		ON
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 706)	77.8691	ON
Motz, Michael James	7	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 365		ON
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 365)	77.8691	ON
Senecal, Garry	5	O	2017-05-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 919		ON
		O	2017-05-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 443)	77.8691	ON
Les propriétés Genius Ltée								
Actions ordinaires								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
Goulet, Guy	4, 5	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1800	QC
Les Ressources Yorbeau Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Gagnier, Pierre	4	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0850	QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Frisk, Patrik	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Gildan Activewear Inc.	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	131 400	35.6740	QC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	35.2318	QC
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	35.6022	QC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	35.7066	QC
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	35.4839	QC
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	35.7442	QC
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	127 600	35.8507	QC
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	36.0438	QC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	99 900	35.9552	QC
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	36.4803	QC
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	36.7627	QC
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	37.0138	QC
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	99 700	37.3806	QC
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	37.4568	QC
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	56 600	37.6864	QC
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	99 600	37.8199	QC
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	71 100	38.0208	QC
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	25 800	38.1325	QC
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 068 056)		QC
Masi, Benito	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	12 964	14.3200	QC
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 964)	39.1464	QC
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	36.2600	QC
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Frisk, Patrik	4	O	2017-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Masi, Benito	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(12 964)	14.3200	QC
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.3000	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.4000	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.2500	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.2500	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.1600	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.1800	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	25.2500	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	500	25.2500	ON
		M	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	500	22.2500	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.2500	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	600	22.1900	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.3000	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.4000	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	22.3000	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.3500	ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.3500	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	22.3900	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
<i>Parts Class U</i>								
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1	O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	24.4700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	24.3900	ON
	O		2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	24.3900	ON
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.								
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>								
Burns, Michael Raymond	4, 5	O	2017-05-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 641		BC
		O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 368)	25.7500USD	BC
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Burns, Michael Raymond	4, 5	O	2017-05-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 981		BC
		O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 496)	23.5500USD	BC
Lithion Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
King & Bay West Management Corp.	8	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Morabito, Mark Joseph	8							
King & Bay West Management Corp.	PI	O	2017-05-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
King & Bay West Management Corp.	8	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Morabito, Mark Joseph	8							
King & Bay West Management Corp.	PI	O	2017-05-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lucara Diamond Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lahri, Naseem Banu	7	O	2017-05-10	D	51 - Exercice d'options	20 000	2.4500	BC
		O	2017-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	3.2500	BC
<i>Options</i>								
Lahri, Naseem Banu	7	O	2017-05-10	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	2.4500	BC
Lumenpulse Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jegado, Sebastien	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Jegado, Sebastien	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Heung, Raymond	4							
YP Heung Foundation	PI	O	2017-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	3.1500	BC
		O	2017-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	3.1400	BC
		O	2017-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 300)	3.1000	BC
		O	2017-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	3.0800	BC
Magna International Inc.								
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Apfalter, Guenther Friedrich	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 957	43.2300USD	ON
Kotagiri, Seetarama Swamy	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 626	43.2300USD	ON
Neeb, Marc Joseph	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 616	43.2300USD	ON
Palmer, Jeffrey Owen	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 466	43.2300USD	ON
Seguin, Francis	5	O	2016-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 072	43.2300USD	ON
Skudutis, Tommy Joseph	7, 5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 110	43.2300USD	ON
Tobin, Sr., James Joseph	5	O	2017-05-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 840	43.2300USD	ON
Manitex Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Saviuk, Steve	4, 6, 5							
Simcor Canada Holdings Inc.	PI	O	2016-11-04	C	99 - Correction d'information	36 000	0.3500	QC
		O	2017-05-03	C	99 - Correction d'information	60 000	0.3500	QC
		O	2017-05-03	C	99 - Correction d'information	1 000	0.4000	QC
		O	2017-05-03	C	99 - Correction d'information	9 000	0.4000	QC
		O	2017-05-03	C	99 - Correction d'information	50 000	0.3900	QC
		O	2017-05-03	C	99 - Correction d'information	24 000	0.3400	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-05-03	C	99 - Correction d'information	50 000	0.3800	QC
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lyons, Terrence Deans Knight	4	PI	O	2016-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	ON
		O	2016-12-30	I	99 - Correction d'information	(2 600)		ON
Haywood Securities	PI	O	2014-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2014-02-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	565		ON
		O	2014-05-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	343		ON
		O	2015-07-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38)		ON
		O	2015-12-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	258		ON
		O	2017-01-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	332		ON
		O	2017-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1)		ON
		O	2017-04-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	545		ON
Mason Graphite Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marcotte, Simon	5	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.4130	QC
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	1.3350	QC
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	1.3550	QC
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								
MBN Corporation	1	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	5.9500	AB
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beaudry, Martin	5	O	2017-01-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51	14.6300	ON
		O	2017-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	14.8919	ON
Computershare (ESOP)	PI	M	2017-01-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51	14.6300	ON
		M	2017-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	14.8919	ON
		O	2016-12-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Performance Deferred Share Units</i>								
Jandrisits, William John	4, 7, 5	O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	14.9448	ON
		M	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	190	14.9448	ON
		O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	192	14.9448	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Beaudry, Martin	5	O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	14.9448	ON
Jandrisits, William John	4, 7, 5	O	2017-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	14.9448	ON
MDC Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Copeland, Clare Robert	4	O	2017-05-05	D	97 - Autre	4 441		ON
		O	2017-05-05	D	97 - Autre	(2 021)		ON
Kauffman, Scott L.	4, 5	O	2017-05-05	D	97 - Autre	4 441		ON
		O	2017-05-05	D	97 - Autre	2 385		ON
Simon, Irwin	4	O	2017-05-05	D	97 - Autre	4 000		ON
<i>Restricted Stock (Class A Shares)</i>								
Kauffman, Scott L.	4, 5	O	2017-05-05	D	97 - Autre	(4 441)		ON
<i>Restricted Stock (US)</i>								
Simon, Irwin	4	O	2017-05-05	D	97 - Autre	(4 000)		ON
<i>Restricted Stock Units</i>								
Copeland, Clare Robert	4	O	2017-05-05	D	97 - Autre	(4 441)		ON
Medical Facilities Corporation								
<i>Options</i>								
Horrar, Robert Oreon	5	O	2017-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Métaux DNI Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Weir, Daniel John	4, 5							
jend consulting inc.	PI	O	2017-05-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 896 000)	0.0650	QC
		O	2017-05-04	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 879 000	0.0650	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Weir, Daniel John	4, 5							
jend consulting inc.	PI	O	2017-05-04	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 939 500		QC
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arnell, Douglas James	4							
Helm Energy Advisors	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	58.2400	BC
Middlefield Can-Global REIT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	11.5029	AB
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	1	O	2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.1720	AB
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	10.2171	AB
		O	2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	10.2078	AB
Mines Agnico Eagle Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Al-Joundi, Ammar	5	O	2015-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2015-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	712	36.4100	ON
Baker, Leanne Marie	4	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	47.0000USD	ON
Blackburn, Alain	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	3 000	28.0300	ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	63.7600	ON
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	2 500	28.0300	ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	63.8100	ON
Grondin, Louise	5	O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	10 000	28.0300	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	64.0000	ON
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	10 000	28.9200	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	65.0000	ON
<i>Options</i>								
Blackburn, Alain	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	28.0300	ON
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	28.0300	ON
Grondin, Louise	5	O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	28.0300	ON
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	28.9200	ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2017-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	6.9814	AB
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0025	AB
		O	2017-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	6.9578	AB
		O	2017-05-08	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 000	6.9363	AB
		M	2017-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	6.9363	AB
Mogo Finance Technology Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wekerle, Michael A.	3							
Difference Capital Financial Inc.	PI	O	2017-04-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.7100	BC
		O	2017-04-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.5500	BC
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McGinley, Christine Ellen	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Jeff McGinley	PI	O	2017-05-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tibbatts, Sonia Gae	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Nemaska Lithium Inc.								

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires						acquis		
						ou aliénés		
Baker, Judith Catharine	4	O	2017-03-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.2100	QC
		M	2017-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.2100	QC
Nevsun Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giuffre, Joseph Paul	5							
RRSP	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.9200	BC
Scott, Stephen Victor	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.8500	BC
Smith, David	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	3.0800	BC
Whelan, Thomas S.	5	O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	3.1260	BC
<i>Options</i>								
Engquist, Kenneth	5	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-05	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.0400	BC
Giardini, Anne Elizabeth	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.0400	BC
NexC Partners Corp.								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
NexC Partners Corp.	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.4863	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.4900	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.4900	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.5000	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.5000	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.5500	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.7400	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.7400	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.7400	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(7 400)		ON
NGEx Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beck, James Andrew	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
North American Energy Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
North American Energy Partners	1	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	95	6.4100	AB
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(95)		AB
<i>Deferred Share Units</i>								
McIntosh, Ronald A	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 294		AB
Northern Empire Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Scott, Robert James	5	O	2017-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Billets convertibles</i>								
Scott, Robert James	5	O	2017-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Novelion Therapeutics Inc.								
<i>Options</i>								
Chan, Barbara	5	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	20 000		BC
Nuvo Pharmaceuticals Inc. (formerly, Nuvo Research Inc.)								
<i>Options</i>								
Copeland, David A.	4	O	2017-05-05	D	52 - Expiration d'options	(1 050)		ON
Dobranowski, Anthony Edward	4	O	2017-05-05	D	52 - Expiration d'options	(1 050)		ON
Messier, Jacques	4	O	2017-05-05	D	52 - Expiration d'options	(1 050)		ON
ONEX CORPORATION								
<i>Options</i>								
Wright, Nigel Stewart	7	O	2017-05-05	D	59 - Exercice au comptant	(41 666)	35.2000	ON
Pan Orient Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Macey, Gerald Joseph	4	O	2011-09-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	3.0600	AB

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
	M		2011-09-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	3.0600	AB
Partners Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Tawse, Moray	3							
801420 Ontario Limited	PI	O	2017-04-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 911	3.5437	ON
Bunky Holdings Limited	PI	O	2017-04-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 056	3.5437	ON
Joanne Tawse RSP	PI	O	2017-04-19	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	571	3.5437	ON
Moray Tawse RSP	PI	O	2017-04-19	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	756	3.5437	ON
Webcom Inc.	PI	O	2017-04-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 972	3.5437	ON
Webcom Pension Plan	PI	O	2017-04-19	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 308	3.5437	ON
Pason Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McLean, Bryce	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	400		AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	20.0200	AB
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	9 600		AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	20.0000	AB
Smith, Russell	5	O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	200		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	20.3300	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	900		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	20.3200	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	400		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	20.3100	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	1 100		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	20.2900	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	2 300		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	20.2500	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	1 500		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	20.2600	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	600		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	20.2300	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	100		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.2100	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	100		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	20.2000	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	1 200		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	20.1700	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	5 400		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	20.1500	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	900		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	20.1600	AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	300		AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	20.1550	AB
<i>common share options</i>								
McLean, Bryce	5	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(400)		AB
		O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(9 600)		AB
Smith, Russell	5	O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(200)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(900)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(400)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(1 100)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(2 300)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(1 500)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(600)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(100)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(100)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(1 200)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(5 400)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(900)		AB
		O	2017-05-08	D	51 - Exercice d'options	(300)		AB
Pathfinder Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 000)	8.8100	AB
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(82 000)	8.8339	AB
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	8.8500	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.8620	AB
Pengrowth Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Evans, Derek Watson	4, 5	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.1000	AB
Foo, Wayne Kim	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.1300	AB
Grasby, Andrew David	5	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1000	AB
RRSP	PI	O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1800	AB
Johnston, Kelvin	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	1.0900	AB
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	1.0900	AB
McFarland, James D.	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.0900	AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	1.1800	AB
Spouse	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 250	1.0900	AB
Poole, Albert Terence	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.1300	AB
Sokalsky, Jamie Calvin	4	O	2015-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	1.1065	AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.1600	AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4							
RRSP Spouse	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.0950	AB
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 000	1.1000	AB
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1100	AB
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.0900	AB
Petrichor Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cherry, Christopher	4	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Points International Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thompson, John	4	O	2017-05-04	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 324)		ON
Judith Thompson	PI	O	2017-05-04	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 401)		ON
Judith Thompson TFSA	PI	O	2017-05-04	C	90 - Changements relatifs à la propriété	4 401		ON
TFSA	PI	O	2017-05-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 324		ON
Polaris Infrastructure Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goodwood Inc.	3							
various funds managed by Goodwood Inc.	PI	O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	15.2600	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	15.2500	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	15.2200	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 200)	15.2100	ON
		O	2017-05-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 700)	15.2000	ON
Posera Ltd. (formerly, Posera-HDX Limited)								
<i>Options</i>								
Mills, Kevin Nathaniel	5	O	2017-04-30	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.1700	ON
Poirier, Daniel Joseph	5	O	2017-04-30	D	50 - Attribution d'options	750 000		ON
Postmedia Network Canada Corp.								
<i>Options</i>								
Fisher, Gordon	5	O	2016-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		ON
		O	2016-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
PrairieSky Royalty Ltd.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
PrairieSky Royalty Ltd.	1	O	2017-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	119 700	29.2117	AB
		O	2017-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(106 500)		AB
QMX Gold Corporation (formerly Alexis Minerals Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leigh, Frederic	4							
2227929 Ontario Inc	PI	O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.2200	ON
Quantum International Income Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shippen, Peter James	4	O	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 000	0.0900	ON
		M	2016-08-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 667	0.2700	ON
<i>Options</i>								
Bouskill, Ryan Charles	5							
2568646 Ontario Inc.	PI	O	2016-11-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-04	I	50 - Attribution d'options	1 169 475		ON
Lerohl, Mark	4	O	2017-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Ogilvie-Harris, Sheila	4	O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Sekhri, Manu	4, 5							
Ascendant Group Holdings Inc.	PI	O	2017-05-04	I	50 - Attribution d'options	463 234		ON
Shippen, Peter James	4	O	2016-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-04	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1538	ON
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Unités d'actions différées</i>								
Chicoyne, Denyse	4	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	103	30.2400	QC
Courteau, Robert	4, 5	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	104	30.2400	QC
Gauvin, Mathieu	4	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	117	30.2400	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	4	30.2400	QC
Poulin, Marc	4	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	23	30.2400	QC
Proteau, Jocelyn	4	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	60	30.2400	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2017-05-04	D	35 - Dividende en actions	4	30.2400	QC
Red Pine Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonner, Rickey	7	O	2017-05-05	D	46 - Contrepartie de services	517 406	0.1200	ON
John, Dexter	7	O	2017-05-05	D	46 - Contrepartie de services	524 312	0.1200	ON
Newman, G. Michael	4	O	2017-05-05	D	46 - Contrepartie de services	639 584	0.1200	ON
		M	2017-05-05	D	46 - Contrepartie de services	639 584	0.1200	ON
Sadowski, John	7	O	2017-05-05	D	46 - Contrepartie de services	587 500	0.1200	ON
Redknee Solutions Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne (Common shares redesignated-Apr/17)</i>								
Kothari, Vishal	5							
ESPP	PI	O	2017-04-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 366	1.0600	ON
REIT INDEXPLUS Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
REIT INDEXPLUS Income Fund	1	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	12.7700	AB
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	12.8000	AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	12.8000	AB
Ressources ABE inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bryce, Robert	4	O	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(264 040)		QC
Abiting Inc.	PI	O	2017-04-26	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(78 250)		QC
several trust accounts for grandchildren	PI	O	2017-04-26	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 000)		QC
Lacoursiere, Nancy	5	O	2016-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.1000	QC
Rougerie, Yves	4, 5	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1250	QC
		M	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2500	QC
		O	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(198 650)		QC
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2000	QC
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	37 500	0.1000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Bryce, Robert	4	O	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(50 000)		QC
Rougerie, Yves	4, 5	O	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(50 000)		QC
<i>Options</i>								
Bryce, Robert	4	O	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(92 500)		QC
Lacoursiere, Nancy	5	O	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 000)		QC
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	0.1000	QC
Rougerie, Yves	4, 5	O	2017-05-08	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(92 500)		QC
		M	2017-04-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(92 500)		QC
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.2000	QC
		O	2017-05-03	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	0.1000	QC
Ressources Beaufield Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ZHUANG, MIAOZHONG	4	O	2017-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
ZHUANG, MIAOZHONG	4	O	2017-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-04-11	D	50 - Attribution d'options	400 000		QC
Ressources Brionor inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Farr, J. Errol	5	O	2017-05-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	553 700	0.0500	QC
Lawrick, Victor Lewis	4, 5, 3	O	2017-05-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.0500	QC
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI	O	2017-05-05	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	219 000		QC
<i>Bons de souscription</i>								
Farr, J. Errol	5	O	2017-05-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	553 700	0.0800	QC
Lawrick, Victor Lewis	4, 5, 3	O	2017-05-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.0800	QC
		O	2013-02-26	D	55 - Expiration de bons de souscription	(178 500)	0.1200	QC
Ressources Métanor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wexford Capital LP	3							
Wexford Catalyst Trading Limited	PI	O	2017-04-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(38 160 090)		QC
Wexford Spectrum Trading Limited	PI	O	2017-04-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(41 340 060)		QC
<i>Bons de souscription</i>								
Wexford Capital LP	3							
Wexford Catalyst Trading Limited	PI	O	2017-04-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(19 080 045)		QC
Wexford Spectrum Trading Limited	PI	O	2017-04-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(20 670 030)		QC
<i>Options</i>								
Gibson, Gregory	4, 5	O	2017-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2017-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M'	2017-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Dion, Jean	4	O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1500	QC
Ressources Teck Limitée								
<i>Deferred Share Units</i>								
Ashar, Mayank Mulraj	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
Dottori-Attanasio, Laura Lee	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
Dowling, Edward Camp	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
Fukuda, Eiichi	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Keevil III, Norman	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
Kubota, Takeshi	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
McVicar, Tracey	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
Pickering, Kenneth William	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 008	29.8711	BC
Seyffert, Warren S. R.	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
Snider, Timothy Roy	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 017	29.8711	BC
<i>Options</i>								
Phillips, Harold Fraser	5	O	2017-05-01	D	50 - Attribution d'options	22 000	28.3200	BC
<i>Performance Share Units</i>								
Phillips, Harold Fraser	5	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	28.3200	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Keevil, Norman Bell	4, 3	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 377	29.8711	BC
Pickering, Kenneth William	4	O	2015-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 009	29.8711	BC
Restaurant Brands International Inc.								
<i>Options</i>								
Granat, Jill	5	O	2017-05-05	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
Kobza, Joshua	5	O	2017-05-05	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Santoro, Alexandre	7	O	2017-05-05	D	50 - Attribution d'options	125 000		ON
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
<i>Deferred Units</i>								
Vanaselja, Siim A.	4	O	2017-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Vanaselja, Siim A.	4	O	2017-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rogers Communications Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Sirois, Charles	4	O	2017-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	806	62.7634	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Gemmell, Robert	4	O	2017-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 280		ON
Marcoux, Isabelle	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 280		ON
Peterson, David Robert	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 280		ON
Route1 Inc.								
<i>Options</i>								
Brunetti, Brian Darryl	5	O	2017-04-30	D	52 - Expiration d'options	(1 000 000)		ON
Sandvine Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caputo, David	4	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	568	3.1700	ON
Donnelly, Tom	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	3.1700	ON
Hamilton, Scott	4	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	3.1700	ON
Sandvine Corporation	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	86 300	3.1049	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(86 300)	3.1049	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	126 600	3.1020	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(126 600)	3.1020	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	126 600	2.9898	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(126 600)	2.9898	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	126 600	2.9792	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(126 600)	2.9792	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	126 600	3.0796	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(126 600)	3.0796	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	101 000	3.1140	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(101 000)	3.1140	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	88 700	3.1054	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	(88 700)	3.1054	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	104 000	3.1153	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(104 000)	3.1153	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1302	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1302	ON
		O	2017-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1160	ON
		M	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1160	ON
		O	2017-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1160	ON
		M	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1160	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	126 600	3.0835	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(126 600)	3.0835	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	52 300	3.1176	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(52 300)	3.1176	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	126 600	3.1012	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(126 600)	3.1012	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1140	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1140	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1103	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1103	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1183	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1183	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1399	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1399	ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	62 200	3.1840	ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(62 200)	3.1840	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.1598	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.1598	ON
Siim, Brad	5	O	2017-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	3.1700	ON
Seven Generations Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2016-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.9500	AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.8500	AB
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.8000	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	26.0500	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.7500	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	25.9000	AB
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.8500	AB
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.5000	AB
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.7500	AB
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>								
Shaw, JR	4, 5, 3							
Shaw Family Foundation	PI	O	2003-03-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-06	C	97 - Autre	462 130		AB
<i>Options</i>								
Shaw, JR	4, 5, 3							
Shaw Family Foundation	PI	O	2003-03-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-06	C	97 - Autre	146 500	24.5200	AB
		O	2017-05-06	C	97 - Autre	400 000	19.5400	AB
Sherritt International Corporation								
<i>Restricted Share Units</i>								
Dobson, Timothy Leigh	5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(882 355)		ON
Pathe, David V.	4, 5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 426 475)		ON
Saruk, Elvin	5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(838 240)		ON
Sellers, Edward Arnold	5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(827 210)		ON
Trenton, Karen Lynn	5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(716 915)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Vydra, Martin	5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(772 060)		ON
Wood, Stephen James	5	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(992 650)		ON
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Collins, Steven Alan	4	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	2 000	4.2200USD	ON
		O	2017-05-05	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Collins, Steven Alan	4	O	2017-05-05	D	36 - Conversion ou échange	2 000		ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	83.9500USD	ON
Jones, Russell Norman	5							
R&J Jones Investment Company	PI	O	2017-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 000)	75.5530USD	ON
		O	2017-05-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 000)	82.9250USD	ON
Levine, Jeremy Seth	4	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(99 210)	82.4306USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2017-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(9 000)	76.5091USD	ON
Weinand, Peter Daniel	5							
1950016 Ontario Inc.	PI	O	2017-05-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(73 117)	81.0128USD	ON
<i>Options</i>								
Collins, Steven Alan	4	O	2017-05-05	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	4.2200USD	ON
Shore Gold Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Bay, Harvey James	4, 5	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 800	0.1900	SK
Hillier, Arnie E.	4	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 800	0.1900	SK
McMillan, Neil	4	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 800	0.1900	SK
Menell, Brian Michael	4	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 800	0.1900	SK
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
MacNeill, Kenneth Earl	4, 5	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	900 000	0.1900	SK
Read, George Henry	5	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	600 000	0.1900	SK
Shyluk, Greg	5	O	2017-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	300 000	0.1900	SK
<i>Options</i>								
Bay, Harvey James	4, 5	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	63 000	0.1900	SK
Hillier, Arnie E.	4	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	63 000	0.1900	SK
MacNeill, Kenneth Earl	4, 5	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1900	SK
McMillan, Neil	4	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	63 000	0.1900	SK
Menell, Brian Michael	4	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	63 000	0.1900	SK
Read, George Henry	5	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1900	SK
Shyluk, Greg	5	O	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1900	SK
		M	2017-04-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1900	SK
Sierra Wireless, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sieber, Thomas	4	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 051		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Sieber, Thomas	4	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 051)		BC
Slate Office REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Ali, Ramsey Tarik	7	O	2014-11-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	4 600		ON
Mawani, Al	4	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	10 000		ON
Spackman, Pamela Jean	4	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	10 000		ON
Welch, Blair	7, 5	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	7 407		ON
Welch, Brady Scott	4, 7, 5	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	6 172		ON
Barbara Welch	PI	O	2017-04-25	I	36 - Conversion ou échange	6 172		ON
<i>Subscription Receipts</i>								
Ali, Ramsey Tarik	7	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	(4 600)		ON
Mawani, Al	4	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	(10 000)		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Spackman, Pamela Jean	4	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	(10 000)		ON
Welch, Blair	7, 5	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	(7 407)		ON
Welch, Brady Scott	4, 7, 5	O	2017-04-25	D	36 - Conversion ou échange	(6 172)		ON
Barbara Welch	Pl	O	2017-04-25	I	36 - Conversion ou échange	(6 172)		ON
Société Financière Manuvie								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caron, Joseph Peter	4							
Joseph & Kumru Caron	Pl	O	2017-05-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 045	24.5400	ON
Joseph Caron Inc.	Pl	O	2017-05-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 045)	24.5400	ON
Kumru Caron RRSP	Pl	O	2017-05-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 045	24.6600	ON
Thomson, Warren A.	5	O	2017-05-09	D	51 - Exercice d'options	64 791	12.6400	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	24.7245	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	24.7300	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 800)	24.7000	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	24.7200	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	24.7100	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	24.7031	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	24.6900	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	24.6800	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.6734	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	24.5750	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	24.5850	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	24.5900	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	24.5950	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	24.6150	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.6100	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	24.6050	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	24.6000	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.5950	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	24.5900	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.5850	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	24.5800	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.5650	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.5550	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	24.5600	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.5700	ON
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(891)	24.5500	ON
<i>Options</i>								
Thomson, Warren A.	5	O	2017-05-09	D	51 - Exercice d'options	(64 791)	12.6400	ON
Source Energy Services Ltd.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Cameron, Neil	4	O	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Church, Cody	4	O	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Hanlon, Alan Stewart	4	O	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
McMahon, James	4	O	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M'	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
McRae, Marshall L.	4	O	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2017-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Specialty Foods Group Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Abramson, Randall	3							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés (10 100)	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Trapeze Capital Corp.	PI	O	2017-05-05	C	97 - Autre			ON
STELMINE CANADA LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guilbaud, Christian	4, 3	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2875	QC
STEP Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ARC Energy Fund 6	3	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
ARC Energy Fund 8	3	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Burvill, Michael Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Duhon, Brock	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Epp, Bailey Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Glanville, Stephen Murray	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Johnson, David Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Kelly, Michael Grant	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
McLeod-Hill, Lori Lynn	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Rainville, Todd Harvey Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Skehar, Jason Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Sprinkhuysen, Robert W.	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Thompson, Rory John Will	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Bons de souscription Performance Warrants</i>								
Burvill, Michael Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Duhon, Brock	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Epp, Bailey Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Glanville, Stephen Murray	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Johnson, David Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Kelly, Michael Grant	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
McLeod-Hill, Lori Lynn	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Rainville, Todd Harvey Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Skehar, Jason Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Sprinkhuysen, Robert W.	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Thompson, Rory John Will	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Burvill, Michael Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Duhon, Brock	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Epp, Bailey Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Glanville, Stephen Murray	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Johnson, David Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Kelly, Michael Grant	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
McLeod-Hill, Lori Lynn	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Rainville, Todd Harvey Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Skehar, Jason Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Sprinkhuysen, Robert W.	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Thompson, Rory John Will	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Superior Plus Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Engelen, John	5	O	2015-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	12.5500	ON
Mirosh, Walentin (Val)	4	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	13.0200	ON
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Daniel Curt	5	O	2017-04-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	427	2.7100	AB
		O	2017-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	469	2.4700	AB
de Leeuw, Gerard A.	5	O	2017-04-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	395	2.7100	AB
		O	2017-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274	2.4700	AB
Elekes, Margaret Ann	5							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
RRSP	PI	O	2017-04-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	369	2.7100	AB
		O	2017-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	405	2.4700	AB
Ferguson, Gordon Paul	5							
Lynne Ferguson RRSP	PI	O	2017-04-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	2.7100	AB
		O	2017-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	2.7100	AB
Paul Ferguson RRSP	PI	O	2017-04-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	2.7100	AB
		O	2017-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	2.4700	AB
Tahoe Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jakusconek, Tanya	4	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	9000.0000	BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	10.6500	BC
		M'	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
Jeannes, Charles A.	4	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	10.6500	BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
Kisic, Drago Guillermo	4	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	10.6500	BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
MOON, ALAN CLIFFORD	4							
RBC	PI	O	2017-05-05	I	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
Rovig, A. Dan	4, 6	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
Sweeney, Paul Bristol	4	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000		BC
Voorhees, James	5	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	10.6500	BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
Williamson, Kenneth Frank	4, 6	O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
<i>Deferred Share Awards</i>								
Stieber, Jeffrey Allan	5	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Sweeney, Paul Bristol	4	O	2010-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
<i>Options</i>								
Stieber, Jeffrey Allan	5	O	2017-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Restricted Share Awards</i>								
Jakusconek, Tanya	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		M	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
Jeannes, Charles A.	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		M	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
Kisic, Drago Guillermo	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		M	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
MOON, ALAN CLIFFORD	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
Rovig, A. Dan	4, 6	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
Voorhees, James	5	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		M	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000		BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
		M	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		BC
Williamson, Kenneth Frank	4, 6	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 000	11.6500	BC
		O	2017-05-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)	11.6500	BC
Tamarack Valley Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 600	1.8200USD	AB
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	262 300	1.7000USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85 400	1.7800USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	1.8200USD	AB
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	308 400	1.7000USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 400	1.7800USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 100	1.8200USD	AB
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	415 600	1.7000USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 300	1.7800USD	AB
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.8200USD	AB
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 700	1.7000USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	1.7800USD	AB
Thomas Claugus	PI	O	2017-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	1.8200USD	AB
		O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 200	1.7000USD	AB
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 800	1.7800USD	AB
Taseko Mines Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hallbauer, Russell Edward	4, 5	O	2013-04-17	D	51 - Exercice d'options	1 035 000	1035000.0000	BC
		M	2013-04-17	D	51 - Exercice d'options	1 050 000	1.1500	BC
<i>Options</i>								
Hallbauer, Russell Edward	4, 5	O	2013-04-17	D	51 - Exercice d'options	(1 035 000)	1.1500	BC
		M	2013-04-17	D	51 - Exercice d'options	(1 050 000)	1.1500	BC
TECHNOLOGIES IBEX INC.								
<i>Options</i>								
Bergeron, Claire	5	O	2017-04-21	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.2350	QC
DeLuccia, Robert	4	O	2017-04-21	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.2350	QC
HECHT, THOMAS O.	4	O	2017-04-21	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.2350	QC
TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Manitex Capital Inc.	3	O	2017-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	800 000	0.5000	QC
Saviuk, Steve	4, 6							
Manitex Capital Inc.	PI	O	2017-04-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	800 000	0.5000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Manitex Capital Inc.	3	O	2017-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.5000	QC
Saviuk, Steve	4, 6							
Manitex Capital Inc.	PI	O	2017-04-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.5000	QC
The North West Company Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Coleman, Frank Joseph	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	639	32.2000	MB
Evans, Frances Wendy	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	374	32.2000	MB
Glendinning, Stewart	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	706	32.2000	MB
Kennedy, Robert	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	406	32.2000	MB
King, Anna Lisa	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	33	32.2000	MB
Konkle, Violet	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	402	32.2000	MB
Merasty, Gary	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	32.2000	MB
		O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	484	32.2000	MB
Riley, Sanford	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 668	32.2000	MB
Stefanson, Eric	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	230	32.2000	MB
		O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	230	32.2000	MB
Tootoo, Victor	4	O	2017-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	80	32.2000	MB
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gold, Marc E.	7	O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 616)	44.4390USD	ON
Sider, Vance A.	5	O	2017-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	43.6299USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	36.7460USD	ON
		O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(118)	44.7500USD	ON
Thomson Reuters Corporation	1	O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	31 800	57.5416	ON
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	28 200	42.9696USD	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	31 200	57.7328	ON
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	28 800	43.0027USD	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	31 400	57.7869	ON
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	29 600	43.0744USD	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	31 500	57.7095	ON
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	29 500	43.0201USD	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	31 300	57.5462	ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	29 700	42.9525USD	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	30 700	57.4592	ON
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	29 300	43.0471USD	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	30 600	57.0861	ON
		O	2017-04-11	D	38 - Rachat ou annulation	29 400	42.7941USD	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	33 900	57.0219	ON
		O	2017-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	33 200	42.8810USD	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	30 600	58.9913	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	30 400	42.9132USD	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	33 200	57.2225	ON
		O	2017-04-17	D	38 - Rachat ou annulation	33 900	43.0618USD	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	27 600	57.7640	ON
		O	2017-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	32 400	43.1614USD	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	58.3559	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	29 000	43.3445USD	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	24 600	58.0714	ON
		O	2017-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	29 400	43.0776USD	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	30 400	57.5730	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	36 700	42.6206USD	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	32 700	58.1932	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	34 400	43.1233USD	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	32 800	58.3802	ON
		O	2017-04-25	D	38 - Rachat ou annulation	33 200	42.9450USD	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	30 300	58.2895	ON
		O	2017-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	30 700	42.8924USD	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	26 500	43.3950USD	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	27 500	62.0671	ON
		O	2017-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(315 200)		ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(243 000)		ON
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(120 000)		ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	30 100	59.3464	ON
		O	2017-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	29 900	43.5458USD	ON
		O	2017-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	(308 200)		ON
Top 20 U.S. Dividend Trust								
<i>Parts Class U Units</i>								
Top 20 U.S. Dividend Trust	1	O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.4895USD	ON
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	10.4895USD	ON
Torstar Corporation								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Boynton, John	4	O	2017-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	295 858		ON
		M	2017-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	295 858		ON
<i>Options Class B non-voting shares</i>								
Boynton, John	4	O	2017-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
	O		2017-05-09	D	50 - Attribution d'options	1 428 571	1.5900	ON
Touchstone Exploration Inc.								
<i>Options</i>								
WRIGHT, JOHN DAVID	4, 5	O	2014-06-04	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8900	AB
		M	2014-06-03	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8900	AB
		O	2015-04-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3300	AB
		M	2015-04-20	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3300	AB
		O	2015-10-20	D	50 - Attribution d'options	12 500	0.3300	AB
		M	2015-10-20	D	50 - Attribution d'options	12 500	0.3300	AB
Transat A.T. inc.								
<i>Unités d'actions différées (UAD)</i>								
Bachand, Raymond	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Beaulieu, Louis-Marie	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Chabot, Lucie	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
De Cesare, Lina	4, 7	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Delisle, Jean-Pierre	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Edwards, Brian	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Kudzman, Susan	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Leblanc, Jean-Yves	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 173	5.3300	QC
Simoneau, Jacques	4	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
Sureau, Philippe	4, 7	O	2017-05-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	704	5.3300	QC
TransCanada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crétier, Stéphan	4	O	2017-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 380	64.1400	AB
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tree Island Steel Ltd. (formerly known as Tree Island Wire I	1	O	2017-03-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	4.2500	BC
		O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		BC
Unigold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tremblay, Norman	3	O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2500	ON
		O	2017-05-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2400	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2400	ON
		O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2300	ON
		O	2017-05-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.2450	ON
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2017-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	100.0000	ON
Urbana Corporation								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Urbana Corporation	1	O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	3.3100	ON
		O	2017-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	86 200	3.4800	ON
		O	2017-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	(86 200)		ON
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
DE SCHUTTER, Richard Urbain	4	O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 190	9.6600USD	QC
		O	2017-05-08	D	97 - Autre	(2 148)	9.6600USD	QC
Eshelman, Fredric	4	O	2017-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 726	9.6600USD	QC
		O	2017-05-03	D	97 - Autre	(4 904)	9.6600USD	QC
Hale, David Robert	4	O	2017-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 803	9.6600	QC
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
DE SCHUTTER, Richard Urbain	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
		O	2017-05-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 190)		QC

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres	unitaire	principale
Initié					de l'opération	ou valeur		
Porteur inscrit		ration	l'opération			nominale		
						acquis		
						ou aliénés		
Eshelman, Fredric	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
		O	2017-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 726		QC
		M	2017-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 726)		QC
Hale, David Robert	4	O	2017-05-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 726)		QC
		O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Karabelas, Argeris	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Kavanagh, Sarah Baldwin	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Power, Robert Noel	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Robertson, Russel Clark	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Ross Sr., Thomas	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 046		QC
		M	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Wechsler, Amy	4	O	2017-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 406		QC
Vermilion Energy Inc.								
<i>Droits Share Awards</i>								
Roby, William	4	O	2017-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 620	47.7427	AB
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
George, Patrick	6							
RBC Dominion	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 200	4.7000	ON
VVC Exploration Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fernet, Patrick	4	O	2017-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	0.0200	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pattison, James A.	3							
Great Pacific Capital Corp.	PI	O	2017-05-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Western Forest Products Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Waites, Michael T.	4	O	2017-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.1400	BC
<i>Deferred Share Units (Cash Settled)</i>								
Bird, Jane Marie	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	370		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	370		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	370		BC
Cass, Michael	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	667		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	667		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	667		BC
Demens, Donald Eugene	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 314		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 314		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 314		BC
Doney, Robert Lee	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 823		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33 823		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33 823		BC
Nocente, Daniel Louis	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 324		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 324		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 324		BC
Waites, Michael T.	4	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 559		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 559		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 559		BC
<i>Options</i>								
Kirkbride, Bradley Dean	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-03	D	50 - Attribution d'options	97 127	2.1500	BC
<i>Performance Share Units (Cash Settled)</i>								
Cass, Michael	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 449		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 449		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 449		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 491		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 491		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 491		BC
Demens, Donald Eugene	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 907		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 907		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 907		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 492		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 492		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 492		BC
Forgaard, Richard Orval	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 267		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 267		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 267		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 607		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 607		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 607		BC
Foster, Jennifer Eileen	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 875		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 875		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 875		BC
Janzen, Shannon	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 287		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 287		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 287		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 699		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 699		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 699		BC
Kirkbride, Bradley Dean	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 488		BC
Turnbull, Frank James	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 415		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 415		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 415		BC
Williams, Stephen D.A.	5	O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 006		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 006		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 006		BC
		O	2016-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 469		BC
		M	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 469		BC
		M'	2016-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 469		BC
WesternOne Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Greig, Andrew David Gilmour	5	O	2017-05-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	1.4000	BC
Shorten, Geoffrey	7	O	2017-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	1.5500	BC
Yam, Carlos	5	O	2017-05-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	1.5500	BC
WestJet Airlines Ltd.								
<i>Actions ordinaires - Voting</i>								
Menard, L. Jacques	4							
Mervans Inc.	PI	O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	22.3800	AB
Westshore Terminals Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pattison, James A.	3							
Great Pacific Capital Corp.	PI	O	2017-05-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	315 200	23.1185	BC
		O	2017-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	163 400	23.0449	BC
		O	2017-05-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	166 000	22.7348	BC
		O	2017-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	22.7000	BC
Westshore Terminals Investment Corporation	1	O	2017-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	26.3439	BC
		M	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	26.3439	BC
		O	2017-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	(8 200)		BC
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	26.2918	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-04-04	D	38 - Rachat ou annulation	(9 000)		BC
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	25.9590	BC
		O	2017-04-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 500)		BC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	26.2174	BC
		O	2017-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		BC
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	26.4211	BC
		O	2017-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		BC
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.4900	BC
		O	2017-04-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		BC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	27 700	26.4343	BC
		O	2017-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(27 700)		BC
Wi-LAN Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McEwan, Michael Shaun	5	O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	2.2300	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	2.2400	ON
		M	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	2.2400	ON
		O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	2.2500	ON
Watchmaker, Prashant	5	O	2017-05-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.1800	ON
Yamana Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LeBlanc, Jason	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 400	3.4196	ON
Tsakos, Sofia	5	O	2017-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.3700	ON
Zargon Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burden, Leslie Edward	5	O	2017-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	755	0.6352	AB
L Burden RRSP	PI	O	2017-04-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 762	0.6352	AB
Doetzel, Randolph John	5	O	2017-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 859	0.6352	AB
Hansen, Craig Henry	4, 5	O	2017-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 089	0.6352	AB
C Hansen - Registered	PI	O	2017-04-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 125	0.6352	AB
Hustad, Christopher Michael	5	O	2017-04-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 615	0.6352	AB
Zymeworks Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bedford, Nick	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Hall, Noel	4	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Sandra MacPherson	PI	O	2017-04-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Hausman, Diana	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	13.0000USD	BC
Wayne Wallis	PI	O	2017-04-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	13.0000USD	BC
Hillan, Kenneth	4	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Klompas, Neil	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	400		BC
Jennifer Heine	PI	O	2017-04-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	700	13.0000USD	BC
Renton, Holling	4	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Tehrani, Ali	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Charissa Tehrani	PI	O	2017-04-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-04-27	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 100	13.0000USD	BC
Zoth, Lota	4	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Bedford, Nick	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Hall, Noel	4	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Hausman, Diana	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Hillan, Kenneth	4	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Klompas, Neil	5	O	2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela-		État	Date	Emp-	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
	tion	opé-		de	rise	Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Renton, Holling	4	O		2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Tehrani, Ali	5	O		2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Zoth, Lota	4	O		2017-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Bergeron, Claire	TECHNOLOGIES IBEX INC.	2017-04-21	2017-05-10	QC
DeLuccia, Robert	TECHNOLOGIES IBEX INC.	2017-04-21	2017-05-10	QC
HECHT, THOMAS O.	TECHNOLOGIES IBEX INC.	2017-04-21	2017-05-10	QC
Manitex Capital Inc.	TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.	2017-04-27	2017-05-05	QC
Paterson, G. Scott	Laboratoires Engagement inc.	2017-05-01	2017-05-08	QC
ZHUANG, MIAOZHONG	Ressources Beaufield Inc.	2017-04-11	2017-05-10	QC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Mines Richmont Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2017-PDG-0069

Décision générale relative à la dispense de certaines des obligations de diffusion publique de données qui sont prévues par le Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés

Vu le paragraphe 3) de l'article 39 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 1.1 (le « Règlement 91-507 »), qui prévoit qu'un référentiel central reconnu doit mettre à la disposition du public, sans frais, des rapports sur les données relativement à chaque opération conformément aux dispositions de l'Annexe C de ce règlement;

Vu la rubrique 7 de l'Annexe C du Règlement 91-507, qui prévoit qu'un référentiel central reconnu doit diffuser l'information figurant dans le Tableau 1 de cette annexe 48 heures après l'heure et la date indiquées dans le champ « Horodatage de l'exécution » de l'opération;

Vu l'article 21 du Règlement 91-507, qui oblige les référentiels centraux reconnus à établir, à mettre en œuvre, à maintenir et à appliquer des procédures, des systèmes et des contrôles adéquats pour relever toutes les sources plausibles de risque opérationnel afin d'en atténuer l'incidence autant que possible;

Vu la nécessité pour les référentiels centraux d'effectuer périodiquement ou ponctuellement des travaux de maintenance, des essais et des mises à jour de leurs systèmes (collectivement, les « travaux de maintenance ») afin de se conformer à l'article 21 du Règlement 91-507;

Vu les travaux de maintenance planifiés par les référentiels centraux reconnus qui sont effectués généralement les fins de semaine, les jours fériés et après les heures normales d'ouverture, de manière à permettre aux usagers de prévoir les temps d'arrêt des systèmes;

Vu les travaux de maintenance non planifiés qui peuvent être effectués à l'occasion par les référentiels centraux reconnus;

Vu l'incapacité des référentiels centraux reconnus, lors de travaux de maintenance, de diffuser conformément au paragraphe 3) de l'article 39 du Règlement 91-507 certaines données qui leur sont communiquées relativement à chaque opération 48 heures après l'heure et la date indiquées dans le champ « Horodatage de l'exécution » de l'opération;

Vu l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. 1-14.01 (la « LID »), selon lequel l'Autorité peut, aux conditions qu'elle détermine, dispenser un dérivé, une personne, un groupement de personnes, une offre ou une opération de tout ou partie des obligations prévues par la LID, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à l'intérêt public;

Vu l'article 99 de la LID, selon lequel l'Autorité peut, selon les modalités et aux conditions qu'elle détermine, prendre une décision ayant une portée générale ou particulière et pouvant s'appliquer spécifiquement à toute matière relevant de sa compétence en vertu de la LID;

Vu l'analyse de la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'accorder la présente dispense au motif qu'elle ne porte pas atteinte à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité dispense tout référentiel central reconnu de l'obligation prévue au paragraphe 3) de l'article 39 du Règlement 91-507 de mettre à la disposition du public des rapports sur les données qui lui sont

communiquées relativement à chaque opération déclarée en vertu de ce règlement 48 heures après l'heure et la date indiquées dans le champ « Horodatage de l'exécution » de l'opération.

La présente dispense est accordée aux conditions suivantes :

1. Le référentiel central reconnu ne peut se conformer à l'obligation prévue au paragraphe 3) de l'article 39 du Règlement 91-507 en raison de travaux de maintenance périodique ou imprévue;
2. Le référentiel central reconnu met à la disposition du public, sans frais, les données relatives à chaque opération conformément au paragraphe 3) de l'article 39 du Règlement 91-507, dès que cela est techniquement possible suivant l'achèvement des travaux de maintenance;
3. Le référentiel central reconnu dépose annuellement auprès de l'Autorité, au plus tard le 31 mars, un rapport écrit qui remplit les conditions suivantes :
 - a) il détaille, mensuellement pour la période de douze mois se terminant le dernier jour du mois de février précédent et par catégorie d'actifs, le nombre d'opérations dont les données ont été mises à la disposition du public conformément au paragraphe 3) de l'article 39 du Règlement 91-507 plus de 48 heures après l'heure et la date indiquées dans le champ « Horodatage de l'exécution » de l'opération ainsi que la moyenne des retards occasionnés par les travaux de maintenance;
 - b) il décrit la façon dont le référentiel central reconnu entend optimiser ses systèmes et réduire la durée des travaux de maintenance, et précise l'incidence qu'auraient ces changements sur le nombre d'opérations dont les données sont mises à la disposition du public plus de 48 heures après l'heure et la date indiquées dans le champ « Horodatage de l'exécution » de l'opération.

La présente décision cessera de produire ses effets le 31 mars 2022.

Fait le 9 mai 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

La Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »), prévoit à son article 21.17 qu'une entreprise qui souhaite conclure avec un organisme public tout contrat ou sous-contrat qui lui est directement rattaché comportant une dépense égale ou supérieure au montant déterminé par le gouvernement doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité (l'« autorisation »). L'autorisation est valide pour une période de trois ans. L'Autorité peut, par ailleurs, pour les motifs prévus aux articles 21.26 et 21.27 de la LCOP, refuser d'accorder ou de renouveler cette autorisation ou la révoquer.

L'Autorité tient et met à jour un registre public disponible sur son site Web, contenant l'information sur les entreprises autorisées à conclure un contrat ou un sous-contrat public en vertu de la LCOP. Si vous souhaitez vérifier si une entreprise est autorisée à cette fin, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.4.1 vise l'octroi et, le cas échéant, le renouvellement de l'autorisation. La sous-section 8.4.2 vise le retrait volontaire d'une autorisation selon l'article 21.48 de la LCOP. Enfin, la sous-section 8.4.3 concerne la révocation et la suspension de l'autorisation, ainsi que les autres modifications entraînant un changement au registre de l'Autorité, tel que le changement de nom de l'entreprise autorisée.

Veuillez noter que l'entreprise pour laquelle une autorisation est refusée ou révoquée est inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) mis en ligne par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

** Le NEQ est le numéro attribué par le Registraire des entreprises du Québec aux entreprises qui s'immatriculent au registre des entreprises.*

8.4.1 Autorisations

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000129334	AON HEWITT INC.	1143100387	- AON CONSEIL - AON CONSULTING - AON HEWITT SAFIR	2017-04-26
3000343922	JOFCO CONSTRUCTION INC.	1167332486	- JOFCO TRANSPORT	2017-04-28
3000422187	PAPILLON & FILS LTÉE	1143464148		2017-05-08
3000527546	LES SERVICES DE RÉCUPÉRATION ET CONTENEURS MILLER INC.	1149167059	- LES SERVICES R.C. MILLER ENR.	2017-04-27
3000813861	VILLA DU BOISÉ INC.	1142384081	- VILLA DU BOISÉ, FOYER D'HÉBERGEMENT	2017-04-28
3000814450	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VANIER	3365066433	- LE BOISÉ - LES QUARTIERS DES RIVIÈRES	2017-05-01

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000833867	RESSOURCE D'HÉBERGEMENT L'ÉTAPE INC.	1169045391		2017-04-26
3000845836	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TOURS RIMOUSKI	3366756750	- HAVRE DE L'ESTUAIRE	2017-05-04
3000858368	LA CORPORATION MCKESSON CANADA	1165833469	- AUTOMATISATION MCKESSON CANADA - CAREENHANCE SOLUTIONS - MCKESSON APS - MCKESSON AUTOMATION - MCKESSON AUTOMATION CANADA - MCKESSON CANADA - MCKESSON CANADA CORPORATION - MCKESSON DISTRIBUTION PARTNERS - MCKESSON HEALTH SOLUTIONS - MCKESSON INTEGRATED HEALTHCARE SOLUTIONS - MCKESSON OUTSOURCE LOGISTICS - MCKESSON PHARMACEUTICAL - MCKESSON SERVICES LOGISTIQUES - MCKESSON SERVICES PHARMACEUTIQUES - MCKESSON SOLUTIONS D'AUTOMATISATION - MCKESSON SOLUTIONS EN GESTION DES SOINS - MCKESSON SOLUTIONS INTÉGRÉES DE SANTÉ - MCKESSON SOLUTIONS	2017-05-05

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
			SPÉCIALISÉES - MCKESSON SPECIALTY - MCKESSON-PARTENAIRES EN DISTRIBUTION - MEDICATIONS SYSTEM DESIGN - SOLUTIONSSANTÉ OPTIMISÉES - SYSTÈMES DE GESTION DES MÉDICAMENTS	
3000948048	REMORQUAGE R.F.A. INC.	1144651883		2017-04-28
3000948244	FAIR ISAAC SERVICES LTD.			2017-04-28
3000978620	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RESSOURCES INTERMÉDIAIRES ROSEMONT	3367298174		2017-05-01
3000981572	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CONDOS ROSEMONT	3367297630		2017-04-27
3000981581	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POLYCLINIQUE ROSEMONT	3367297911		2017-05-01
3001000595	JACQUES PLOURDE TRANSPORT INC.	1141935230		2017-04-28
3001039670	INNOGEN S.E.N.C.	3371900955		2017-05-04
3001040971	DR. G. SAUER & PARTNERS CORPORATION			2017-05-05
3001044566	PERKINS+WILL CANADA INC.	1172109739		2017-05-02
3001054386	9337-9295 QUÉBEC INC.	1171658967		2017-05-08
3001058453	BÉLANGER S.R. INC.	1144315786		2017-05-01
3001097900	GROUPE INFORMATION TRAVAIL INC.	1144612729	- GROUPE INFORMATION TRAVAIL	2017-04-27
3001136280	LES ENTREPRISES BLC INC.	1163371801		2017-04-28
3001153073	TÉLÉ PUBLIQUE DEUX INC.	1171079214		2017-04-26

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3001157907	SEMO SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC.	1143514850		2017-05-01
3001170063	TRANSPORT LAVOIE LTÉE	1143657428		2017-05-05
3001171142	SOINGLOBAL, INC.	1172033186		2017-05-04
3001177191	9052-5320 QUÉBEC INC.	1166804725	- CONSULTANTS B.C.H.	2017-04-28
3001181630	9346-4055 QUÉBEC INC.	1172095987	- L'APPROCHE - THE APPROACH	2017-05-02
3001183987	6049931 CANADA INC.	1161239745	- LES CONSULTANTS R.R.R - R.R.R CONSULTANTS	2017-05-03
3001184325	AUTOBUS GRANBY INC.	1144661288	- SERVICE D'AUTOBUS COMMUNAUTAIRE DE GRANBY	2017-05-08
3001184922	MULTI-TRANSPORTS DRUMMOND INC.	1165764425	- MULTI TRANSPORT DRUMMOND	2017-05-08
3001196544	GROUPE BEL COUR INC.	1170350483	- LES ENTREPRISES BÉLANGER	2017-04-28
3001199818	LES INDUSTRIES SIMEXCO INC.	1144123545	- AQUAJEUX - SIMEXCO INDUSTRIES INC.	2017-04-27
3001208899	MAGIL-BROCCOLINI UN PARTENARIAT 01-7001 S.E.N.C.	3372482896		2017-05-02
3001213197	GINETTE GAUTHIER	2272522220		2017-05-08
3001213268	SERGEX INC.	1167254185		2017-05-01
3001222310	GILLES LAVOIE ET FILS SENC	3341616392	- G. LAVOIE ET FILS SNC. - G. LAVOIE ET FILS, SNC - GILLES LAVOIE ET FILS SENC	2017-04-28
3001233077	COOPÉRATIVE SERRES ET PÉPINIÈRE GIRARDVILLE	1160132446		2017-05-01
3001237126	LES CONSTRUCTIONS MARTINEAU INC.	1162262589	- COFFRAGE MARTINEAU	2017-05-01

Renouvellements

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de renouvellement
2700017843	CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	1143718063	- LES PAVAGES DORVAL	2016-12-05
2700021892	ACIER AGF INC.	1171750988	- ACIER AGF - ACIER ATR - ACIER ECAN - AGF - RAYMOND REBAR - AGF ELEMENT - AGF ÉLÉMENT - AGF STEEL INC. - I.M.E. - IME STRUCTURE MODULAIRE - TECHNOFIB	2016-07-08
2700023220	SALVEX INC.	1143368356		2017-04-24
2700033139	PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC.	1144576254	- PAGEAU MOREL ET ASS. INC - PAGEAU MOREL ET ASSOCIÉS INC. - PAMOTECH INC. - PMA INC. - PMA SINISTRES - PMA TÉLÉCOMMUNICATION	2016-10-24
2700035574	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP	3362448204	- GLOBAL, PAIEMENTS CANADA	2017-03-19
2700035798	STELLAIRE CONSTRUCTION INC.	1149238835		2016-12-27
2700035823	LES CONSTRUCTIONS BÉLAND & LAPOINTE INC.	1142908889		2017-02-24
2700035832	IGF AXIOM INC.	1147455431	- IGF AXIOME - IGIF EXPERTS-CONSEILS - IGF VIGILANCE - INSTITUT DE LA GESTION DE LA FORMATION - SST-PRO	2017-02-21
3000144031	PROVENCHER ROY DESIGN INTÉRIEUR INC.	1143102557	- MOUREAUX HAUSPY + ASSOCIÉS DESIGNERS	2017-05-23
3000144040	PROVENCHER ROY + ASSOCIÉS ARCHITECTES INC.	1168830322	- PROVENCHER ROY + ASS. ARCHITECTES - PROVENCHER ROY + ASSOCIÉS	2017-03-13

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de renouvellement
3000144077	PROVENCHER ROY URBANISME INC.	1167618967		2017-05-30
3000145478	LES ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC.	1160939220		2017-01-27
3000146495	BRÛLÉ, MURRAY & ASSOCIÉS INC.	1167444778		2017-02-14
3000146574	FCNQ CONSTRUCTION INC.	1164824410		2017-05-01
3000147822	CHARLES-AUGUSTE FORTIER INC.	1142746693	- C.A.F. - CAF - C-A-F	2017-05-14
3000148867	COBALT ARCHITECTES INC.	1168801083	- GIRARD CÔTÉ BÉRUBÉ DION ARCHITECTES	2017-03-12
3000150443	2854-6091 QUÉBEC INC.	1144061554	- LES ENTREPRISES PEARSON PELLETIER	2017-05-29
3000152012	CONSTRUCTION CITADELLE INC.	1141875360		2017-03-13
3000152343	ARCHIDATA INC.	1144043388		2017-05-27
3000155876	JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES INC.	1168778877	- JLP ARCHITECTES	2017-04-01
3000155910	LES ENTREPRISES ALFRED BOIVIN INC.	1142712356	- MEMBRE DU GROUPE ALFRED BOIVIN	2017-03-10
3000159845	D'ARONCO, PINEAU, HEBERT, VARIN INC.	1142783787	- DPHV	2017-05-13
3000162350	EXCAVATION M. TOULOUSE INC.	1143739986		2017-03-04
3000172170	NORDMEC CONSTRUCTION INC.	1164575657	- LE GROUPE NORDMEC - NORDMEC CONTRÔLE - NORDMEC INSTRUMENTATION	2017-03-28
3000180081	LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC.	1161786711	- TRIANGLE CONSTRUCTION INC.	2017-05-02

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de renouvellement
3000180919	GROUPE MODULE CONSTRUCTION INC.	1169224004	- CONSTRUCTION GROUPE MODULE - CONSTRUCTION MODULE - CONSTRUCTION MODULE GROUPE - GROUP MODULE CONSTRUCTION INC. - MODULE CONSTRUCTION	2017-05-09
3000181115	CONSTRUCTION ST-ARNAUD INC.	1142045393		2017-06-06
3000185120	SOLUTIONS ABILIS INC.	1148310676	- ABILIS B.I. - ABILIS I.T. - ABILIS SOLUTIONS - ABILIS SOLUTIONS INC. - CHANGEMENT EN TECHNOLOGIES DE MANAGEMENT (C.M.T.) - CMTEK - SOLUTIONS ABILIS	2017-06-16
3000186619	BEAUVAIS & VERRET INC.	1166261025		2017-02-25
3000207204	LAVIGNE EXCAVATION INC.	1168019496		2017-05-09
3000217079	INNOVTECH CONSTRUCTION INC.	1160526621		2017-05-23
3000222170	3286916 CANADA INC.	1148712806	- EXCAVATION GRICON GRICON	2017-04-23
3000222599	9185-0628 QUÉBEC INC.	1164577786	- CONSTRUCTION AMPRO - LES PAYSAGISTES AMPRO	2017-04-25
3000228708	A.D.S. EXCAVATION ET TRANSPORT INC.	1162801246		2017-05-05
3000233872	BERNARD MALO INC.	1143239102		2017-05-13
3000236940	MAÇONNERIE THIBEAULT LTÉE	1143210574		2017-04-11

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date de renouvellement
3000240052	MENKÈS SHOONER DAGENAIS LETOURNEUX ARCHITECTES INC.	1167886697	- MENKÈS SHOONER DAGENAIS LETOURNEUX ARCHITECTES - MSDL	2017-05-23
3000245128	EXPRESS HAVRE ST- PIERRE LTÉE	1141784992	EXPRESS HAVRE ST- PIERRE	2017-05-08
3000257686	AQUAPERA INDUSTRIES INC.	1161460945		2017-05-07
3000275210	6742114 CANADA INC.	1164339989	- CAMARA CONSTRUCTION - CONSTRUCTION CAMARA	2017-05-30
3000280856	TERRASSEMENT TECHNIQUE SYLVAIN LABRECQUE INC.	1144367498	- TERRASSEMENT TECNICK INC.	2017-06-06

8.4.2 Retraits volontaires d'une autorisation

Aucune information.

8.4.3 Révocations, suspensions et autres modifications

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise (Fait affaire sous)	NEQ*	Décision / Modification	Date
3000145450	CONSTRUCTION MARC DROLET INC. - DROLET - DROLET CONSTRUCTION - DROLET ENTREPRENEUR GÉNÉRAL	1141265166	Changement de NEQ, anciennement : 1141265463	2017-04-04
3000310397	LE GROUPE JEANCO INC. - GROUPE JENACO - JENACO - PLOMBERIE JENACO	1172177975	Changement de NEQ, anciennement : 1166954389	2017-04-19

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise (Fait affaire sous)	NEQ*	Décision / Modification	Date
3000314197	FORTERRA PRESSURE PIPE, ULC - FORTERRA CONDUITE SOUS PRESSION - FORTERRA PRESSURE PIPE	1164877749	Changement de nom, anciennement : HBP CONDUITE SOUS PRESSION INC.	2017-04-18
3000320135	PHILIPS ÉLECTRONIQUE LTÉE - PHILIPS CANADA - PHILIPS CONSUMER LIFESTYLE - PHILIPS ÉCLAIRAGE - PHILIPS ÉLECTRONICS LTD - PHILIPS HEALTHCARE - PHILIPS LIFELINE - PHILIPS LIGHTING - PHILIPS SANTÉ - PRODUITS POUR LE CONSOMMATEUR PHILIPS - VITALITÉ PHILIPS	1171607469	Changement de NEQ, anciennement 1166356130	2017-03-22
3001041872	GROUPE CONSEIL ARTCAD (1990) INC.	1172401409	Changement de NEQ, anciennement : 1144242303	2017-03-22

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.